

Adaptation au changement climatique : "Une gestion intégrée par bassin est décisive pour assurer la pérennité des ressources en eau"



Daegu - Corée du Sud - avril 2015



Fortaleza - Brésil - août 2013



Dakar - Sénégal - janvier 2010



Morelia - Mexique - mars 1996

www.riob.org

www.worldwaterforum7.org

Les Ministres présents au 7^{ème} Forum Mondial de l'Eau, par cette déclaration officielle, ont reconnu l'importance cruciale d'une approche par bassin pour faire face aux pressions que subissent les ressources en eau douce et qui vont s'exacerber avec la croissance démographique et les effets du changement climatique.

Que les bassins soient nationaux ou transfrontaliers, le changement climatique va se traduire rapidement, si ce n'est pas déjà le cas, par une modification sensible des cycles hydrographiques et une intensification des phénomènes extrêmes d'inondation et de sécheresse : il faut réagir très vite, avant qu'il ne soit trop tard, et prendre d'urgence les mesures d'adaptation qui s'imposent pour assurer une gestion pérenne des ressources en eau partout dans le Monde.

Dans le contexte de la préparation de la **COP21**, la grande conférence mondiale sur le climat qui se tiendra à Paris, en France, à la fin de cette année, le Réseau International des Organismes de Bassin (RIOB), fort d'une expérience et d'une expertise acquise depuis plusieurs années, veut apporter sa contribution par des actions concrètes d'ores et déjà engagées par ses Organismes-Membres.

Dès janvier 2010, la déclaration finale de notre Assemblée Générale Mondiale de Dakar avait donné l'alerte sur **le risque que l'eau douce soit "une des toutes premières victimes du changement climatique"** et proposé des premières mesures à prendre d'urgence et la nécessité de renforcer la solidarité amont-aval à l'échelle des bassins de tous les grands fleuves du Monde.

La CEE-ONU et le RIOB animent une plate-forme de bassins pilotes pour tester et promouvoir des mesures efficaces d'adaptation aux effets du changement climatique sur les ressources en eau, parmi lesquelles des **"Mesures de Rétention Naturelle des Eaux"**, inventoriées avec l'appui de la Commission Européenne, qui apparaissent comme immédiatement applicables.

Ces travaux viennent de déboucher sur la publication conjointement par les Nations Unies et le RIOB d'**un recueil de bonnes pratiques et de recommandations pour l'adaptation au changement climatique dans les bassins transfrontaliers**, présenté durant une journée interrégionale sur l'adaptation au changement climatique dans les bassins au Forum Mondial de l'Eau de Corée.

Le RIOB et le RELOB animent avec l'OIEau le projet **"ECO-CUENCAS"**, financé par l'Union Européenne dans le cadre du programme **"WaterClima"** pour l'Amérique Latine et les Caraïbes.

Le RIOB soutient également la création de **Systèmes d'Information sur l'Eau (SIE)**, qui sont indispensables pour évaluer l'état des lieux dans les bassins et suivre les évolutions.

Mais il faut aller beaucoup plus loin et lancer une mobilisation générale en faveur de l'eau douce : c'est pourquoi, **le RIOB propose à ses Membres, dans le cadre de la COP 21, de s'engager à inscrire des mesures d'adaptation reconnues comme réalisables rapidement dans leurs "Plans de Gestion de Bassin"**.

La mobilisation de tous est indispensable !!

A l'heure des bilans ...

"Une gestion intégrée par bassin est décisive pour assurer la pérennité des ressources en eau"



Les 16 coordinateurs de thème à la Cérémonie de clôture © OIEau - C.Runel

Les thèmes de la gestion de bassin et de la coopération transfrontalière ont été largement discutés durant le récent Forum Mondial de l'Eau en Corée et des progrès tangibles ont été obtenus !

Le Réseau International des Organismes de Bassin (RIOB), l'UNESCO, la CEE-ONU, l'OCDE, le "GEF", le SIWI, l'UICN, la "Green Cross", l'OIEau, l'OMVS et le RAOB se sont vus confier la coordination, avec leurs nombreux partenaires, de plus d'une douzaine de sessions officielles thématiques ou régionales entièrement consacrées à ce sujet et qui ont fait l'objet d'une large mobilisation préparatoire depuis plus d'un an.

Ces sessions ont permis d'aborder les thèmes de la gestion intégrée et de la gouvernance des bassins des fleuves, des lacs et des aquifères, qu'ils soient nationaux ou transfrontaliers, ainsi que le sujet central de l'adaptation désormais indispensable aux effets du changement climatique sur les ressources en eau.

Des questions, comme le statut et les moyens des organismes de bassins transfrontaliers, les modalités de planification, de réalisation et de financement d'ouvrages communs, la création de systèmes intégrés d'information sur l'eau et l'échange de données et d'informations entre pays riverains, la mise en œuvre des Conventions des Nations Unies, une meilleure prise en compte des aquifères transfrontaliers et la gestion conjointe des eaux de surface et souterraines, la participation des usagers et des citoyens dans la gestion de bassin, ainsi que l'éducation des populations et l'amélioration de la formation professionnelle des différents acteurs impliqués, ont pu être abordées en profondeur et illustrées par la présentation de nombreuses études de cas très concrets.

Dans le cadre du processus régional, et c'est une innovation, deux "Journées Inter-régionales" ont été organisées à Gyeongju, d'une part, par les Régions Afrique - Pays Arabes - Europe sur "la coopération pour réduire les conflits et améliorer la gestion des eaux transfrontalières" et, d'autre part, par les Régions Afrique - Amérique - Asie - Europe - Méditerranée, sur "l'adaptation aux effets du changement climatique sur les ressources en eau".

Une session régionale "Europe" a permis de présenter l'application de la Directive-Cadre européenne sur l'Eau et la préparation des prochains Plans de Gestion de Bassin par les 28 Etats-Membres de l'Union Européenne et les Pays voisins associés.

Même s'il subsiste des sensibilités différentes, en particulier sur la gestion des eaux transfrontalières, une très large majorité des participants a convergé sur l'intérêt que présentent les approches par bassin, nationales et transfrontalières, pour faire face aux grands défis mondiaux de la gestion des ressources en eau.

Les conclusions et recommandations générales des débats, pour la première fois dans un Forum Mondial de l'Eau, ont été présentées aux Ministres présents, qui ont salué les nombreuses contributions et les efforts réalisés par les processus régionaux et thématiques.

Sur les thèmes de la gestion de bassin, ces recommandations peuvent être résumées comme suit (traduction officieuse du texte final officiel rédigé en langue anglaise) :

- il est important de garantir ou de restaurer le cycle de l'eau en développant la coopération internationale ainsi qu'en assurant une gestion intégrée des bassins,

- la coopération et le dialogue sur les eaux transfrontalières entre pays riverains offrent des perspectives importantes pour leur développement durable, l'intégration régionale, l'amélioration des relations pour un bénéfice mutuel dans tous les domaines économiques, sociaux et écologiques,
- dans beaucoup de régions, les pays riverains de bassins transfrontaliers ont créé des Commissions Internationales, des Autorités ou des Organismes conjoints améliorant le dialogue, l'échange des informations utiles, la résolution des conflits et le partage des bénéfices de la coopération,
- une des clés pour établir la confiance est de faciliter l'échange de données et d'informations entre pays riverains de bassins et d'aquifères transfrontaliers,
- des efforts de coopération sur les eaux transfrontalières sont fortement encouragés,
- la récente entrée en vigueur en août dernier de la Convention des Nations Unies de 1997 sur les cours d'eau internationaux, tout comme l'ouverture de la convention d'Helsinki de 1992 à tous les Pays-Membres des Nations Unies, sont utiles dans le contexte actuel, appliquées de façon appropriée,



Cérémonie de clôture © OIEau - C.Runel

M. Lupercio Zirolto Antonio - Président Mondial du RIOB
Ouverture de la session sur la coopération transfrontalière
© OIEau - C.Runel



- il y a un besoin de gestion raisonnée et durable des aquifères transfrontaliers et les pays sont encouragés à engager un dialogue effectif allant dans ce sens,

- l'amélioration des compétences en matière de gestion intégrée des ressources en eau est essentielle...

On ajoutera un large consensus pour promouvoir une gestion conjointe des eaux de surface et souterraine sur un même territoire.

Ces recommandations ont fait l'objet du "DGIC" (Daegu Gyeongju Implementation Commitment - Engagement de Daegu et Gyeongju pour la Mise en Œuvre), officiellement signé lors de la Cérémonie de clôture du Forum par les 16 coordinateurs de thèmes, dont le Réseau International des Organismes de Bassin (RIOB) au titre du thème T4.3 - "faciliter la coopération pour éviter les conflits et améliorer la gestion des eaux transfrontalières".

La déclaration ministérielle du Forum (*) souligne le besoin de promouvoir une bonne gouvernance à tous les niveaux, incluant celui des bassins, basée, entre autres, sur la planification, la participation du public et une solide gestion des infrastructures et des écosystèmes afin d'affronter effectivement les enjeux liés à la sécurité de l'eau.

Les Ministres ont reconnu le rôle majeur des pays riverains pour faire progresser la coopération sur les eaux transfrontalières et que celle-ci, fondée sur des solutions "gagnant-gagnant", peut contribuer au développement durable, à une sage gestion des eaux transfrontalières, à la paix et à la stabilité entre les nations.

Ils ont noté le rôle essentiel des Nations Unies pour promouvoir la coopération internationale sur l'eau au niveau mondial et que plusieurs des principes des Conventions Internationales sur l'eau pouvaient être utiles à cette fin.



Présentation du rapport sur la demande en eau en Méditerranée par la Fondation Prince Albert II de Monaco
© OIEau - C.Runel

Les Ministres ont insisté sur le fait qu'une gestion intégrée au niveau des bassins, appuyée par un aménagement approprié du territoire, est décisive pour assurer la pérennité des ressources en eau et leur planification.

...voilà enfin la reconnaissance officielle que le RIOB attendait !

() la déclaration ministérielle ayant été rédigée en anglais, la traduction française, ci-dessus, n'est qu'indicative.*

A côté des sessions officielles du Forum, plusieurs événements parallèles ont permis la présentation d'un large éventail d'expériences de terrain et des échanges directs entre responsables d'Organismes de Bassin, en particulier **les deux sessions sur les exemples de coopérations fructueuses soutenues par les Agences Françaises de l'Eau**, d'une part, en Asie de l'Est et du Sud-Est et, d'autre

part, en Afrique, ainsi qu'une session sur la gestion de bassin organisée au Pavillon de la France, avec le soutien du Partenariat Français pour l'Eau.

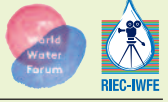
Bien sûr, tous les problèmes ne vont pas être réglés comme par miracle, mais indiscutablement la gestion par bassin et la coopération transfrontalière ont marqué des points durant le Forum Mondial de l'Eau en Corée !

L'ensemble des communications et des photos de ces événements, organisés durant le dernier Forum Mondial de l'Eau de Daegu et Gyeongju du 12 au 17 avril 2015, peut être consulté et téléchargé sur le site Internet du RIOB.



www.riob.org

4^{ème} édition des Rencontres Internationales "Eau et Cinéma" (RIEC)



Les RIEC, un projet du Secrétariat International de l'Eau (SIE), basé à Montréal (Canada), visent à provoquer des rencontres entre le grand public, les gens du cinéma, des médias et les gestionnaires de l'eau.

La 4^{ème} édition des RIEC s'est tenue en Corée du Sud dans le cadre du 7^{ème} Forum Mondial de l'Eau en avril 2015. La Cérémonie de remise des prix a eu lieu le 15 avril 2015 à Gyeongju.

Les catégories en compétition

Pour cette édition, trois catégories de films étaient en compétition :

- La catégorie Vidé'Eau et jeunesse ;
- Les courts métrages ;
- Les documentaires.

Au total, 117 films ont été reçus. 38 films étaient en compétition officielle.

Inessa SÉRÉ
Assistante de projets "RIEC"
Secrétariat International de l'Eau
Fax : +1-514-849-2822
isere@sie-isw.org

www.sie-isw.org

www.riec-iwfe.org

www.facebook.com/RIEC.IWFE

Deux nouvelles publications pour une meilleure gestion des bassins



CEE-ONU



RÉSEAU INTERNATIONAL
DES ORGANISMES DE BASSIN



Global Water
Partnership



ONEMA
Office national de l'eau
et des milieux aquatiques



Office
International
de l'Eau

À l'occasion de la dernière édition du Forum Mondial de l'Eau en Corée, le **Réseau International des Organismes de Bassin (RIOB)**, la Commission Economique pour l'Europe des Nations Unies (CEE-ONU), le "Global Water Partnership" (GWP), l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques (ONEMA) et l'Office International de l'Eau (OIEau) ont publié conjointement deux ouvrages intitulés respectivement :

- "l'eau et l'adaptation au changement climatique dans les bassins transfrontaliers : leçons à retenir et bonnes pratiques", dans la collection des Nations Unies (RIOB, CEE-ONU),
- "la gestion et la restauration des écosystèmes aquatiques dans les bassins des fleuves et des lacs" (RIOB, GWP, ONEMA, OIEau), dans la collection des Manuels de Gestion de Bassin.

L'EAU ET L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE DANS LES BASSINS TRANSFRONTALIERS

Malgré les incertitudes locales quant à l'intensité et la variabilité du changement climatique, la fréquence des événements extrêmes qui en résultent et ses impacts sur les ressources en eau, il y a urgence d'engager tout de suite des mesures d'adaptation dans la gestion des bassins, notamment transfrontaliers.



Ainsi, la préparation de Plans pluriannuels de Gestion des Bassins des fleuves, des rivières, des lacs et des aquifères, nationaux et transfrontaliers, devient une priorité et doivent intégrer ces mesures d'adaptation.

A l'échelle des bassins transfrontaliers, une forte coopération entre les pays riverains est nécessaire, exigeant une attention à tous les niveaux et dans tous les secteurs. Pour asseoir une stratégie d'adaptation sur des bases solides, la participation de tous les acteurs concernés est indispensable, en dépassant les frontières physiques, politiques et institutionnelles multiples, et en s'ouvrant à tous les secteurs d'activités liés à l'eau.

Certains Organismes de Bassin à travers le Monde ont d'ores et déjà engagé des actions liées à l'adaptation au changement climatique. Il est aujourd'hui crucial de pouvoir tirer profit de leur expérience pratique et de favoriser les échanges entre toutes les Institutions concernées par le sujet de l'adaptation au changement climatique.

Pour faciliter ce processus d'échange, cette publication a mobilisé une soixantaine d'experts d'Organisations Internationales (OMM, GWP, AGWA, etc.) et d'Organismes de Bassins transfrontaliers et nationaux du Monde entier.

Ce document identifie les expériences réalisées sur le terrain et vise à donner des conseils pratiques à travers 58 études de cas, et 63 "leçons à retenir", sur la façon de préparer et mettre en œuvre une stratégie d'adaptation au changement climatique solide, réaliste et opérationnelle à moyen et long terme dans les bassins.

LA GESTION ET LA RESTAURATION DES ÉCOSYSTÈMES AQUATIQUES DANS LES BASSINS DES FLEUVES ET DES LACS

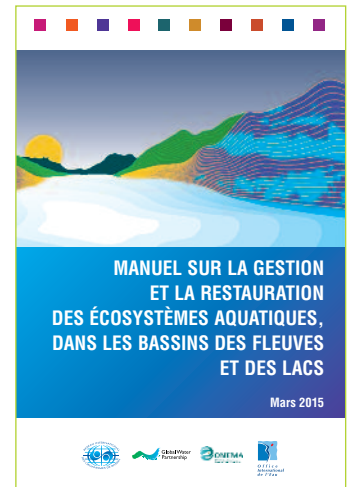
Outre leur grande valeur patrimoniale pour les paysages et la biodiversité, les écosystèmes aquatiques rendent des services importants de régulation de la ressource en eau et des écoulements ou encore d'autoépuration des pollutions. Les zones humides améliorent la qualité de l'eau en piégeant les sédiments, en filtrant les polluants et en absorbant des nutriments. Elles jouent également un rôle clé dans l'écroulement des crues et dans la prévention des sécheresses.

Cependant, les ressources en eau douce sont de plus en plus utilisées, gaspillées et polluées. Les activités humaines, quand elles ne détruisent pas purement et simplement ces milieux, perturbent souvent les biotopes, engendrent des pollutions et morcellent l'écoulement longitudinal de nombreux fleuves dans le Monde.

Il est aujourd'hui reconnu que les milieux aquatiques jouent le rôle "d'infrastructures vertes" autant indispensables à la bonne gestion des ressources en eau que les infrastructures artificielles traditionnelles.

Des exemples de bonnes pratiques et d'aménagements naturels efficaces peuvent être identifiés dans de nombreux pays.

Aujourd'hui, des progrès importants sont plus nécessaires que jamais pour passer de la théorie à la pratique et prendre des mesures concrètes pour préserver et restaurer les écosystèmes aquatiques à partir notamment de ces exemples réussis venant du terrain et identifiés dans différents bassins nationaux ou transfrontaliers.



Ce Manuel identifie 45 exemples de réalisations de terrain et vise à donner des conseils pratiques à travers 25 "leçons à retenir", sur la façon d'utiliser de façon réaliste, efficace et opérationnelle les "infrastructures vertes", restaurer, protéger et aménager les écosystèmes aquatiques, dans le cadre notamment des Plans de Gestion de Bassin et des mesures d'adaptation aux effets du changement climatique sur les ressources en eau.

Ces deux publications, diffusées gratuitement et initialement éditées en anglais pour le Forum Mondial de l'Eau de Corée, seront traduites en français avant l'été 2015 et ensuite dans d'autres langues.

Elles font suite aux publications précédentes des différents partenaires impliqués, notamment "le Manuel de la gestion intégrée des ressources en eau par bassin" (2009), "le Manuel de la gestion intégrée des ressources en eau dans les bassins des fleuves, des lacs et des aquifères transfrontaliers" (2012), "Les lignes directrices sur l'eau et l'adaptation aux changements climatiques" (2009) ou "Le bilan des expériences d'organismes de bassins transfrontaliers africains" (2014).

Accédez aux versions anglaises des ces documents sur Internet :

www.bassins-management-publications.org

Premier Forum International des Organismes de Bassin sur l'Environnement 26 - 28 Novembre 2014 - Nairobi - Kenya

Le 1^{er} Forum International des Organismes de Bassin pour l'Environnement a été co-organisé du 26 au 28 novembre 2014 à Nairobi, au Kenya par le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) et le Réseau International des Organismes de Bassin (RIOB).

L'objectif principal était de renforcer les Organismes de Bassin en tant que pièces maîtresses d'une gouvernance efficace de l'environnement aquatique.

Au cours d'un volet technique, qui s'est tenu les 26 et 27 novembre, les participants ont échangé leurs points de vue et présenté leurs expériences en relation avec quatre thèmes principaux :

- Qualité de l'eau et santé des écosystèmes ;
- Le lien (nexus) "eau-énergie-alimentation" et l'adaptation aux changements climatiques ;
- Les Lois et règlements sur l'environnement ;
- Les défis institutionnels.

Un Volet de Haut Niveau s'est tenu le 28 Novembre 2014, au cours duquel les représentants des pays et des Organismes de Bassin ont délibéré sur la voie à suivre en se basant sur les conclusions du volet technique.

Les participants ont mis l'accent sur l'importance d'une gouvernance durable de l'eau douce, au vu de l'état préoccupant actuel des ressources mondiales et cela dans le cadre des nouveaux Objectifs du Développement Durable après 2015 de l'ONU.

Ils ont souligné que la gestion par bassin s'est développée positivement dans de nombreux pays et qu'il existe de nombreuses expériences dans le Monde entier montrant que la gestion intégrée et raisonnée des ressources en eau, organisée par bassin, est primordiale aujourd'hui.

Ils ont insisté sur le fait que la gestion durable des bassins requiert des engagements ambitieux et à long terme de la part des Gouvernements, des acteurs régionaux, nationaux et locaux et de la communauté internationale,



pour faire face aux nombreux défis économiques, sociaux et environnementaux à venir :

- Les Organismes de Bassin sont les gardiens de ressources vitales pour l'humanité.
- La protection et la restauration des écosystèmes d'eau douce devraient être prioritaires pour la sécurité.
- Il est essentiel de créer ou de renforcer les capacités pour l'évaluation et le monitoring des ressources en eau douce et des écosystèmes associés.
- Il faut renforcer la coopération entre toutes les parties prenantes, aux niveaux international, régional, national et local, et entre les pays riverains.

Renforcement des Organismes de Bassin

Les Organismes de Bassin sont dans une position unique pour coordonner les travaux des pays riverains, des partenaires internationaux de développement, des Autorités Locales, des entreprises privées et d'autres acteurs au niveau du bassin, afin de conduire des actions cohérentes pour atteindre des objectifs environnementaux communs et promouvoir l'utilisation durable de l'eau douce de la planète.

Plus d'informations sur le Forum :

www.unep.org/delc/forumbasinorganizations

Conclusion du diagnostic des bassins transfrontaliers - "TWAP"

Le Programme de Diagnostic des Eaux Transfrontalières du Fonds pour l'Environnement Mondial - FEM (Transboundary Waters Assessment Programme - TWAP / GEF) a terminé la première évaluation globale comparative de toutes les eaux transfrontalières pour cinq catégories de systèmes aquatiques : les aquifères, les lacs, les rivières et les grands écosystèmes marins, et une évaluation thématique des océans. Les résultats du projet ont pour but d'aider le FEM dans la définition des priorités pour soutenir la conservation des eaux transfrontalières.

La composante "TWAP" des bassins fluviaux porte sur une évaluation de 286 bassins transfrontaliers, pour un total de 17 indicateurs.

La projection du stress hydrique transfrontalier a été évaluée pour 5 indicateurs, à l'horizon 2030 et 2050.

Les indicateurs sélectionnés se concentrent sur l'évaluation du risque dans les bassins transfrontaliers au travers des thèmes de la quantité d'eau (stress hydrique environnemental, humain et agricole), la qualité de l'eau (nutriments et pollution des eaux usées), les écosystèmes (connectivité des zones humides, impacts des barrages, menace pour les poissons, risques d'extinction), la gouvernance (cadre juridique, tension hydropolitique, environnement favorable) et la socio-économie (dépendance économique de l'eau, bien-être sociétal, exposition aux catastrophes naturelles

liées au climat), ainsi que sur les interconnexions avec d'autres systèmes aquatiques via les indicateurs d'influence des deltas et des lacs.

Les résultats comprennent des cartes mondiales du risque pour tous les indicateurs et sous-indicateurs, des fiches sur les bassins, avec les résultats portés dans des tableaux de bord.

Les partenaires du consortium du "TWAP Bassins" sont : le PNUE-DHI, le SIWI, l'UICN, l'Université de New-York, le Programme International sur la Géosphère-Biosphère, l'Université de Columbia, l'Oregon State University, l'Université de Kassel et la Delta Alliance.

Les résultats des indicateurs du TWAP des bassins et les informations sur l'évaluation TWAP sont disponibles sur :

<http://twap-rivers.org>

www.geftwap.org

Maija Bertule

Partenariat PNUE-DHI
Centre sur l'Eau et de l'Environnement
Fax : +45 4516 9292
mabe@dhiigroup.com





Initiative sur la Gouvernance de l'Eau



3^{ème} Réunion plénière de l'Initiative
28-29 avril 2014 - Madrid - Espagne

L'Initiative sur la Gouvernance de l'Eau (WGI), coordonnée par l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE), fait suite aux engagements pris lors du 6^{ème} Forum Mondial de l'Eau tenu à Marseille en 2012.

L'objectif de l'Initiative est d'asseoir solidement des principes de la bonne Gouvernance de l'Eau à partir des expériences acquises par des Institutions et des pays du Monde entier et des propositions de quatre groupes de travail mis en place depuis mars 2013.

Le RIOB, l'OIEau et l'UNESCO animent le groupe de travail n°3 sur la Gouvernance des bassins de fleuves, lacs et aquifères, nationaux et transfrontaliers.

Ce travail sur les bassins aboutira à la proposition de principes de bonne Gouvernance autour des axes suivants :

- Les cadres législatifs et institutionnels tels que les traités, les accords régionaux, les réglementations, les plans de gestion, et toutes autres dispositions juridiques pour un usage équilibré des ressources et des sols ;

- Le renforcement et la création d'Organismes de Bassin de fleuves, lacs et aquifères nationaux ou transfrontaliers capables d'assurer une gestion durable des ressources en eau ;
- Le développement des diagnostics et des états des lieux permettant d'orienter les décisions à prendre ;
- Une gestion conjointe des eaux de surface et souterraines ;
- L'établissement d'un ensemble d'indicateurs de gouvernance à l'échelle des bassins.

Ce travail a été présenté au Forum Mondial de l'Eau dans le cadre des sessions prévues dans le thème "Gouvernance efficace (4.2.)" et plus particulièrement lors de la session 4.2.3 sur "le renforcement de la Gouvernance des bassins pour gérer la ressource en eau aux différentes échelles".

Delphine Clavreul

Programme sur la gouvernance de l'eau
Division des Politiques Régionales
de Développement

Delphine.CLAVREUL@oecd.org

www.oecd.org



"International River Symposium"

Pour une meilleure gestion des grands fleuves



La 17^{ème} édition du River Symposium a eu lieu à Canberra en Australie du 15 au 18 septembre 2014, dans le Bassin du Fleuve Murray-Darling.

Ce bassin, qui a bénéficié d'une grande partie des 13 Md de dollars engagés depuis 2007 par le Gouvernement australien pour la réforme de l'eau a servi ainsi de toile de fond aux débats placés sous le thème général des "Grands bassins hydrographiques".

"L'International River Symposium" bénéficie du soutien du **Partenariat Mondial pour la Promotion de la Gestion Intégrée des Bassins**, qui rassemble "l'International River Foundation", "The Nature Conservancy", le Fonds Mondial pour la Nature (WWF), le **Réseau International des Organismes de Bassin**, le Fonds Mondial pour l'Environnement, l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature, la Commission Internationale pour la Protection du Danube, le "Great Rivers Partnership" et le "Global Water Partnership - GWP".

Le Symposium est une véritable plateforme internationale de partage des connaissances et des idées novatrices sur tous les aspects de la gestion des fleuves du Monde entier. Il entend être un "think-tank" faisant émerger les meilleures pratiques.

M. Jean-François Donzier, Secrétaire du **Réseau International des Organismes de Bassin**, a été invité à présenter les conclusions finales du Symposium.

Le "Prix International des Rivières 2014" a été attribué à la Commission Internationale pour la Protection du Rhin.

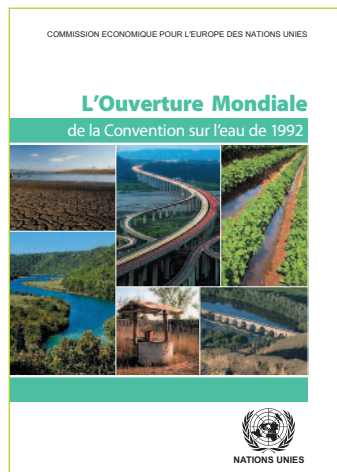
www.riversymposium.com



 INTERNATIONAL
RIVERSYMPOSIUM
www.riversymposium.com


INTERNATIONAL
RiverFoundation

Renforcement de la coopération sur les ressources en eau partagées : le rôle des Conventions sur l'Eau



60 pour cent des eaux douces de la planète traversent les frontières et subissent des pressions croissantes ; les cadres juridiques internationaux jouent donc un rôle crucial pour la prévention des conflits et pour assurer une gestion durable des ressources en eau. 2014 a été une année particulière pour la coopération dans le domaine des eaux transfrontières : désormais, deux cadres juridiques de portée mondiale favorisent la coopération dans les bassins transfrontaliers.

La Convention des Nations Unies de 1997 sur le droit relatif aux utilisations des cours d'eau internationaux à des fins autres que la navigation (Convention de 1997) est entrée en vigueur cette année avec l'adhésion d'un 35^{ème} pays.

La Convention sur la protection et l'utilisation des cours d'eau transfrontières et des lacs internationaux de 1992 (Convention sur l'Eau de la CEE-ONU ou Convention d'Helsinki) est ouverte à l'adhésion de tous les Pays-Membres de l'ONU et compte aujourd'hui 40 Parties.

Ces deux cadres juridiques apportent ensemble une base solide pour la coopération dans les bassins transfrontaliers. Comme le Secrétaire Général des Nations Unies l'a souligné, ces deux

Conventions se complètent mutuellement et devraient être mises en œuvre de manière cohérente.

De nombreux pays dans différentes régions du Monde reconnaissent que les deux conventions sur l'eau constituent une source d'inspiration permettant de progresser dans la gestion conjointe des ressources en eau, tant de surface que souterraines.

Le travail réalisé dans le cadre de la Convention sur l'Eau offre des possibilités de partager des bonnes pratiques, par exemple dans la gestion des Organismes de Bassin.

Au cours de l'Atelier **"Commissions de bassins versants et autres organes communs relatifs à la coopération en matière d'eaux transfrontières : Aspects techniques"**, co-organisé (Genève, 9-10 avril 2014) avec le RIOB et plusieurs partenaires,



120 participants ont échangé leurs expériences sur le travail des Organismes communs de Bassin, en matière de coordination intersectorielle, d'infrastructures communes, de gestion des eaux souterraines, de protection de l'environnement et de gouvernance, y compris le financement et la communication. Un projet de principes pour des Organismes communs de Bassin plus efficaces a été élaboré, se

concentrant sur leur création, leur structure et fonctions, ainsi que sur leur fonctionnement et financement.

Chantal Demilecamps

Chargée de l'Environnement
Commission Economique pour l'Europe
des Nations Unies - Division de l'Environnement
Fax : + 41 22 917 01 07

Chantal.Demilecamps@unece.org

Plus d'informations :

www.unece.org/env/water

L'adaptation au changement climatique dans les bassins

La CEE-ONU et le RIOB ont uni leurs efforts pour donner une suite concrète à l'un des engagements pris lors du dernier Forum Mondial de l'Eau à Marseille sur l'adaptation au changement climatique à l'échelle des bassins.

Depuis plus de deux ans, ils travaillent sur le sujet avec une vingtaine d'Organismes de Bassin à travers le Monde et avec une dizaine de partenaires internationaux.

Une Plate-forme d'Organismes de Bassin œuvrant sur l'adaptation au changement climatique a été constituée à la fois pour échanger les bonnes pratiques, tirer les premiers enseignements des actions engagées et les diffuser.

Ce groupe a aussi préparé un document sur **"L'eau et l'adaptation au changement climatique dans les bassins transfrontaliers : Leçons à retenir et bonnes pratiques"**.

Cette publication complète le document **"Lignes directrices sur l'eau et l'adaptation aux changements climatiques"** édité par la CEE-ONU en 2009.

Les différentes versions sont téléchargeables sur :

www.bassins-management-publications.org

www.riob.org





5^{ème} Assemblée Générale du RAOB

12 et 13 février 2015 - Addis Abeba - Ethiopie

Le Réseau Africain des Organismes de Bassin (RAOB) a réuni tous ses Membres et partenaires du 12 au 13 février 2015 à Addis Abeba pour sa cinquième Assemblée Générale, dont l'objectif principal était de valider sa stratégie décennale ainsi que son plan d'action quinquennal.

Son Excellence Mr Alemayehu Tegenu, Ministre Ethiopien de l'Eau et de l'Energie, Mme Rhoda Peace Tumusiime, Commissaire à l'Economie et à l'Agriculture à l'Union Africaine ont ouvert les travaux.

Au mois de décembre 2014, la Capitale Africaine avait déjà abrité les réunions du Comité de Pilotage du Projet de Renforcement des Institutions de Gestion des Eaux Transfrontalières en Afrique (SITWA) et celle du Bureau de Coordination du RAOB.

La rencontre de février 2015 a été l'occasion d'accueillir de nouveaux Membres, de discuter des nouveaux projets initiés par les partenaires financiers et d'échanger sur l'état des lieux pour l'application des Conventions Internationales sur les Bassins Transfrontaliers.

La quatrième Assemblée Générale, qui s'était tenue à Dakar en 2010, avait approuvé, entre autres :

- le développement de mécanismes viables de financement des Organismes africains de Bassin et leur mise en œuvre rapide.
- le Programme Régional d'Aménagement intégré du Massif du Fouta Djalon.

L'Assemblée Générale de 2015 a été l'occasion d'examiner les nouvelles orientations du Réseau, les rapports statutaires et financiers et de renouve-



Hawa S. Diop

Chargé de la Communication
Projet GWPO/RAOB-SITWA-UE
sitwaanbo.hawa@gmail.com

www.raob-anbo.org

ler ses instances. Elle a approuvé la stratégie décennale 2015-2025 du Réseau, ainsi que le cadre logique du projet d'appui au Réseau financé par le PNUD/GEF.

Suite à cette rencontre d'envergure, l'autre date importante de l'agenda du RAOB sera la rencontre avec les bailleurs et partenaires au développement qui aura lieu mi-2015 et qui permettra de nouer des accords de financement pour la mise en œuvre de la stratégie du RAOB.

"SITWA" : AN 2

Renforcement des Institutions de Gestion des Eaux Transfrontalières en Afrique



L'atelier de Kampala

Avec l'appui financier de l'Union Européenne, le RAOB met en œuvre le Projet de Renforcement des Institutions de Gestion des Eaux Transfrontalières en Afrique (SITWA) depuis octobre 2012 avec le support technique du GWP (Global Water Partnership). L'objectif principal est de renforcer la coopération régionale au niveau politique, économique et des partenaires pour la

gestion durable des ressources en eau transfrontalières en Afrique, de contribuer à la paix, à la sécurité, à la stabilité et à la réduction de la pauvreté, en s'appuyant sur le savoir-faire africain.

Les objectifs spécifiques consistent à faire du RAOB une organisation durable et influente au service du Conseil Africain des Ministres de l'Eau (CAME), par le biais d'un programme d'assistance technique aux Orga-

nismes de Bassin (OB) à travers les Commissions Economiques Régionales (CER).

Après la validation du Plan d'actions 2014-2016 à Addis-Abeba, en Ethiopie, le projet SITWA s'est engagé dans une phase opérationnelle. Il a bouclé l'élaboration du projet de Stratégie décennale 2015-2025 et le Plan d'actions quinquennal 2015-2019, marqué par cinq ateliers sous-régionaux de consultation

Le document a été validé par les Parties Prenantes et soumis à l'Assemblée Générale du RAOB pour approbation. Parallèlement, 3 études ont été validées à Kampala (Ouganda), en septembre 2014 par les Organismes de Bassin, suite à la consultation tenue à Kigali en juillet 2014.

Il s'agit de la Planification de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau, de l'Adaptation au Changement Climatique et du Développement des Infrastructures communes des Bassins Transfrontaliers africains.

Le SADIEau, Système Africain d'Information sur l'Eau, a réuni à Saly, au Sénégal, ses Points Focaux et a précisé les règles permettant d'améliorer son alimentation (www.sadieau.org).

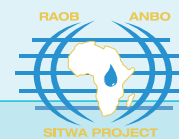
Une formation sur le financement des OB a été organisée conjointement avec ICA (Infrastructure Consortium for Africa) et le SIWI (Stockholm International Water Institute).

Tanor Meïssa Dieng

Coordonnateur par Intérim du Projet
sitwaanbo.tanor@gmail.com

Suivez nous sur Facebook :

www.facebook.com/sitwaproject



SADIEau



Systeme Africain d'Information sur l'Eau



L'atelier SADIEau de partage d'informations

Le **Systeme Africain de Documentation et d'Information sur l'Eau (SADIEau)** regroupe des organismes partenaires qui rassemblent ou produisent de l'information sur l'eau et sur sa gestion dans toute l'Afrique.

Il référence cette information et en propose un accès gratuit via son portail Internet.

La dynamique autour de **SADIEau** a été relancée en mars 2014, par l'Organisation pour la Mise en Valeur du fleuve Sénégal (OMVS), en partenariat avec l'Union Européenne.

L'atelier de partage des informations s'est tenu à Mbour (Sénégal) du 17 au 21 mars 2014.

Il a mis en évidence la haute valeur ajoutée de **SADIEau**, reposant sur la mise en réseau des producteurs d'information africains, le travail multilingue en français, anglais et portugais et son portail unique, partagé par des milliers d'internautes.

Les **Points Focaux de SADIEau** ont bénéficié d'une formation de l'OIEau, Secrétaire du Réseau International des Organismes de Bassin (RIOB), pour permettre l'enrichissement du portail en toute autonomie.

L'animation d'un nouvel atelier en visio-conférence le 30 octobre 2014 a permis de consolider les connaissances et la méthodologie.

www.sadieau.org



Bilan des expériences d'Organismes de Bassins Africains

Le **"Bilan des expériences d'Organismes de Bassins Transfrontaliers - Bonnes pratiques et recommandations"** a été publié en avril 2014 avec l'appui de l'**Agence Française de Développement (AFD)** et il est disponible en ligne en versions française et anglaise sur le site :

www.basins-management-publications.org

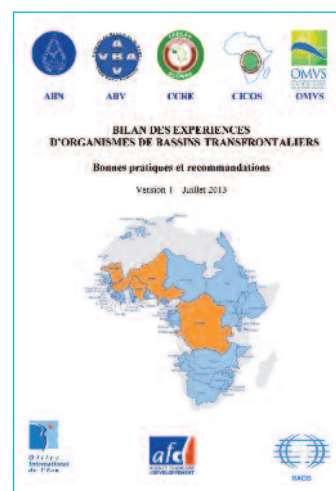
Un accord de partenariat a été signé entre l'AFD et le Secrétariat Mondial du RIOB autour de différents thèmes de collaboration :

- **l'appui aux Organismes de Bassin** des Fleuves Sénégal (OMVS), Niger (ABN), Congo (CICOS), Volta (ABV), Tchad (CBLT), Mékong (MRC) ainsi qu'au Centre de Coordination des Ressources en Eau (CCRE) de la Communauté Economique des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et

au Réseau Africain des Organismes de Bassin (RAOB) ;

- **l'animation d'un groupe de travail pour le suivi hydrologique des grands bassins transfrontaliers** ; capitalisation des supports de formation et préfiguration d'un modèle de financement pérenne des projets WHYCOS ;
- **la création d'un groupe de travail sur l'altimétrie spatiale appliqué à l'hydrologie.**

Dans le cadre de cette dernière activité une première réunion du groupe de travail s'est tenue à l'IRD Montpellier en novembre 2014 à l'invitation de l'Office International de l'Eau (OIEau) et sous l'égide de l'AFD, avec le CNES, l'IRD, l'IRSTEA, BRL et la CNR. Il s'agit d'une première réunissant les mondes du spatial, de l'hydrologie et de la gestion des ressources en eau.



Frédéric Maurel

Chef de Projets Eau et Assainissement
Agence Française de Développement
maurell@afd.fr

www.afd.fr



"Africa Water Forum 2014"

Le Forum **"Africa Water 2014"** s'est tenu du 12 au 14 juin 2014 à Ouagadougou en réunissant plus de 650 participants autour de la question : comment permettre un accès à l'eau et à un service d'assainissement pour tous en Afrique ?

Face à une croissance démographique rapide, une urbanisation galopante (le continent comptera près de 3 milliards d'habitants à l'horizon 2050, dont 60 % d'urbains) et aux effets des perturbations climatiques, l'accès à une eau potable et à un assainissement amélioré pour tous en Afrique, ainsi que la disponibilité pour les autres usages de l'eau, comme l'irrigation et la production d'énergie, devient, plus que jamais, un enjeu majeur.

C'est dans le cadre de cet événement, organisé conjointement par le Gouvernement burkinabè et 2IE en partenariat avec le Conseil des Ministres Africain de l'Eau (AMCOW) et le Conseil Mondial de l'Eau, que le **Secrétariat du RIOB, est intervenu comme animateur des deux thèmes de réflexion suivants :**

- **La coopération et le développement des grandes infrastructures hydrauliques dans les bassins transfrontaliers en Afrique,**
- **L'innovation pédagogique au service du renforcement des capacités dans le secteur de l'eau et de l'assainissement.**

www.2ie-edu.org





Conférence Parlementaire des Pays- Membres

La première Conférence des Parlementaires et des Ministres du Burkina Faso, de la Côte-d'Ivoire, de la Guinée, du Niger, du Nigeria et du Tchad, sur le financement durable de l'Autorité du Bassin du Niger (ABN), s'est tenue les 11 et 12 novembre 2013 à Abuja, au Nigeria, sous la présidence de Madame Amina Mahamat, Secrétaire d'Etat aux Finances et au Budget de la République du Tchad.

L'objet de cette Conférence était de donner une nouvelle impulsion à l'Institution en vue de rechercher les solutions appropriées à son développement durable et harmonieux.

C'est la première fois de son histoire que l'ABN organise une telle Conférence.

Les Etats-Membres doivent soutenir l'ABN pour lui permettre de bien mener sa mission en vue d'améliorer les conditions de vie des populations du Bassin du Niger.

Les participants ont suivi plusieurs exposés, liés à la responsabilité émergente du Réseau des Parlementaires dans le financement du budget de l'ABN.

Le mandat, les objectifs, les réalisations ainsi que le financement durable de l'ABN ont été également débattus.

Abdoulaye Kaya

Autorité du Bassin du Niger (ABN)
abdoulayekaya@yahoo.fr

L'ABN fête ses 50 ans !

Interview du Secrétaire Exécutif



50 ans après, pouvez-vous dire si le but assigné à l'ABN par ses pères fondateurs est atteint aujourd'hui ?

Les pères fondateurs, en créant l'Autorité, lui ont assigné le but de promouvoir la coopération entre les Etats-Membres et d'assurer le développement intégré du Bassin du Niger dans tous les domaines de l'énergie, de l'hydraulique, de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche et de la pisciculture, de la sylviculture et de l'exploitation forestière, des transports et des communications, et de l'industrie.

En effet, après la crise financière au cours des années 90, et à la faveur du processus de la Vision Partagée pour un développement durable du Bassin du Niger - lancé à partir de février 2002 par le Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'ABN - les Etats-Membres ont manifesté leur volonté politique réelle de coopérer en agissant sur la solidarité pour une gestion concertée et durable des ressources naturelles du bassin.

Suivant cette nouvelle volonté politique, le cadre juridique et institutionnel de l'ABN a été renforcé avec l'adoption de la Charte de l'Eau et de ses annexes.

Cinquante ans après, nous pouvons affirmer avec fierté que le premier but, à savoir la promotion de la Coopération entre les Pays-Membres, est atteint.

Est-ce possible de dresser un bilan des actions de l'ABN en direction des populations en terme de développement intégré du Bassin ?

Concernant le développement intégré du Bassin, des actions déterminantes et des évolutions majeures ont été réalisées, permettant de dresser un bilan positif et des perspectives prometteuses :

- **L'amélioration de la connaissance des ressources en eau du Bassin**, avec le suivi régulier de 105 stations hydrologiques, dont 32 plate-formes de collecte de données, et la constitution de 9 bases de données au niveau de chaque pays et une base de données au niveau régional, permettant l'échange d'informations entre les pays.
- **Le développement d'outils d'aide à la décision** pour la planification des actions et la prévision des événements hydrologiques extrêmes dans un contexte de changement climatique.
- **L'adoption du Plan d'Action de Développement Durable (PADD)**, assorti d'un Programme commun d'Investissements pour la période 2008 - 2027.

Chiffré à 6,2 millions d'Euros, le Plan d'Investissement du PADD comporte la réhabilitation d'ouvrages structurants existants (Kainji et Jebba, Lagdo) et la construction de nouveaux barrages (Fomi, Taoussa, Kandadji, etc.), des actions de protection des ressources et des écosystèmes et de renforcement des capacités des acteurs.

Le montant total des annonces faites par les Partenaires Techniques et Financiers représente 1561,29 millions d'Euros, dont des conventions signées pour 800 millions d'Euros et 140,52 millions d'Euros en cours de mobilisation.

- **14 projets régionaux** (sans barrages structurants) ont été mis en œuvre ou sont en cours pour un total de 505 millions d'Euros.
- **Trois projets régionaux** sont en instance de démarrage ou en préparation pour un total de 275,85 millions d'Euros.

Dans ce bilan, on relèvera particulièrement l'importance du portefeuille de projets, qui montre bien la confiance des Partenaires Financiers envers l'ABN et ses Etats-Membres. Il est vrai que l'ABN, après la traversée de périodes très difficiles, constitue aujourd'hui un modèle en matière de gestion de bassin transfrontalier, aussi bien en Afrique qu'à travers le Monde.

Votre mot de la fin ?

Aujourd'hui, les Etats-Membres et le Secrétariat Exécutif se doivent de maintenir le cap en continuant de susciter l'adhésion des Partenaires Techniques et Financiers aux actions de l'ABN, lesquelles sont menées au bénéfice de plus de 160 millions de personnes.

En corollaire, nous voudrions demander aux Partenaires Techniques et Financiers de l'ABN, notamment à la Banque Mondiale, leur chef de file, de poursuivre leur soutien à l'Autorité, afin de consolider les acquis de la Vision Partagée et surtout de renforcer la résilience des populations du bassin aux effets néfastes de la variabilité climatique.

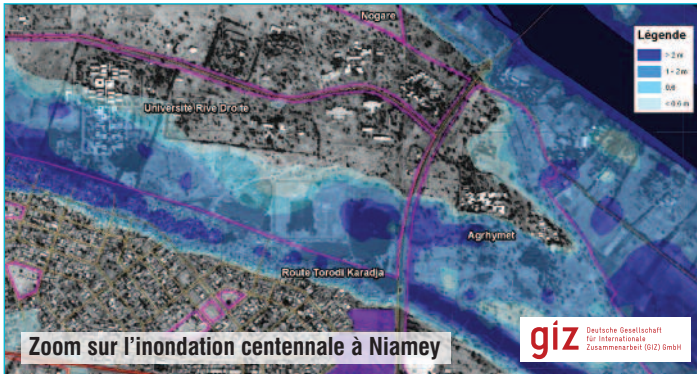
Son Excellence Collins R.U. Ihekire
Secrétaire Exécutif de l'ABN

www.abn.ne

Autorité du Bassin du Niger (ABN)



Amélioration de la prévision des inondations et des systèmes d'alerte précoce



L'Agence de Coopération Internationale Allemande pour le Développement (GIZ) finance un projet d'appui à l'ABN pour l'amélioration des prévisions des inondations et des systèmes d'alerte.

Le groupement Deltares - OIEau - UNESCO IHE est chargé de la mise en œuvre du projet, dont l'objectif général est de réduire la vulnérabilité des populations riveraines du Fleuve Niger face aux inondations.

Les activités prévues pour la mise en œuvre du projet sont :

- une cartographie de l'aléa et du risque d'inondation des zones concernées,

- l'élaboration d'un modèle de prévision des inondations, prenant en compte les aspects météorologiques et hydrologiques,
- l'amélioration de la gestion du projet "Niger HYCOS",
- l'appui à l'ABN pour le développement d'un système d'alerte précoce.

Plusieurs missions conjointes sont ainsi réalisées au siège de l'ABN à Niamey, dans le but d'étudier le système actuel de prévision des inondations (Système Informatique de Prévision - SIP) et d'identifier les possibilités de développement. Les premières cartes ainsi que les tests de prévision seront réalisés en 2015.

Un Réseau de journalistes



L'Autorité du Bassin du Niger, en accord avec le Ministère des Eaux et Forêts de la Côte d'Ivoire, a tenu, le 20 mars 2014, un atelier national à Abidjan, en Côte d'Ivoire, afin de mettre en place un Réseau des Journalistes et Communicateurs ivoiriens pour mieux informer les populations en général et, de façon spécifique, les usagers du Bassin.

La naissance de ce Réseau constitue un catalyseur pour rendre l'Autorité du Bassin du Niger plus visible dans le pays et faire connaître ses activités à toute la population ivoirienne.

Les représentants de l'ABN ont tour à tour fait la genèse de l'institution et présenté la vision, les objectifs, la Charte de l'Eau du Bassin du Niger, le Plan Stratégique.

Les participants ont élu un bureau de six Membres, composé de journalistes et communicateurs de la Côte d'Ivoire.

Abdoulaye Kaya

Autorité du Bassin du Niger (ABN)
abdoulayekaya@yahoo.fr

www.abn.ne

Autorité du Bassin de la Volta (ABV)



Renforcement des capacités de la Direction Exécutive



Le Réseau International des Organismes de Bassin (RIOB) accompagne depuis 2012 l'Autorité du Bassin de la Volta (ABV) dans le cadre d'un projet de renforcement des capacités pour la mise en œuvre de son Plan Stratégique, avec le soutien de l'Union Européenne, de l'Agence Française de Développement, des Agences de

l'Eau Seine-Normandie et Adour-Garonne.

Le Conseil des Ministres de l'ABV s'est tenu à Lomé au Togo en mars 2014, précédé du Comité des Experts. Lors de cette réunion statutaire, les ministres des six Pays-Membres ont adopté des résolutions, parmi lesquelles le recrutement d'experts pour renforcer

l'équipe de la Direction Exécutive de l'ABV et la doter ainsi de plus de moyens pour remplir ses missions.

Une évaluation à mi-parcours a été effectuée en août 2014, qui a validé les orientations du projet.

Les prochaines étapes comporteront l'appui au Plan Directeur et à l'Outil d'Aide à la Décision qui l'accompagne, ainsi qu'à la Charte de l'Eau du Bassin de la Volta.

Charles A. Biney

Directeur Exécutif
Autorité du Bassin de la Volta
Fax : + 226 50376486
cbiney@gmail.com

www.abv-volta.org



Charte de l'Eau du Bassin



Le Lac Tchad

La Commission du Bassin du Lac Tchad (CBLT), créée en 1964, est mandatée pour assurer la gestion durable et équitable du Lac, de ses affluents et des autres ressources partagées du Bassin. Elle est aussi chargée de la

préservation des écosystèmes, du maintien de la paix et de la sécurité transfrontalière.

Le projet "Préservation du Lac Tchad - Contribution à la Stratégie de Développement du Lac", financé

par le Fonds Français pour l'Environnement Mondial (FFEM) comporte deux composantes :

- l'une relative à l'expertise collégiale et la modélisation, mise en œuvre par l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD),
- l'autre, relative à l'entrée en vigueur de la Charte de l'Eau et au renforcement des relations de la CBLT avec les autres Organismes de Bassins, mise en œuvre par l'Office International de l'Eau (OIEau), Secrétaire du RIOB.

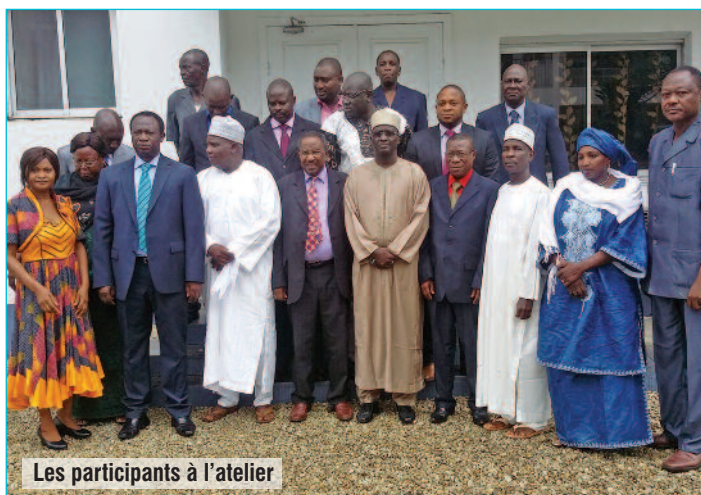
Les activités sont axées sur la préparation des annexes de la Charte, la sensibilisation des acteurs pour sa ratification, mais aussi celle de la Convention de l'ONU de 1997, ainsi que la mise en place de stratégies de relations entre la CBLT et ses partenaires.

Quatre ateliers de vulgarisation de la Charte et de la Convention de 1997 ont été organisés ainsi qu'une visite d'étude à Paris des experts de la CBLT. A cette occasion, ils ont participé à une réunion de restitution organisée par le FFEM.

Un atelier sera organisé en 2015 pour le partage d'expériences et le renforcement des relations de la CBLT avec les autres Organismes de Bassin Transfrontalier. Une plaquette de communication, destinée aux parlementaires, est en cours d'élaboration pour appuyer la ratification de la Charte.

L'aboutissement de ce projet aura permis de renforcer le cadre juridique et institutionnel de la CBLT, d'assurer une meilleure gestion des ressources en eau du Bassin, et d'améliorer ainsi le bien-être des populations.

Atelier sur l'amélioration de la quantité des eaux du Lac Tchad



Les participants à l'atelier

Un atelier sur l'amélioration de la quantité des eaux du Lac Tchad s'est tenu à Douala au Cameroun, du 4 au 8 août 2014.

Les participants ont préparé les Documents d'Appel d'Offres (DAO) des travaux d'amélioration de l'hydraulicité du Chari et du Logone (principaux affluents du Lac Tchad) et d'aménagement du Lac Tchad, le réceptacle des sédiments transportés par ces cours d'eau.

Ces travaux sont compris dans les composantes du programme transfrontalier du Plan Quinquennal d'Investissement (PQI) 2013-2017 de la CBLT, dont le financement par la Banque Africaine de Développement (BAD) est acquis.

Rappelons que le 14^{ème} Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CBLT, tenu le 30 avril 2012 à N'Djamena, avait autorisé le Secrétariat Exécutif à entreprendre des actions concrètes devant concourir à la restauration du niveau du Lac Tchad.

Ces actions intéressent surtout la limitation des pertes d'eau du Chari et du Logone dans leurs zones inondables, la protection des berges contre l'érosion et la lutte contre l'ensablement de ces cours d'eau, ainsi que contre la sédimentation dans le Lac Tchad.

Michel Dimbele-Kombe

Directeur de l'Observatoire du Bassin
Commission du Bassin du Lac Tchad (CBLT)
Fax : +235 252 41 37
mdimbelekombe@yahoo.fr

www.cbtl.org



www.riob.org

Toutes les informations
sont disponibles
sur le Web



www.riob.org

1.43 Million de visiteurs en 2014



Bassin du Congo - CICOS

Facilité Eau de l'Union Européenne : projet d'appui à la CICOS



Participation au Comité de Bassin AERM

Démarré début 2012, le projet d'appui à la Gestion des Ressources en Eau du Bassin du Congo, soutenu par l'Union Européenne et par l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse (AERM) s'est terminé fin 2014.

Il aura vu en trois ans l'organisation de stages de formation en hydrologie opérationnelle pour les Services Hydrologiques Nationaux des pays de la Commission Internationale du Bassin Congo-Oubangui-Sangha (CICOS), ainsi que l'appui à la réalisation d'un Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) à travers une démarche participative.

Plusieurs activités ont été organisées en 2014, notamment des échanges autour des objectifs du SDAGE et leur appropriation par les Acteurs Non Étatiques, avec l'appui de l'OIEau, d'Eau Vive et de Solidarité Eau Europe.

Les représentants de la CICOS ont aussi été invités par l'AERM à participer au Comité de Bassin Rhin-Meuse.

L'atelier de clôture du projet en novembre 2014, cofinancé par la Coopération allemande, constitue enfin la première réunion de la Plate-forme de Concertation Régionale, installée par la CICOS pour la mise en œuvre du SDAGE.

Damien Brunel
Conseiller CICOS

dbrunel.atcicos@yahoo.fr

www.cicos.info



"Prosper'eau" : un jeu pour sensibiliser à la GIRE



Du 10 au 12 novembre 2014, l'atelier de mise en place de la Plate-forme de Concertation Régionale du Bassin du Congo s'est tenu à Brazzaville (Congo) sur financement conjoint de l'Union Européenne, de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse et de la Coopération allemande.

Une centaine de participants venus du Cameroun, de la République Centrafricaine, du Congo, de la République Démocratique du Congo et du Gabon ont contribué par leur présence active au succès de cet atelier, animé par l'Office International de l'Eau, Secrétaire du RIOB, Solidarité Eau Europe et Eau Vive.

La mise en place de cette Plate-forme Régionale est essentielle pour permettre, au travers des liens établis avec la Commission Internationale du Bassin Congo-Oubangui-Sangha (CICOS), l'élaboration du Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) du Bassin du Congo.

Mais ce SDAGE doit également s'appuyer sur une forte implication des usagers et des populations du Bassin.

La gestion intégrée et équilibrée du Fleuve Congo doit être la clef d'une prospérité partagée par ces populations.

C'est ce principe qui est à l'origine du jeu "Prosper'eau", qui a été testé avec les participants de l'atelier. Une session de "Prosper'eau" propose aux participants de se répartir en trois groupes (les Populations, les Politiques et les Prestataires). A partir d'un enjeu "eau" pour le bassin (mise en place d'un barrage, diminution des ressources halieutiques, changements climatiques, ...), chaque groupe joue ses cartes et il se dessine alors sur le tableau du jeu des solutions ... ou des oppositions. La CICOS, le 4^{ème} joueur, intervient comme facilitateur.

Raymond Jost

Solidarité Eau Europe
contact@see-swe.org

www.see-swe.org

Sénégal - Bassin Arachidier



PAGIRE : Plan d'Action de Gestion Intégrée des Ressources en Eau

Le Bassin Arachidier couvre le quart de la superficie du Sénégal. Situé au Nord de la Gambie, il regroupe les Bassins Versants du Sine, du Saloum, du Carcar et des petits fleuves côtiers et affluents Nord de la Gambie.

Le dimensionnement et la réalisation d'ouvrages efficaces pour améliorer la mobilisation des eaux de surface sont difficiles, compte tenu de diverses contraintes spécifiques (absence de données hydrologiques, remontée d'eau marine, écoulements semi-endoréiques, etc.).

La Direction de la Gestion et de la Planification des Ressources en Eau (DGPRE) a assuré la maîtrise

d'ouvrage de cette étude et en a confié la réalisation au groupement de bureaux d'études ARTELIA / IDEV-ic. Un appui financier a été apporté par le Royaume de Belgique.

Les objectifs principaux de l'étude étaient de fournir aux décideurs et aux techniciens, les éléments pour améliorer la connaissance et la mobilisation de l'eau de surface dans le Bassin Arachidier.

Elle aura permis de fournir un certain nombre d'outils opérationnels, pour le choix des sites et le dimensionnement des ouvrages.

Parmi ces outils, on peut citer :

- Un atlas cartographique, avec différentes cartes thématiques (population, altimétrie, hydrogéologie, morpho-pédologie, lames d'eau écoulée, isohyètes, sensibilité à l'érosion hydrique, etc.) ;
- Une base de données SIG ;
- Un générateur statistique de pluies journalières ;
- Un modèle pluie / débit ;
- Un modèle de simulation d'ouvrages de retenue ;
- Des fiches de caractérisation des différentes zones.

Des stations hydrométéorologiques, notamment des pluviomètres et des échelles limnimétriques, ont été installées et mises en service.

Cette étude a été réalisée de février 2013 à février 2014.

Amadou Seydou Dia

DGPRE
thiapatodia@yahoo.fr

www.dgpre.gouv.sn



Burkina Faso



Agence de l'Eau du Mouhoun



Le Mouhoun

Le Bassin du Mouhoun a été retenu pour être le Bassin Pilote pour la mise en place de la nouvelle politique de l'eau au Burkina.

L'OIEau, Secrétaire du RIOB, réalise un projet démarré en 2013, qui vise, pour une durée de deux ans, à accompagner les Autorités burkinabés dans leur démarche de GIRE, à travers le déve-

loppement de méthodologies et d'outils permettant la connaissance et la bonne gestion des ressources en eau du Bassin du Mouhoun, dans le cadre du partenariat entre l'Agence de l'Eau du Mouhoun (AEM) et les Agences de l'Eau Adour-Garonne et Seine-Normandie.

Une première mission sur la thématique de la planification et de la gouvernance a eu lieu au Burkina en mars 2014.

Elle a été l'occasion d'un appui à l'élaboration du **Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) du Mouhoun**, finalement adopté en juillet 2014.

Les partenaires français ont accueilli une délégation de haut niveau de l'AEM et du Ministère de l'Eau et des Aménagements Hydrauliques pour montrer concrètement sur le terrain et à travers des études de cas les pratiques françaises de "police de l'eau".

Enfin, dans le cadre de la mise en place progressive de la **"Contribution Financière sur l'Eau"** adoptée au Burkina en 2009, une mission d'exper-

tise a eu lieu début 2015 à Dédougou, siège de l'AEM, pour travailler sur le recouvrement de cette taxe sur les prélèvements d'eau dans le bassin.

La connaissance et caractérisation des usagers étant un préalable, un renforcement des capacités en gestion des données a également été proposé.

L'Agence de l'Eau du Mouhoun étant à présent dotée d'un SDAGE (le premier au Burkina), les efforts de coopération sont maintenant axés sur la mise en place d'un Programme de Mesures pour l'atteinte des objectifs fixés.

Gestion intégrée du Nakanbé au Burkina et de la Volta Blanche au Ghana



L'OIEau, Secrétaire du RIOB, réalise un projet d'appui à l'Agence de l'Eau du Nakanbé (AEN), initié depuis 2011 avec l'appui de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne (AELB).

Une première phase de ce partenariat ayant été un succès, la deuxième phase a pu être lancée en 2014 et démarrer avec l'accueil d'une délégation de trois agents de l'AEN en France. Durant 10 jours, ces experts en planification, financement et suivi de la qualité de l'eau ont pu "s'immerger" à

l'AELB autour de la mise en œuvre du SDAGE, du traitement des eaux, de la protection de la ressource.

Un film documentaire sur le rôle des Elus dans la gestion des ressources dans le Bassin du Nakanbé a été réalisé au Burkina et projeté au 7^{ème} Forum Mondial de l'Eau en Corée.

Le processus d'élaboration du SDAGE du Nakanbé est en cours : un des enjeux de 2015 est d'accompagner l'AEN dans ce processus et de l'appuyer pour préparer son application.

La "Volta Blanche" étant un Fleuve transfrontalier, un lien a été établi avec la "Water Resources Commission" au Ghana et plus précisément avec le "White Volta Basin Board", qui couvre l'aval du Bassin du Nakanbé.

Une mission de l'AELB et de l'OIEau a eu lieu à Accra en mai 2014 pour échanger avec les partenaires ghanéens, en partenariat avec l'Autorité du Bassin de la Volta, sur la planification et le financement.

Dibi Millogo

Agence de l'Eau du Nakanbé

fredmilfr@yahoo.fr

<http://eau-nakanbe.org>



Le barrage d'Akossombo au Ghana est un ouvrage majeur dans la sous-région

Bénin - Togo Bassin du Mono



L'Office International de l'Eau, Secrétaire du RIOB, et le Programme Solidarité Eau réalisent un projet visant à appuyer la nouvelle Autorité du Bassin du Mono, renforcer les capacités des experts et accompagner la planification de la gestion des ressources en eau dans ce bassin transfrontalier, dans le cadre du partenariat engagé par l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse avec le Bénin et le Togo.

Ce projet a également pour objectif prioritaire de faciliter la mise en œuvre de projets de solidarité dans le cadre de la Loi Oudin-Santini de 2005, relative à la coopération décentralisée française dans le domaine de l'eau et de l'assainissement.



Bassin du Nil

Libre Opinion

Le Grand Barrage Ethiope de la Renaissance

Le Grand Barrage Ethiope de la Renaissance - GBER (Grand Ethiopian Renaissance Dam - GERD), représentant un investissement de 5 milliards de dollars, **sur le cours principal du Nil Bleu, sera le plus grand d'Afrique.**

L'Egypte, le Soudan et l'Ethiopie viennent de signer une "déclaration de principe" qui ouvre la voie vers une nouvelle coopération diplomatique sur le GBER.

Impacts et préoccupations possibles en aval

Dans la plupart des cas, il y aurait relativement peu de risque de conflits entre l'Ethiopie, qui veut optimiser la production hydroélectrique du barrage, et les usagers en aval. Le barrage amortira les pics de crues, en retenant l'écoulement naturel pour augmenter les débits d'étiage. Cela bénéficiera au Soudan en réduisant les inondations et en accroissant les approvisionnements en eau pour l'irrigation en été.

Mais il y aurait aussi des impacts négatifs, comme l'arrêt de certaines cultures de décrue, des changements à long terme dans la géomorphologie du fleuve et des plaines inondables associées, et moins de sédiments pour ses briqueteries. Comme par ailleurs, le Soudan a peu d'installation de stockage annuel, le GBER doit prévoir un débit suffisant pour que ce pays puisse répondre aux besoins mensuels d'eau à usage municipal, industriel et agricole.

Par ailleurs, en raison du remplissage annuel du Haut Barrage d'Assouan (HBA), l'Egypte est davantage préoccupée par l'approvisionnement annuel de son réservoir qu'elle ne l'est par la tendance mensuelle de ces approvisionnements.



A long terme, le niveau d'eau dans le Haut Barrage d'Assouan serait inférieur, plus proche de celui que ses concepteurs avaient initialement envisagé, et les pertes par évaporation réduiront. Mais comme les prélèvements d'eau en amont au Soudan et en Ethiopie auront augmenté dans le même temps, l'Egypte aurait donc globalement moins d'eau à utiliser pour le rinçage des sels de ses terres agricoles.

Nécessité d'un accord sur le fonctionnement coordonné du GBER et du Haut Barrage d'Assouan

Il est important que le fonctionnement du GBER, de l'HBA et des réservoirs du Soudan soit coordonné entre les trois Pays. Le GBER et d'autres futures installations sur les cascades du Nil Bleu sont principalement des installations hydroélectriques. Leur justification économique ne dépend pas de la valeur de la protection supplémentaire contre la sécheresse qu'ils fournissent. Un accord d'exploitation conjointe est maintenant nécessaire pour préciser comment l'Egypte, le Soudan et l'Ethiopie vont trouver un compromis. Il est préférable d'avoir ces discussions avant et non pas pendant les périodes de crise, sous la pression d'événements hydrologiques extrêmes.

Problèmes techniques concernant la conception du GBER

L'accord sur le remplissage du réservoir doit être suffisamment souple pour s'adapter à la séquence réelle des débits du Nil au moment où le GBER se remplit. Il doit être capable d'atteindre les objectifs convenus, compte tenu des nombreuses variations annuelles possibles des ressources en eau du Nil Oriental.

Le comité tripartite, mis en place par l'Ethiopie, le Soudan et l'Egypte, a pour objectif de sélectionner un consultant indépendant pour préparer une série d'études techniques et environnementales, y compris des alternatives possibles pour la conception optimale et l'exploitation du barrage.

Nécessité d'un accord sur la vente de l'hydroélectricité

L'Ethiopie finance seule la construction du GBER sans appel à des fonds internationaux. Lorsque le GBER sera terminé, sa production d'hydroélectricité moyenne devrait être d'environ 15.000 GWh par an, soit environ 50 % de plus que la production d'énergie hydroélectrique moyenne du Haut Barrage d'Assouan au cours des quatre dernières décennies.

Ceci est à peu près égal à la totalité de la consommation d'électricité de l'Ethiopie.

A moyen terme, l'hydroélectricité produite par l'Ethiopie ne sera pas pleinement utilisée sur le marché interne, et devra donc être vendue sur les marchés régionaux. Cela nécessite qu'un accord commercial soit conclu prochainement et que des lignes de transport soient construites pour fournir l'électricité du GBER aux marchés régionaux. Sans un accord de commerce de l'énergie, il est difficile de savoir où les lignes de transport devront être construites. La construction de lignes de transport de courant continu à haute tension vers le Soudan et l'Egypte, voire le Kenya ou Djibouti, pourrait durer environ 5 ans. L'Egypte a besoin de près de 3.500-4.000 MW pour couvrir son déficit actuel en énergie, ce qui la rend un client potentiel pour l'électricité produite, surtout si l'on tient compte que l'Egypte a construit une interconnexion régionale avec les Pays du Moyen-Orient.

M. Ayman Ramadan AYAD , M.Sc , PMP
Directeur Sectoriel de l'Eau et des Services
Délégation de l'Union Européenne en Egypte
Fax : + 20 (02) 37 49 53 57

eeas.europa.eu/delegations/egypt

Afrique

"AfriWater CoP"

Lancement du premier Réseau africain de la société civile sur la GIRE



Le 28 août 2014, la Communauté Africaine de Pratiques relatives à l'Eau (AfriWater CoP) a été lancée à Lomé, Togo.

C'est le premier et le seul réseau de la société civile en Afrique autour de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE).

"AfriWater CoP" joue un rôle important dans la confrontation des compétences, des expériences et de l'expertise des organismes de la société civile travaillant en Afrique pour assurer la Gestion Durable des Bassins, afin d'encourager le partage des connaissances, l'identification des meilleures pratiques, la mobilisation des ressources et de créer une forte pression pour la mise en place de politiques durables, démocratiques et efficaces.

"AfriWater CoP" s'engage à promouvoir la Gestion Durable des Bassins fluviaux. Cette Communauté de Pratiques travaille sur l'amélioration des écosystèmes, la promotion des infrastructures naturelles et la cible principale de ses activités est la gestion des écosys-

tèmes et le bien-être de la communauté, en ce qui concerne tous les facteurs qui les affectent comme le changement climatique, le développement et la croissance de la population.

Avec cette plate-forme innovante, les discussions sont en cours avec le Réseau Africain des Organismes de Bassin (RAOB) pour impliquer la société civile comme un moyen de promouvoir la collaboration et les partenariats dans la gestion des bassins fluviaux.

[AfriWaterCoP Secretariat](#)

afriwater.cop@gmail.com

www.facebook.com/AfriWaterCoP

Lesotho



Le "Lesotho Highlands Water Project (LHWP)"



Le "Lesotho Highlands Water Project (LHWP)" est un projet binational entre le Lesotho et l'Afrique du Sud. Il prévoit le transfert de l'eau des Bassins fluviaux du Lesotho vers l'Afrique du Sud grâce à un système de réservoirs et de tunnels.

Des considérations environnementales et sociales sont intégrées dans le traité fondateur entre les deux Gouvernements. Au début de la mise en application du traité, la réalisation d'Etudes d'Impact sur l'Environnement (EIE) et la mise en œuvre de Plans d'Action pour l'Environnement (PAE), n'ont été uniquement appliqués qu'aux bassins versants en amont des barrages, même si le traité imposait aux Autorités de prendre en compte toutes les zones et les communautés affectées par le projet.

C'est en 1997 que la "Lesotho Highlands Development Authority (LHDA)" a commandé une évaluation détaillée des besoins de Débit Minimal Réservé (IFR) associée à la phase 1 du LHWP, qui a été suivie par un programme de monitoring à long terme.

Une première tranche de paiements compensatoires a été effectuée pour les communautés en aval, sur la base de la réduction prévue du couvert végétal. L'étude d'impact a donné des règles pour la prise de décision concernant la compensation en aval des tronçons des cours d'eau affectés.

L'étude de suivi, récemment réalisée, dix ans après la première tranche de paiements compensatoires, montre une grande amélioration de la santé des zones riveraines, une augmentation du couvert végétal et des ressources halieutiques.

La mise en œuvre de la politique de Débit Minimal Réservé a permis une gestion adaptative des lâchers de barrages pour le maintien des écosystèmes riverains en aval des retenues de la phase 1.

[Dr Zodwa Dlamini](#)

[Mme Bernice Khoachele](#)

Lesotho Highlands Water Project

Fax : +266-22324011

zodwad@lhwc.org.ls

www.lhwp.org.ls

www.riob.org

Toutes les informations
sont disponibles
sur le Web



www.riob.org

1.43 Million de visiteurs en 2014

Amérique du Nord

Canada - Québec



Jumelages entre Organisations de Bassin de France et du Québec

C'est en février 2015 que trois ententes de jumelage entre des Organisations de Bassin de France et du Québec ont été signées. Ces ententes sont le résultat d'un **programme de jumelage coordonné conjointement par le Regroupement des Organismes de Bassins Versants du Québec (ROBVQ) et l'Association Française des Etablissements Publics Territoriaux de Bassin (AFEPTB).**

Trois ans de collaboration

Cette collaboration entre le ROBVQ et l'AFEPTB a été amorcée en marge du Forum Mondial de l'Eau de Marseille, en 2012. Au cours des années qui ont suivi, une entente de partenariat entre les deux réseaux a été signée à Vogüé, en France, puis à Lac-Beauport, au Québec.

Suite à un appel à propositions, trois nouveaux jumelages ont été sélectionnés afin d'obtenir un appui financier et technique.

Ainsi, l'EPTB Vidourle a été jumelé à l'OBV Saguenay, l'EPTB Seine-Grands-Lacs à l'Agence de Bassin Versant des 7 et le SAGE des Gardons à COPERNIC, l'Organisme de concertation des Bassins Versants de la Rivière Nicolet. Ces jumelages ont été sélectionnés sur la base d'intérêts et d'enjeux similaires : à titre d'exemple, la gestion de l'eau en milieu urbain ou encore la prévention et la gestion des inondations.

Le modèle des premiers jumelages

Il ne s'agit pas des premiers jumelages entre la France et le Québec. Des initiatives semblables avaient été menées par la Corporation du Bassin de la Jacques-Cartier et l'EPTB Dordogne et entre l'EPTB Charente et le COVABAR (OBV, responsable de la Rivière Riche-lieu).

Les chartes de jumelage

Les "chartes de jumelage", ratifiées entre ces Organismes, sont le point de départ des collaborations.



Un programme de jumelages exportable

Ce programme de jumelage a été rendu possible grâce à la contribution financière de la Commission Permanente de Coopération France-Québec. Un des objectifs complémentaires du programme est de produire des outils exportables facilitant les jumelages de bassin. Le Réseau des Organisations de Bassin d'Amérique du Nord a agi comme collaborateur actif pour la sélection des jumelages, la production d'un modèle de charte de jumelage et

la rédaction d'un guide de jumelage. Il est aussi envisagé, avec la Commission Nationale de l'Eau du Mexique (CONAGUA), d'étendre les projets de jumelage au Mexique.

Antoine Verville

Directeur général adjoint - ROBVQ
Tél. : (418) 800-1144 #9
antoine.verville@robvq.qc.ca

www.robvq.qc.ca



"Répert'EAU" : les bonnes pratiques québécoises de gestion de l'eau !

Les Organismes de Bassins Versants (OBV) du Québec disposent maintenant d'un outil en ligne pour accéder aux bonnes pratiques municipales en gestion de l'eau mises en œuvre partout au Québec.

Les municipalités et la gestion des ressources en eau

Au fil des ans, les Lois, règlements et politiques du Québec en gestion de l'eau se sont multipliés et donnent d'importantes responsabilités aux Municipalités Régionales de Comté (MRC) et aux autres Municipalités de la Province.

Les intervenants municipaux innovent de plus en plus pour s'acquitter de leurs obligations légales. C'est dans ce contexte qu'un répertoire en ligne de bonnes pratiques municipales de gestion de l'eau a été développé, le "Répert'EAU" !

Diffuser des exemples concrets !

Le "Répert'EAU" fournit des solutions concrètes à des problèmes existants, il crée une communauté active liée par le partage de bonnes pratiques et facilite la concertation entre les acteurs de l'eau pour diminuer les coûts d'implantation des projets.

Les fiches d'expérience "Répert'EAU" comprennent un résumé et le budget du projet, des photos, les défis rencontrés, les partenaires, un espace de commentaire, etc. Certaines ont été réalisées de pair avec des Organismes de Bassins Versants (OBV), démontrant ainsi la complémentarité des missions de ces organismes à celle des municipalités.

Il est possible de s'abonner à une alerte courriel pour rester informé des pratiques ajoutées.

La plate-forme a été lancée le 17 octobre dernier. Des bonnes pratiques sont déjà en ligne et bien d'autres s'ajoutent au fil du temps, dont certaines ont été réalisées de pair avec des OBV, démontrant ainsi la complémentarité des missions de ces Organismes à celle des municipalités.

Le répertoire est accessible sur le site et des capsules vidéos ont été produites pour certaines des bonnes pratiques.

Vous pouvez les retrouver sur la chaîne YouTube des OBV du Québec sur :

www.youtube.com/user/lesobvduquebec

Catherine Ferland Blanchet

Chargée de projet au ROBVQ
catherine@robvq.qc.ca

www.robvq.qc.ca

www.reperteau.info



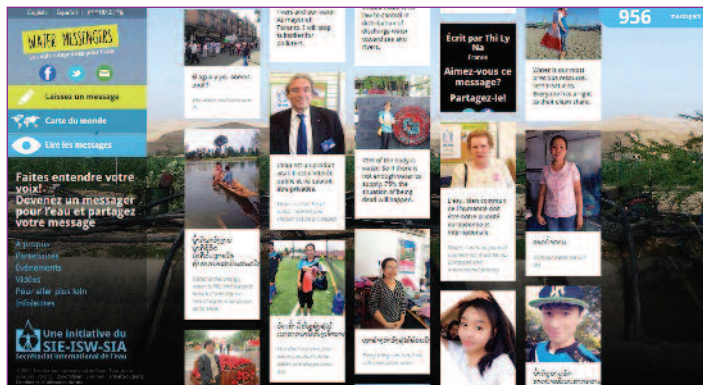
Amérique du Nord

Secrétariat International de l'Eau (SIE)



La campagne des "Messagers de l'Eau"

Une opportunité de faire entendre votre voix en matière d'eau et d'assainissement



Le Secrétariat International de l'Eau (SIE), basé à Montréal (Canada), a lancé la campagne mondiale des "Messagers de l'eau / Water Messengers".

A travers cette campagne, le SIE et ses partenaires souhaitent donner l'opportunité à chacun de faire entendre sa voix et inciter les décideurs à prendre conscience de l'importance de l'eau pour les citoyens du Monde.

WATER MESSENGERS
Les voix citoyennes pour l'eau

La campagne permettra de soutenir un objectif spécifique pour l'eau pour les Objectifs de Développement Durable qui seront annoncés en septembre 2015 par l'ONU.

Une campagne accessible à tous

Cette campagne se déroule en ligne, sur le site Internet des "water messengers" (www.watermessengers.org). Chacun peut y laisser librement son message accompagné de son portrait, et peut ensuite le partager avec son entourage et sur les réseaux sociaux.

Cette campagne en ligne est appuyée par divers événements locaux et internationaux afin de permettre au plus

grand nombre de personnes d'y prendre part et d'éviter la fracture numérique.

Nous sommes déjà plus de 1000 "Messagers de l'Eau" dans plus de 100 Pays.

Inessa SÈRE

Assistante de projets "Water Messengers"

Secrétariat International de l'Eau

Fax : +1-514-849-2822

isere@sie-isw.org

www.sie-isw.org

www.watermessengers.org

3^{ème} Rendez-vous international de la gestion intégrée de l'eau

Parution des Actes

Le Réseau des Organisations de Bassin d'Amérique du Nord (ROBAN), le Conseil de Gouvernance de l'Eau des Bassins Versants de la Rivière Saint-François (COGESAF) et le Regroupement des Organismes de Bassins Versants du Québec (ROBVQ) ont profité du 7^{ème} Forum Mondial de l'Eau qui s'est déroulé à Daegu Gyeongbuk en Corée du Sud, en avril 2015, pour publier **les Actes du "3^{ème} Rendez-vous international sur la gestion de l'eau : des outils pour agir"**, qui s'est tenu à Québec début 2015.

Ces Actes ont pour objectif de faire un bilan de l'événement et de prolonger les échanges sur les enjeux de la gestion des eaux transfrontalières dans un contexte de changements climatiques, thème qui a réuni les 71 conférenciers et plus de 300 participants originaires de 12 Pays et de sept Provinces canadiennes.

Ce document souligne notamment que les bassins versants et les aquifères sont des territoires naturels au sein desquels l'eau circule indépendamment des frontières nationales ou administratives. Une véritable gestion intégrée par bassin versant implique souvent une approche transfrontalière.

"C'est d'autant plus important dans un contexte de changements climatiques où les pressions sur les ressources en eau se font de plus en plus fortes", a déclaré Normand Cazalais, Directeur Général du ROBAN.



La 3^{ème} édition du Rendez-vous international de la gestion intégrée de l'eau

La gestion transfrontalière permet de limiter les impacts négatifs et les conflits possibles. La coopération facilite la mise en oeuvre de mesures d'adaptation plus efficaces et plus efficaces grâce au partage d'une meilleure information, à une planification à l'échelle des bassins versants et à la possibilité de partager équitablement les coûts et les bénéfices des interventions.

Le "Rendez-vous international sur la gestion intégrée de l'eau, des outils pour agir" est né en 2009, à l'initiative du Conseil de Gouvernance de l'Eau de

la Rivière Saint-François (COGESAF), en partenariat avec la Communauté métropolitaine de Québec et l'Université Laval. Il se tient tous les deux ans. Les Actes du "3^{ème} Rendez-vous international sur la gestion de l'eau : des outils pour agir" sont disponibles sur le site Internet.

Antoine Verville

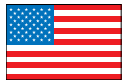
Directeur Général Adjoint

Regroupement des Organismes de Bassins Versants du Québec (ROBVQ)

antoine.verville@robvq.qc.ca

www.rv-eau.ca/actes





Le Fonds de Protection des Grands Lacs



Les partenariats public-privé sont de plus en plus encouragés à réaliser des objectifs publics.

Le Fonds de Protection des Grands Lacs présente un bilan de 25 années de succès pour améliorer un écosystème aquatique bi-national d'importance mondiale.

En 1989, huit Gouverneurs des Etats des Grands Lacs - de New-York au Minnesota - ont mis en place et financé une société privée à hauteur de 81 millions de dollars de fonds publics en exigeant que la dotation soit permanente.



Le Lac Ontario

Un Conseil d'Administration, venu du secteur privé et élu par les Gouverneurs, investit cet argent public et utilise des revenus privés pour sa mission environnementale, sans aucun autre financement public ou cotisations.

Quelques résultats obtenus par le Fonds :

- La somme initiale de 81 M\$ reste intacte.
- Les revenus des investissements ont été utilisés pour engager plus de 70 M\$ destinés aux équipes régionales d'innovation.
- Les Etats-Membres ont reçu plus de 45 M\$ pour leurs priorités portant sur les Grands Lacs.
- La dotation atteint maintenant une valeur de 125 M\$.
- Le portefeuille contient 255 projets financés avec plus de 3.400 participants.

La stratégie de programmation du Fonds est de concevoir et de tester de nouvelles approches, qui relient la création de la richesse économique avec l'amélioration écologique. Les projets du Fonds ont créé de nouvelles industries, encouragé de nouvelles actions, et formé de nouvelles chaînes de valeur.

Plusieurs facteurs clés ont conduit à ce succès, en dépit des différences souvent importantes entre les Etat-Membres :

- **Un leadership engagé** : les Gouverneurs élisent les Membres du Conseil d'Administration ayant une expérience en investissement, en gouvernance d'entreprise et en prise de risque.
- **Fidélité aux priorités** : les Gouverneurs demandent - et obtiennent - des progrès sur les priorités partagées.

- **Un capital juste suffisant** : la capitalisation initiale était suffisante pour que des équipes de citoyens créatifs puissent soutenir une activité significative, mais pas assez pour tenter un investissement dans des projets d'infrastructure, des opérations gouvernementales, ou des subventions commerciales.
- **Discipline** : le Fonds ne "dilapide pas l'argent". Il investit dans des grands projets avec des objectifs ambitieux et des délais plus longs.
- **Concentration sur les innovations catalytiques** : les travaux financés par le Fonds forment un héritage que les Gouverneurs actuels laissent à leurs successeurs.

Le "Fonds de Protection des Grands Lacs" utilise le capital public pour produire des rendements privés réinvestis dans des activités d'intérêt public.

J. David Rankin

Great Lakes Protection Fund

Fax: 847-424-9832

drankin@glpf.org

www.glpf.org

Programme de Gestion des Conflits Liés à L'eau (PWCMT)

Le "PWCMT" est conçu pour aider à la prévention et à la résolution des conflits locaux, nationaux et internationaux liés à l'eau. C'est un centre d'éducation, d'information et de ressources pour les étudiants, les citoyens, les Elus et les hommes/femmes d'affaires américains et internationaux. Son but est de faciliter le dialogue sur des problèmes critiques liés à l'eau, grâce à quatre programmes intégrés :

- **Le certificat de gestion et transformation des conflits liés à l'eau** apporte des compétences et des ressources spécialisées qui intègrent explicitement les aspects humains, politiques et scientifiques.

- **Le système informatique sur les conflits liés aux eaux transfrontalières** est un outil d'éducation et de recherche en politique publique/science/géographie, développé à partir d'un Système d'Information Géographique sur les bassins fluviaux mondiaux. Il est constitué de multiples bases de données gratuites et accessibles (traités internationaux, données spatiales des eaux douces transfrontalières, événements internationaux, organismes de bassin Internationaux).

- **Les ateliers de développement de compétences et d'aide à la collaboration** permettent d'aider la médiation entre les parties prenantes aux niveaux transnationaux et internationaux. Les acteurs apprennent à collaborer et développent des outils pour la résolution de conflits.

Le Partenariat d'Universités pour les Eaux transfrontalières, établi en 2001, est un consortium international, incluant plusieurs institutions sur cinq continents.

Lynette de Silva

Program in Water Conflict Management and Transformation

Oregon State University

desilval@geo.oregonstate.edu

www.transboundarywaters.orst.edu



Amérique Latine et Caraïbes

Haïti



Gestion Intégrée de la Ressource en Eau dans le Bassin de l'Artibonite

Etude des alternatives de développement

Avec 80 % de la production de riz et 10 % de la production hydroélectrique d'Haïti, le Bassin binational de l'Artibonite est un territoire clé pour l'économie de l'île.

Le Bassin est soumis à des pressions importantes (déforestation, inondations, ...) et son caractère binational ne favorise pas une gestion globale.

Le Ministère haïtien de l'Agriculture a demandé à Artelia une approche intégrée pour évaluer les alternatives de développement du Bassin.

Enquêtes de terrain approfondies sur les usages de l'eau et les inondations, clarification des règles de gestion de la

ressource, synthèse environnementale et évaluation de la valeur économique des productions hydroélectriques et agricoles, ont permis de concevoir un modèle d'optimisation du développement et de la gestion de la ressource en eau du Bassin.

Cette étude a été réalisée entre février 2013 et juin 2014.

Jean-Serge Antoine

MARNDR
jsantoine@agriculture.gouv.ht

Guy Fanfan

CIAT
Guy.fanfan@ciat.gouv.ht

Jean-Luc Rahuel

ARTELIA
jean-luc.rahuel@arteliagroup.com



L'Artibonite

"SERELAREFA"

Un Réseau Latino-Américain de Restauration des Rivières



Le projet de 4 années "SERELAREFA", co-financé par l'Union Européenne, a été lancé en 2010 et s'est terminé avec succès. Il a été coordonné par le Centre Italien de Restauration des Rivières (CIRF), en partenariat avec l'Espagne (Université Polytechnique de Madrid), le Mexique (Université de Guadalajara), le Chili (Université de Concepción) et le DOH-Ministère des Travaux Publics) et le Brésil (Université Fédérale de Rio de Janeiro). Il visait à promouvoir le concept de restauration des rivières en Amérique Latine.

Le projet a créé des occasions de partager les connaissances sur la restauration des rivières et a encouragé la mise en réseau des professionnels, des institutions de recherche et des organismes de gestion publique en Amérique Latine.

Un document comparatif étudie comment certaines législations nationales définissent l'espace fluvial.

La définition et la gestion de l'espace fluvial est certainement une question clé car sans espace ... il n'y a pas de rivière.

Le document vise à stimuler la mise en place de politiques et d'actions pertinentes en cohérence avec la phi-

losophie de la restauration des rivières au niveau national (Brésil, Chili, Mexique) et international (Amérique Latine et Europe).

Parmi les conclusions, il est évident que les cadres juridiques et institutionnels des pays considérés souffrent d'une faiblesse importante en ce qui concerne la définition et la gestion de l'espace fluvial.

La coordination institutionnelle est une obligation.

Le changement climatique, pour faire face aux événements les plus sévères, rend encore plus nécessaires des Lois dédiées aux rivières dans leur ensemble, y compris leurs dimensions géo-

morphologiques, hydrologiques, écologiques et sociales, basées sur le bassin de celles-ci et introduisant les concepts de gestion intégrée des ressources en eau pour assurer une vue globale du système.

La documentation sur les activités réalisées peuvent être consultés sur le site Web : www.serelarefa.com

Andrea Nardini

Coordonnatrice
Secrétariat Technique de la Recherche et Coopération Internationale
Centro Italiano per la Riqualificazione Fluviale - CIRF
a.nardini@cirf.org

www.cirf.org

www.serelarefa.com

Amérique Latine

Libre Opinion

Bassin du Río de La Plata : Projet de Recherche UBACYT



Le Río de la Plata

Le projet UBACYT, de l'Université de Buenos Aires, porte actuellement sur une période de trois ans (2011-2014) et comporte plusieurs axes de recherche multidisciplinaire.

Il débouche sur un certain nombre de propositions :

La Gestion Intégrée dans le Bassin de La Plata requiert un arrangement institutionnel en réseau. Il est nécessaire d'évaluer avec des indicateurs de performance le Comité Intergouvernemental Coordonnateur (CIC) du Traité

du Bassin de La Plata (1969) et des actuelles structures de tronçons ou de sous-bassins.

Une Gestion Intégrée des Ressources en Eau doit se baser sur les principes adoptés par la Communauté internationale depuis les Sommets de Rio et de Dublin (1992).

Elle doit inclure le droit d'accès à l'eau potable et à l'assainissement pour tous, consacré par la Résolution 64/292 de l'Assemblée Générale des Nations Unies.

La GIRE doit mieux prendre en compte le rôle des écosystèmes, en leur garantissant la quantité et la qualité de l'eau appropriée.

Pour les grands systèmes fluviaux sud-américains, le projet suggère de combiner la gestion par bassin hydrographique avec les principes de l'analyse écosystémique et de donner la priorité au maintien du régime hydrologique.

La Convention sur la Protection et l'Utilisation des Cours d'Eau Transfrontaliers et des Lacs Internationaux de la CEE-ONU (1992) et son Protocole sur l'Eau et la Santé (CEE-ONU, 1999) pourraient s'appliquer aux systèmes fluviaux sud-américains.

Des principes de droits et des obligations ont été introduits dans les constitutions et dans la législation des cinq Etats de La Plata, et dans les conventions régionales.

L'introduction avec force du Principe de Précaution (PP) dans la gouvernance des eaux transfrontalières paraît être assez opportune.

L'Aquifère Guaraní dispose d'un cadre juridique régulateur adéquat pour la gestion et l'utilisation de la ressource, qui est fondamental pour s'adapter à de futures crises d'eau dans la zone du Mercosur. Le rapprochement de la Gouvernance du Bassin de La Plata avec celle de l'Aquifère Guaraní est crucial.

Il est nécessaire de renforcer la représentation des utilisateurs de l'eau par des programmes d'éducation environnementale et de participation sociale.

On suggère d'étendre ces principes à la gestion d'autres bassins transfrontaliers.

Kleverton Melo de Carvalho

Université de Buenos Aires
Université Fédérale de Sergipe
kleverton-carvalho@uol.com.br

www.uba.ar



Equateur



Consolider le Système d'Information sur les Ressources en Eau

Avec l'adoption d'une nouvelle Loi sur l'Eau en août 2014, la République d'Equateur s'est notamment dotée d'une nouvelle **Agence de Régulation et de Contrôle du secteur de l'Eau (ARCA)**, placée sous tutelle du Secrétariat des Ressources en Eau (SENAGUA) et du Ministère de Coordination des Secteurs Stratégiques (MICSE).

Une étude de la feuille de route de cette nouvelle Agence est actuellement menée par le Bureau d'Etude Aigos.

Dans ce cadre, l'Office International de l'Eau, Secrétaire du RIOB, s'est vu confier une analyse spécifique des possibilités de consolidation du Système d'Information sur les Ressources en Eau en Equateur (SIRH).

La mission réalisée sur ce thème, en septembre 2014, a été l'occasion de rencontrer les représentants des Organismes impliqués dans la production, la gestion et la valorisation des données sur l'eau (ARCA, SENAGUA, SENPLADES, INHAMI, MAE, IGM, ...).

Ces échanges ont permis de spécifier une série de recommandations visant, d'une part, à organiser la création du Système d'Information de l'ARCA et, d'autre part, à renforcer le partage et la gestion intégrée des données sur l'eau entre Institutions de niveau national, régional et local.

Les conclusions principales de cette étude ont été présentées à M. le Ministre Rafael Poveda (MICSE) en fin de mission ainsi que, à l'occasion de leur visite à l'OIEau à Paris, le 12 septembre 2014, à Mme. Claudia Otero (Directrice de l'ARCA) et à M. Christobal Punina Lazano (Sous-Secrétaire Général de l'Eau).



Réunion avec les représentants de l'Institut Géographique Militaire



Amérique Latine

Colombie



Appui au développement des Systèmes d'Information sur l'Eau

Un processus de réforme est en cours en Colombie pour améliorer la gestion des ressources en eau.

Ce processus prévoit, entre autres, l'élaboration à court terme de plans stratégiques pour les 5 grandes Régions hydrographiques du Pays : Magdalena-Cauca, Caraïbes, Pacifique, Orénoque, Amazone.

En appui à cette réforme, l'OIEau, Secrétaire du RIOB, conduit un projet de coopération institutionnelle, bénéficiant d'un financement de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne, et qui comprend :

- 1 Un soutien institutionnel et méthodologique à l'élaboration du Plan stratégique du Río Magdalena-Cauca ;
- 2 Un appui à l'amélioration de la gestion des données nécessaires à la GIRE ;

3 Un volet local cherchant à améliorer la lutte contre la pollution industrielle du Fleuve Bogota.

L'année 2014 s'est essentiellement axée sur le volet "gestion des données".

Après une phase d'échange d'expérience sur les systèmes d'information "Eau" et d'analyse des besoins de partenaires colombiens, une série de recommandations a été présentée en vue notamment de renforcer l'interopérabilité entre les différents systèmes d'information nationaux et régionaux.

L'expérience française, en termes de création de langage / référentiels communs et de **renforcement de l'interopérabilité entre les systèmes d'information existants dans le domaine de l'eau**, paraît tout à fait adaptée pour l'intégration des données



régionales nécessaires dans le cadre du **programme d'Evaluation des Ressources en Eau Régionales (ERA)**.

Les grandes lignes d'actions ont ainsi pu être identifiées pour développer les produits d'intérêt commun visant une amélioration de l'interopérabilité des

données dans le cadre de l'ERA Cundinamarca.

Mauricio Bayona

Direction de la Ressource Hydrique
Ministère de l'Environnement
et du Développement Durable (MADS)
maubayona@yahoo.com

www.minambiente.gov.co

"PREPAREDD MAGDALENA"

Stratégie d'adaptation et d'atténuation des effets du changement climatique dans le Bassin du Fleuve Magdalena

Le projet "PREPAREDD MAGDALENA" s'inscrit dans un contexte historique d'une relation privilégiée entre la France et la Colombie ; cette relation s'est manifestée dans un passé récent par le cofinancement de la part du **FFEM** et de **CORMAGDALENA** de plusieurs projets en rapport avec la protection de l'environnement.

Le contexte actuel de variation climatique et les événements extrêmes qui ont causé des inondations catastrophiques démontrent l'importance d'une véritable gestion des bassins.

En effet, le manque de coordination en matière environnementale a provoqué non seulement des pertes au niveau de la biodiversité, mais également une déforestation très importante, représentant un facteur de déséquilibre, dont souffre actuellement le Bassin du Fleuve Magdalena.

La Gestion Intégrée du Fleuve Magdalena est l'un des thèmes principaux du projet "PREPAREDD MAGDALENA", en particulier avec la mise en œuvre de trois projets pilotes à différents niveaux du bassin :

dans le Département du Huila au niveau de la zone de prélèvement des eaux en amont, dans le secteur intermédiaire navigable et dans une zone qui permet de contrôler les débits dans le système lagunaire de Zapatos.

Le projet a pour objectif de valoriser le potentiel du Bassin du Fleuve Magdalena afin d'atténuer les effets du changement climatique, générant avec les communautés et secteurs économiques concernés, des processus productifs durables, qui reconnaissent la valeur du fleuve et des forêts, en renforçant la stratégie préconisée par le pays :

- Créer des référentiels pour l'exécution des projets de Boisement et Reboisement,
- Renforcer les capacités nationales autour de la stratégie d'atténuation des effets du changement climatique,

- Réaliser des expériences, pouvant être reproduites, avec les communautés et les secteurs économiques concernés.

CORMAGDALENA a piloté le projet, facilitant la mise en œuvre des activités, l'obtention des fonds, l'intégration d'institutions et l'articulation des différents niveaux du Gouvernement, autour d'une gestion intégrée qui favorise la résilience sociale et environnementale dans le Bassin du Fleuve Magdalena.

Cesar Garay

Conseiller
Corporación Autónoma Regional del Río Grande de la Magdalena - CORMAGDALENA
Fax: (54-1) 6369052
cesar.garay@cormagdalena.gov.co

www.cormagdalena.gov.co



Amérique Latine

Brésil



Une Coopération Triangulaire originale

A travers le "Forum Gaucho des Comités", les 26 Comités de Bassin de l'Etat du Rio Grande do Sul participent depuis septembre 2014 à un Programme de Coopération Triangulaire, qui leur permet de tirer parti de l'expérience de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne et de l'Office International de l'Eau, Secrétaire du RIOB, en France, ainsi que du Consortium Intermunicipal des Bassins Piracicaba, Capivari et Jundiá (PCJ), situé dans l'Etat Brésilien de São Paulo, qui a été un des bassins pilotes pour l'application de la Loi sur les Ressources Hydriques brésilienne.

Un séminaire destiné aux Membres de ces Comités de Bassin "Gauchos" a été organisé en décembre 2014 dans la Ville Caxias do Sul, à l'occasion des 50 ans de la Loi sur l'Eau française (1964) et des 20 ans de la Loi sur l'Eau du Rio Grande do Sul (1994).

Il a permis de faire le point sur le chemin parcouru dans la mise en œuvre d'un modèle décentralisé et participatif de gestion de l'eau par bassin versant dans l'Etat du Rio Grande do Sul et d'en dresser des perspectives.

La Ville Caxias do Sul, par exemple, est située à l'amont des Bassins Taquari-Antas et Caí, aujourd'hui caractérisés par une forte pollution venant de la production industrielle et une activité d'élevage intensive. Or, ces deux rivières ont leurs embouchures dans le Lac Guaíba, à proximité de la Capitale de l'Etat, Porto Alegre, qui subit les conséquences de ces activités.

Dans ce cas, l'absence d'Agences de l'Eau, pourtant prévues par la Loi de 1994, rend délicate la concrétisation des résultats, malgré le dynamisme des Comités "Gauchos".

La Loi de l'Etat prévoit que ces Agences soient des Etablissements Publics, alors que celles créées dans le reste du Brésil l'ont été sous la forme d'Associations, plus souples et plus faciles à créer.

Les expériences des partenaires du projet de coopération éclairent les acteurs de l'eau du Rio Grande do Sul dans la recherche de solutions adaptées à leur contexte juridique et institutionnel particulier.

Les instruments de gestion intégrée des ressources en eau, qu'ils soient financiers, de planification ou d'information, sont en effet fondamentaux pour que les Comités de Bassin puissent prendre les mesures ad hoc.

Le Programme de Coopération Triangulaire se poursuivra, en 2015, par un voyage d'étude des Comités "Gauchos" dans les Bassins PCJ, un second séminaire dans l'Etat du Rio Grande do Sul (cette fois, dans la Région hydrographique du Rio Uruguai), et des missions techniques sur plusieurs thèmes prioritaires, dont la pollution par les nitrates.

Murilo F. de Sant'Anna

Chargé de Communication
Consortium PCJ

Tél. / Fax : +55 19 3475 94088

murilofs@agua.org.br

www.agua.org.br



"EcoCuencas"

Le projet "EcoCuencas" a été conçu par l'Office International de l'Eau, Secrétaire du RIOB, en partenariat avec Ecologic (Allemagne), Asconit (France), la Fondation Agence du Piracicaba Capivari Jundiá (Brésil), la "Secretaria del Agua" (SENAGUA / Equateur), la "Autoridad Nacional del Agua" (ANA) et l'IRAGER (Pérou), la "Corporacion Cuenca Verde" (Colombie) et le Réseau Brésilien des Organismes de Bassin (REBOB).

Le projet a été sélectionné par l'Union Européenne, dans le cadre du programme régional de gestion des bassins et des zones côtières dans le contexte du changement climatique "WATER-CLIMA" pour l'Amérique Latine et les Caraïbes et il a démarré début 2015.



Elevage porcin dans le Bassin du Rio Taquari-Antas





Le Mexique propose un Pacte de l'Eau



15^{ème} Conférence des Directeurs Latino-américains de l'Eau - Panama

Dans le cadre de la 69^{ème} Assemblée Générale de l'Organisation des Nations Unies (ONU), M. Enrique Peña Nieto, Président Constitutionnel des Etats-Unis du Mexique, a présenté l'initiative de **création d'un Groupe de Travail Intergouvernemental sur l'Eau** comme devant être un "espace pour la réalisation de nouveaux travaux d'adaptation qui permettent de mieux se pré-

parer à l'impact de phénomènes climatiques toujours plus intenses". Cette initiative coïncide avec les travaux en cours pour l'élaboration de l'Agenda Post 2015, en relation avec les Objectifs de Développement Durable (ODD). Il est envisagé, pour la première fois, un objectif unique sur le thème de l'eau.

Le Secrétaire mexicain de l'Environnement et des Ressources Naturelles, M. Juan Jose Guerra Abud, a présenté à la Conférence des Parties, l'eau comme un facteur clef pour l'adaptation, la réduction de la vulnérabilité et la création de la résilience à la variabilité climatique.

Le Président du Mexique et ses homologues du Chili, du Pérou et de la Colombie ont proposé de reconnaître l'importance du secteur de l'eau dans les agendas internationaux.

Le Groupe de Travail Intergouvernemental sur l'Eau a déjà été présenté pendant la Semaine Latino-Américaine de l'Eau au Mexique, où il a obtenu l'approbation des Délégués du Nicaragua, du Brésil, de la République Dominicaine, de la Bolivie et de l'Uruguay.

Le projet a été aussi présenté lors de la Réunion du Conseil du Programme Hydrologique International (PHI) de l'UNESCO.

Lors de la 15^{ème} Conférence des Directeurs Latino-américains de l'Eau, à Panama, ceux-ci sont convenus que les Pays-Membres de la CODIA "se solidarisent avec l'initiative de création du Groupe de Travail Intergouvernemental sur l'Eau, afin que la composante eau obtienne, sur la scène mondiale, la reconnaissance politique nécessaire pour devenir prioritaire dans l'agenda des organisations internationales".

Cette déclaration a été présentée au 25^{ème} Sommet Latino-américain des Chefs d'Etat et de Gouvernement, qui s'est tenu à Veracruz, au Mexique, les 8 et 9 décembre 2014.

Sous-direction Générale de la Planification

Direction de la Coopération Internationale
Sous-direction Générale de la Planification
Commission Nationale de l'Eau
internacional@conagua.gob.mx

www.conagua.gob.mx

Des Organismes de Bassin mexicains intègrent le ROBAN

Lors de la 2^{ème} Edition de la Semaine de l'Eau d'Amérique Latine 2014, qui a eu lieu du 23 au 27 juin dans la Ville de Mexico, **le Réseau des Organismes de Bassin d'Amérique du Nord (ROBAN)** a organisé un forum d'information.

Le Président du Réseau, **M. Abel Jiménez Alcazar**, a fait connaître les objectifs, les services, les réalisations et les activités que ce réseau développe pour promouvoir la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) au Canada, aux Etats-Unis et au Mexique.

Il a souligné les efforts faits par le ROBAN pour établir des collaborations entre ses Membres, afin de promouvoir le transfert des connaissances et des expériences, qui contribuent à améliorer la gouvernance et la gestion de l'eau.

Le Directeur Exécutif du ROBAN, **M. Normand Cazalais**, a présenté quelques expériences d'intervention du réseau dans des processus de jumelage d'Organismes de Bassin de la Province canadienne du Québec, de France et du Mexique.



M. Abel Jiménez Alcazar

Les Conseils de Bassin du Lerma Chapala, de la Côte de Guerrero, du Río Balsas, du Río Bravo et de la Côte d'Oaxaca ont adhéré au ROBAN suite à cette présentation.

Cette grande réunion a permis au ROBAN de se positionner dans le contexte mexicain et latino-américain, afin de renforcer ses collaborations dans la région.

www.monroban.org



North American Network of Basin Organizations
Réseau des organisations de bassin d'Amérique du Nord
Red de organizaciones de cuenca de América del Norte





Gouvernance renforcée de l'eau dans le Bassin Lerma Chapala



Le Lac Chapala

En 2014, le Conseil du Bassin Lerma Chapala, l'un des principaux bassins du Mexique, a adopté des accords de grande envergure pour la gouvernance de l'eau.

Ce Conseil a été créé en 1993 et a été le premier mis en place dans le pays.

Il est composé de représentants du Gouvernement et des usagers de l'eau des Etats de Guanajuato, Jalisco, Mexico, Michoacán et Querétaro, couvrant une superficie totale de 55.000 km².

La rivière Lerma prend sa source dans l'Etat de Mexico et se jette dans le Lac Chapala. Sa longueur atteint près de 700 km.

Au cours des dernières années, ce Conseil de Bassin a travaillé notamment sur l'élaboration des accords permettant de résoudre des conflits d'usage de l'eau entre les Etats et entre les utilisateurs des différents secteurs, et de réduire les dommages causés au Lac Chapala.

Ces accords ont permis la distribution annuelle des eaux de surface du bassin, conformément aux règles qui assurent une répartition équitable et consensuelle des ressources entre les usagers et les Etats.

Les déséquilibres hydrologiques ont été réduits dans le bassin, en assurant des niveaux acceptables en volume d'eau dans le Lac Chapala et garantissant l'approvisionnement de la région métropolitaine de Guadalajara, la deuxième plus grande ville du Mexique.



Adoption de la Convention pour l'Assainissement et la Réhabilitation du Río Lerma

Ces accords ont été incorporés dans un Protocole qui est devenu un Décret Présidentiel en avril dernier et constitue le premier instrument juridique de ce type au Mexique.

Le Conseil de Bassin a, pendant sa session plénière du 3 Juin 2014, adopté aussi la **Convention pour l'Assainissement et la Réhabilitation du Río Lerma**, signée par la Commission Nationale de l'Eau et les Gouvernements des Etats du bassin.

Ce Protocole sera la base juridique pour la constitution d'un **"Fond Mixte pour la sauvegarde et l'assainissement du Río Lerma"**, qui assurera la promotion dans chacun des Etats, de projets d'infrastructure et des actions de préservation et de restauration des ressources naturelles.

La Commission de Surveillance du Conseil du Bassin Lerma Chapala sera l'Organisme chargé de l'identification, de l'évaluation et de l'approbation des travaux et des actions pour la sauvegarde et l'assainissement du Río Lerma.

Meilleure participation des citoyens dans les Conseils de Bassin

Il existe actuellement 26 Conseils de Bassin au Mexique : il s'agit d'organisations mixtes, où le Gouvernement et les utilisateurs de l'eau coordonnent leurs actions et organisent la concertation.

Ces Conseils s'appuient aussi sur 204 Commissions et Comités de Bassin, qui s'occupent des tâches du Conseil au niveau de micro-bassins, d'aquifères et de plages.

Les Conseils opèrent comme des Organismes autonomes et ont progressivement adopté des règles propres de fonctionnement, augmenté le nombre de leurs Membres, utilisateurs de l'eau ou citoyens, et ils élisent leur Direction.

En 2013, un total de 13 Conseils de Bassin avaient déjà désigné leur Président, de manière transparente.

En 2014, le Conseil de Bassin de la Vallée de Mexico a choisi comme Président, M. Roberto Olivares, Directeur Général de l'Association Nationale des Compagnies d'Eau et d'Assainissement ; le Conseil de Bassin de la Côte d'Oaxaca a choisi M. Javier Villacaña, Président de la Municipalité d'Oaxaca et le Conseil de Bassin des Rivières Grijalva Usumacinta, M. José Alfredo Araujo, Directeur de l'Orga-

nisme Opérateur de l'Eau de Tuxtla Gutiérrez, Chiapas.

La désignation de ces personnalités permettra de renforcer la gestion de ces Conseils de Bassin et la coordination et la concertation avec les Autorités Gouvernementales et les utilisateurs de l'eau qui y participent.

Lic. Mariana A. Lumbreras Zavala

Direction de la Coopération Internationale
Sous-direction Générale de la Planification
Commission Nationale de l'Eau

mariana.lumbreras@conagua.gob.mx

www.conagua.gob.mx



Le Conseil de Bassin de la Vallée de Mexico



Amérique Latine

Pérou - Autorité Nationale de l'Eau



La Banque Mondiale soutient l'ANA



Créée en 2008, l'Autorité Nationale de l'Eau (ANA), rattachée au Ministère de l'Agriculture, a pour mis-

sion l'élaboration des politiques et stratégies visant à une Gestion Intégrée des Ressources en Eau au Pérou.

La mise en œuvre sur le terrain des missions de l'ANA est relayée par trois niveaux d'organisations déconcentrées, selon une distribution géographique par grands bassins versants hydrographiques :

- 14 Autorités Administratives de l'Eau (AAA) ;
- 72 Autorités Locales de l'Eau (ALA) ;
- 17 Conseils de Ressources Hydriques de Bassins (CRHC).



Les AAA et ALA comptent plus de 900 agents.

L'objectif principal de l'étude conduite par la Banque Mondiale, à laquelle l'OIEau, Secrétaire du RIOB, a contribué, consistait à identifier un ensemble de recommandations et préconisations permettant à l'ANA de mieux assurer ses missions.

Parmi les principales conclusions de cette étude, il a été préconisé une actualisation de l'organigramme fonctionnel de l'ANA, avec la création d'un Secrétariat Général Technique, chargé d'assurer la supervision et la coordination des activités des AAA et ALA.

La multiplication des missions ainsi que la mise en œuvre opérationnelle des AAA en 2014, imposent un accroissement des effectifs pour assurer la bonne exécution des activités.

L'ANA doit, en outre, pouvoir disposer de ressources financières suffisantes, s'appuyant notamment sur le nouveau dispositif de redevances, qui vient d'être mis en œuvre.

www.ana.gob.pe



Au Pérou, les redevances pour l'eau, c'est maintenant !



Le Río Chili

Dans le cadre de l'accord de coopération institutionnelle qu'elle a signé en septembre 2013 avec l'Autorité Nationale de l'Eau du Pérou, l'Agence de l'Eau Artois-Picardie apporte son soutien à un projet, qui vise :

- la mise en œuvre de la fiscalité écologique (redevances sur le prélèvement et sur le rejet d'eaux usées) ;
- le développement des Conseils de Ressources Hydriques de Bassins (CRHC) et des Plans de Gestion.

C'est le Bassin du Río Chili qui a été retenu comme secteur pilote pour cette coopération.

Une Délégation conduite par M. Jean Schepman (Président de la Commission Action Internationale du Comité de Bassin Artois-Picardie) s'est rendue à Lima et Arequipa au mois de mai 2014.

Aujourd'hui, la mise en œuvre des redevances au Pérou est effective, s'appuyant sur le mode de calcul préconisé dans le cadre de l'étude de la Banque Mondiale.

Les montants collectés sont en croissance, passant de 50 Millions de Sols en 2012 à plus de 100 Millions en 2013 (1€ = 3,5 sols).

Le Conseil de Bassin "Cuenca del chili" est opérationnel et un premier Plan de Gestion a été élaboré.

La mission, qui s'est rendue sur place, a permis d'identifier les priorités de cette coopération :

- Une meilleure structuration du Conseil de Bassin (mode de désignation des membres, règlement intérieur, ...);

- Le développement d'un Secrétariat Technique (embryon d'une Agence de l'Eau) ;
- La limitation des activités informelles sans permis de propriété foncière et sans autorisation de prélèvement / pollution de l'eau ;
- La consultation du public et l'implication des parties intéressées.

La nouvelle phase de coopération en 2015 prévoit notamment la réalisation :

- d'un document en espagnol sur le Comité de Bassin : statut, rôle, mode de désignation des membres, fonctionnement, groupes de travail thématiques et géographiques ;
- d'un document et d'un poster sur le système des redevances et de la gestion par bassin au Pérou ;
- Une visite d'étude d'une délégation péruvienne en France.

Géraldine AUBERT
g.aubert@eau-artois-picardie.fr

www.eau-artois-picardie.fr



Cambodge

Le Projet Pilote du Bassin du Stung Sen



Le Stung Sen

Ce projet, conduit par l'OIEau, Secrétaire du RIOB, avec le soutien financier des Agences de l'Eau Loire-Bretagne et Rhin-Meuse, vise à améliorer la gouvernance de l'eau par la promotion de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) sur le Bassin du Stung Sen, principal affluent du Lac Tonle Sap.

La première phase de mise en œuvre de deux ans a donné des résultats encourageants et a permis à l'Administration Cambodgienne, et notamment à l'Autorité du Tonle Sap (TSA) et au Ministère des Ressources en Eau et de la Météorologie (MOWRAM), de faire de grands progrès dans la mise en œuvre d'une gestion de bassin.

Bassin du Stung Sen

Le travail réalisé pendant ces deux premières années s'est en effet focalisé sur les étapes initiales du processus de planification (état des lieux, caractérisation du bassin, définition des enjeux et des objectifs pour le bassin) et sur les éléments nécessaires à la mise en place d'un processus participatif (étude du cadre pour la mise en place d'un Comité de Sous-Bassin pour le Stung Sen, premières réunions de ce Comité et formation de ses membres).

De nombreuses missions sur le terrain ont pu être réalisées pour pouvoir avancer sur l'étape de caractérisation du bassin, bien qu'un grand nombre

de données, en particulier en ce qui concerne l'utilisation de la ressource en eau et sa qualité, soient inexistantes.

Fin 2014, le Comité de Sous-Bassin du Stung Sen s'est réuni pour la seconde fois, afin de valider l'étape de caractérisation du bassin pilote et le lancement d'une nouvelle phase du projet pour deux nouvelles années.

Le travail va se focaliser sur les étapes suivantes du processus de planification, et notamment sur l'établissement du Programme de Mesures et du Plan de Gestion pour le Bassin du Stung Sen, ainsi que l'estimation des coûts associés.

La première phase ayant permis de collecter un grand nombre de jeux de données et d'identifier les sources de données régulièrement mises à jour par les services partenaires, la TSA souhaite à présent développer ses

capacités internes pour gérer et valoriser au mieux ces données, afin de produire les informations de synthèse nécessaires aux prises de décision et à l'information du public, dans le cadre d'un véritable Système d'Information sur l'Eau. Le MOWRAM a une politique d'investissement ambitieuse pour l'installation de nouvelles stations de mesures.

Une visite d'étude a également été organisée en France en septembre avec l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne (AELB) pour trois cadres de la TSA, afin de présenter aux partenaires cambodgiens le fonctionnement des Agences françaises de l'Eau et le rôle des usagers du bassin.

Puy Lim

Autorité du Tonle Sap
Ministère des Ressources en Eau
et de la Météorologie
Puy.Lim@ensat.fr

www.tonlesap.gov.kh

Laos



Gestion Intégrée du Bassin de la Nam Ngum

La 2^{ème} phase du Projet Pilote de Gestion Intégrée des Ressources en Eau au Laos, réalisée avec le soutien financier de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, a permis de renforcer les compétences des équipes locales et nationales par :

- La diffusion de l'expérience acquise sur la Nam Ngum par l'élaboration d'un guide méthodologique pour aider les équipes à la préparation des Plans de Gestion par Bassin et développer des outils pour la GIRE (catalogue de mesures, modèle d'estimation des coûts, etc).
- Le développement d'un modèle de gestion partagée des données sur la gestion quantitative des eaux, avec application sur le Bassin de la Nam Ngum préfigurant le développement d'un Système National d'Information sur l'Eau.

En février 2014, une délégation des représentants des Agences de l'Eau Loire-Bretagne et Rhin-Meuse et de l'OIEau, Secrétaire du RIOB, a rencontré le Vice-Ministre des Ressources Naturelles et de l'Environnement, M. Sisavath Vithaxay et les acteurs clés de la mise en œuvre de la GIRE au niveau national et local.

Il a été décidé d'organiser à Vientiane, qui abrite le siège de la Commission du Mékong, l'atelier d'échange d'expériences des 6 pays du Bassin du Mékong qui s'est tenu du 15 au 17 octobre 2014.

Chanthanet Boualapha

Ministère des Ressources Naturelles
et de l'Environnement
chanthanet@gmail.com

www.monre.gov.la



Rencontre avec le Vice-Ministre des Ressources Naturelles et de l'Environnement



Bassin du Mékong

Séminaire régional d'échange sur les expériences de Gestion Intégrée des Ressources en Eau
15, 16 et 17 octobre 2014 - Vientiane - Laos



Organisé sous l'égide du Ministère des Ressources Naturelles et de l'Environnement Lao, avec l'appui de l'Ambassade de France et le support financier de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, ce Séminaire a permis de rassembler plus de **100 experts du Bassin du Mékong**, représentants des Autorités Locales et Nationales, les bailleurs de fonds et la société civile.



Le Vice-Ministre des Ressources Naturelles et de l'Environnement Lao, M. Sisavath Vithaxay, l'Ambassadeur de France au Laos, M. Yves Carmona, et le Président du Comité de Bassin Loire-Bretagne, M. Joël Pélicot, ont ouvert le Séminaire.

Trois sessions thématiques ont permis aux Délégations cambodgiennes, vietnamiennes, birmanes, chinoises, laotiennes, thaïlandaises et françaises d'échanger sur les expériences et les bonnes pratiques, en matière de Gestion Intégrée des Ressources en Eau, développées par les pays du Bassin du Mékong.

Les deux premiers jours de Séminaire ont été l'occasion d'échanger sur les avancées récentes des pays, au niveau national et dans des bassins pilotes, de renforcer les synergies avec la Commission du Mékong (MRC), notamment sur l'organisation institutionnelle, la gestion des données et le financement.

Une Délégation de jeunes représentants des pays du Bassin du Mékong a également pris part au Séminaire et a présenté la Déclaration ci-dessous.



Au cours de la troisième journée, les participants ont effectué une visite de terrain dans le Bassin de la Rivière Nam Ngum.

Le RIOB, l'OIEau, l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse ainsi que le Secrétariat International de l'Eau (SIE) ont apporté leur appui technique pour le bon déroulement de cet événement.

Tous les participants se sont vu remettre **"un Passeport Bleu de Citoyen du Bassin"**.

Chanthanet Boualapha
Ministère des Ressources Naturelles et de l'Environnement
chanthanet@gmail.com

www.monre.gov.la

DÉCLARATION DES JEUNES DU MÉKONG



Nous, les Jeunes du Mékong, nous croyons fortement :

- à la puissance de la communication pour catalyser les changements dans notre société et promouvoir notre identité du Mékong. Grâce à notre créativité, nous allons utiliser la communication pour sensibiliser les citoyens sur l'eau dans notre région,
- qu'une plus forte coopération permettra de réussir un développement durable. Nous nous engageons à renforcer la coopération entre les secteurs public et privé et la société civile, afin d'assurer la prise en compte de tous les besoins et de toutes les opinions,

- au partage de nos connaissances et expériences sur le Mékong. Nous allons créer **le Réseau Environnement des Jeunes du Mékong (MekongYEN)**, qui servira de plate-forme pour la coopération, le renforcement des capacités et la concertation inter-générationnelle,
- que la participation des communautés permettra d'améliorer la gestion des ressources en eau. Nous allons identifier des messages clés sur l'eau de la région et veiller à ce que ceux-ci soient entendus dans les débats politiques et les plates-formes nationales, régionales et mondiales, telles que le 7^{me} Forum Mondial de l'Eau.
- à la capacité des jeunes à réaliser des changements concrets et positifs sur le terrain. Nous allons soutenir les jeunes en facilitant

leur accès à de petites subventions et à des mentorats pour accélérer la mise en œuvre de projets communautaires dans le Bassin du Mékong.

- que l'éducation et la sensibilisation du public font partie des moyens les plus efficaces pour changer les comportements des enfants, des jeunes et des communautés locales des zones rurales et urbaines, sur la protection de l'eau et la réduction des déchets. Nous allons organiser des concours créatifs pour des matériels de sensibilisation.

Notre passion et notre engagement pour notre bassin vont durer longtemps. Nous vous invitons à travailler avec nous, les Jeunes du Mékong. Avec votre soutien, notre vision du Mékong va se réaliser.

Bassin du Mékong

Le Rhin rencontre le Mékong

L'adaptation au changement climatique est à l'ordre du jour



Bien que les deux Bassins du Mékong et du Rhin soient distants d'à peu près 9.000 km, ils ont néanmoins beaucoup en commun en termes de gestion des fleuves.

Des représentants de la Commission Internationale pour l'Hydrologie du Bassin du Rhin (CHR), de la Commission Internationale pour la Protection du Rhin (CIPR) et de la Commission du Mékong (MRC) se

sont réunis au siège de l'Institut Fédéral allemand d'Hydrologie (BfG) à Coblençe/Allemagne le 8 et 9 mai 2014. Le thème principal de ce symposium conjoint a porté sur le changement climatique et ses effets sur les bassins hydrographiques ainsi que des thèmes connexes.

Le changement climatique a déjà eu une grande influence sur les régimes hydrologiques du Rhin et du Mékong

ainsi que sur la vie et l'économie autour des deux fleuves et la réduction de ces effets ainsi que l'adaptation sont d'une grande importance.

Une augmentation de la température a été observée dans les deux bassins versants ainsi que l'augmentation des précipitations en saison humide. Des catastrophes naturelles, surtout des inondations et des sécheresses, sont également observées, bien que les

risques en Europe aient tendance à être de nature économique, en Asie du Sud-Est l'existence même d'une grande partie de la population est à risque. Dans les deux zones, des études ont été réalisées ou engagées.

Cette réunion a offert aux Organismes des deux zones fluviales la possibilité d'échanger des connaissances et des expériences.

Les recherches de la CHR portent, par exemple, sur le thème du changement climatique et de ses effets possibles. La CHR regroupe neuf Institutions Membres, et l'Institut Fédéral d'Hydrologie (BfG) est le représentant de l'Allemagne.

Prof. Dr. Hans Moser
BfG
moser@bafg.de

www.bafg.de



Vietnam



Une nouvelle organisation institutionnelle se met progressivement en place

La première phase du Projet Pilote de la Rivière Dong Nai (2009-2012), a permis de sensibiliser les principaux acteurs vietnamiens aux techniques de gestion concertée par bassin.

Dans une deuxième phase du projet, la formalisation d'une Organisation institutionnelle de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) est une étape cruciale pour la durabilité des résultats de l'opération pilote sur le Bassin du Dong Nai.

Une nouvelle Loi sur l'Eau a été adoptée en juin 2012 ainsi que le Décret précisant sa mise en œuvre en novembre 2013.

La constitution et la formation d'une équipe vietnamienne, formée aux différentes techniques de l'élaboration d'un Plan de Gestion de Bassin et d'un Programme de Mesures est au cœur de cette phase 2 du projet pour la mise en œuvre effective du nouveau cadre législatif.

Le Département de Planification et d'Investigation des Ressources en Eau pour le Sud (DWRPIS) a déjà été initié à ces techniques lors de la phase 1.

La Direction de la Gestion des Ressources en Eau va se doter de 3 Directions Régionales pour le Nord, Centre et Sud Vietnam, qui pourront orchestrer la concertation au sein des Comités de Bassin de leurs régions, avec l'appui technique du DWRPIS, impliqué dans la préparation des documents techniques supports. Ces sessions de formation-action seront réalisées courant 2015.

M. Le Huu Thuan
Directeur General Adjoint
Département de la gestion des ressources en Eau
Ministère des Ressources Naturelles et de l'Environnement
lhtuan57@yahoo.com.vn

www.monre.gov.vn



Le Dong Nai





Coopération franco-chinoise dans le Bassin Pilote du Fleuve Hai et du Sous-Bassin de la Rivière Zhou

Le projet de coopération Franco-Chinoise de Gestion Intégrée des Ressources Eau (GIRE) du Bassin du Fleuve Hai s'inscrit dans le cadre de l'accord de coopération de 2009 entre le Ministère chinois des Ressources en Eau (MWR) et le Ministère français chargé de l'Ecologie et du Développement Durable.

Sa première phase (2011-2012) avait permis le développement d'une compréhension mutuelle des deux pays sur leurs institutions, procédures et moyens respectifs en matière de gestion de l'eau.

Depuis le Forum Mondial de l'Eau de Marseille (2012) et la signature du protocole d'accord sur une deuxième phase de trois ans, en présence de M. Chen Lei, Ministre chinois des Ressources en Eau, le projet a visé à tester des outils et méthodes françaises permettant d'apporter des solutions aux problèmes liés aux pressions anthropiques (eaux usées non-traitées, pollution agricole diffuse) qui s'exercent sur le Bassin Pilote de la Rivière Zhou, affectent la qualité de l'eau du réservoir de Yuqiao pour l'approvisionnement de la Ville de Tianjin et provoquent eutrophisation et prolifération de cyanophycées et de macrophytes...



Réunion du Comité de Pilotage du Projet Hai (Tianjin - septembre 2014)

Afin d'améliorer la situation, **trois objectifs principaux sont poursuivis à l'échelle du bassin :**

- la réalisation d'un Etat des Lieux de la ressource,
- la mise en place d'un groupe de coordination pour la gestion de l'eau,
- l'élaboration d'un Plan de Gestion de Bassin.

Dans le cadre de cette seconde phase, huit missions d'assistance technique ont d'ores et déjà été assurées par les partenaires français du projet, coordonnés par l'Office International de l'Eau, Secrétaire du RIOB : le Ministère de l'Ecologie, l'Agence de l'Eau Seine-

Normandie, le Syndicat Interdépartemental pour l'Assainissement de l'Agglomération Parisienne et l'Institution Interdépartementale des Grands Lacs de Seine.

Leurs homologues chinois (MWR, Commission de Conservation des eaux de la Rivière Hai, Bureaux des Eaux de la Municipalité de Tianjin et de la Province du Hebei) ont pris part à deux visites d'études organisées en France.

Ces activités ont couvert un large éventail d'outils : les méthodes de planification, les Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux, l'implication des acteurs institutionnels, la Mission Inter-Services de l'Eau (MISE), etc.

Des sessions de formation organisées sur des sujets techniques spécifiques (l'ingénierie écologique, le calcul des concentrations et des bilans de masse, les stratégies et équipements de monitoring) ont été très appréciées.

Elles ont motivé la mise en place d'un projet spécifique sur la modélisation prédictive des proliférations de cyanobactéries, financé par le Centre de Surveillance de l'Environnement du Fleuve Hai et réalisé par l'Ecole des Ponts et Chaussées.

Un rapport technique de l'Etat des Lieux a été finalisé par la partie chinoise en octobre 2014 et présenté à un panel d'Administrations locales invitées à le commenter.

Le succès rencontré dans l'élaboration de cet Etat des Lieux concerté permet d'aborder dans les meilleures conditions l'objectif de la quatrième année du projet (2015) : la structuration d'un Plan de Gestion du Sous-Bassin de la Rivière Zhou.

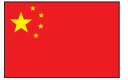
Ms. Kang Jie
Commission de Conservation des Eaux
de la Rivière Hai
kangjie@hwcc.gov.cn

www.hwcc.gov.cn



Bassin de dépollution à partir de "bouées plantées"

Chine



Lac Taihu

Identification des plantes aquatiques par télédétection pour l'évaluation de la santé du Lac

Situé au cœur du Delta du Yangtsé, le Bassin du Lac Taihu couvre une superficie totale de 36.900 km².

En 2012, l'Autorité du Bassin du Lac Taihu a commencé la première étude pilote sur l'évaluation de la santé du lac, basée sur les données de surveillance de l'année précédente. En 2013, le système d'indexation a été perfectionné.

Les plantes aquatiques forment un des indicateurs du système d'évaluation d'une bonne santé du Lac.

Les plantes aquatiques du Lac Taihu ont été, ces dernières années, affectées par la détérioration de la qualité de l'eau et l'eutrophisation du Lac.

La télédétection a été introduite pour une évaluation scientifique plus complète de la santé du lac, et l'obtention de données plus détaillées et plus précises

pour la gestion de ses ressources aquatiques.

La technique utilisée a permis d'évaluer la santé des plantes aquatiques en différentes zones du Lac Taihu : par rapport à 1980, la répartition des plantes aquatiques a connu des changements considérables. Dans certaines zones, la couverture des plantes aquatiques a fortement diminué, tandis que dans d'autres zones, celle-ci a augmenté.

Il apparaît que la couverture des plantes aquatiques n'a pas changé de manière significative entre 2011 et 2012.

En comparaison avec les années 1980, des plantes aquatiques ont disparu dans la Baie de Zhushan et au Sud de la Baie de Dagongshan Gong, alors qu'elles ont beaucoup augmenté dans la partie orientale du lac.

Le Lac Taihu



Le changement de distribution de différents types de plantes aquatiques n'a pas encore été pris en considération, de sorte qu'une étude plus approfondie est encore nécessaire.

Zhai Shuhua

Taihu Basin Water Protection Bureau, Shanghai
zhaish@hotmail.com

Nations Unies

CEE-ONU

Promotion de la coopération transfrontalière sur les eaux souterraines



L'atelier "Comptons nos gains : Partage d'expériences sur l'identification, l'évaluation et la communication des avantages de la coopération transfrontalière sur l'eau" s'est tenu du 22 au 23 mai 2014 à Genève (Suisse). Le RIOB a participé à l'événement, organisé par la CEE-ONU et le Programme Hydrologique International (PHI) de l'UNESCO.

Dans le cadre du projet "Gouvernance des ressources en eaux souterraines des aquifères transfrontaliers (GGRETA)", mis en œuvre par l'UNESCO-PHI avec le

soutien de l'Agence Suisse pour le Développement et la Coopération (SDC), deux experts Kazakhs ont été invités à présenter l'aquifère transfrontalier Pretashkent, partagé entre le Kazakhstan et l'Ouzbékistan.

L'atelier a permis d'assurer le suivi de la coopération établie entre la CEE-ONU et l'UNESCO depuis la résolution de décembre 2012 qui prévoyait notamment la production conjointe de recommandations pour la gestion des eaux souterraines partagées.

Le rapport "Dispositions types sur les eaux souterraines transfrontières" a été publié en juin 2014.

UNECE Secretariat

water.convention@unece.org

www.unece.org



Libre Opinion

Bassin Kura-Araz : des problèmes pour la Gestion Intégrée des Ressources en Eau transfrontalières

Le Bassin Kura-Araz couvre des territoires importants en Turquie, Azerbaïdjan et en Géorgie. L'Arménie est entièrement située dans ce bassin. La plupart des eaux souterraines du Bassin Kura-Araz sont transfrontalières.

Le Bassin Kura-Araz fait face à des problèmes environnementaux :

- pollution excessive des Fleuves Kura-Araz et de leurs affluents ;
- contamination bactériologique des eaux souterraines par les périmètres irrigués, les villes et les élevages de bovins ;
- dégradation par l'exploitation de carrières ;
- épuisement des réserves localement, dû à l'utilisation incontrôlée des eaux souterraines.

Les principaux problèmes transfrontaliers de Gestion Intégrée des Ressources en Eau dans le Bassin Kura-Araz sont dus à la pollution des eaux.

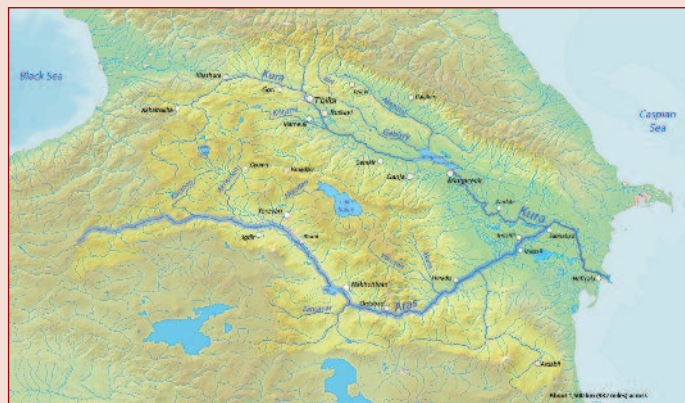
Les eaux usées des grandes villes sont déversées dans les Fleuves Kura-Araz et leurs affluents sans aucun traitement.

L'Azerbaïdjan, situé en aval du Bassin Kura-Araz, souffre de la pollution transfrontalière. Tous les polluants en provenance des pays voisins sont déversés dans les Fleuves Kura-Araz et aboutissent en Azerbaïdjan, notamment des métaux lourds et des matières organiques.

Les sources sont polluées, ainsi que les eaux souterraines et le réservoir de Sarsang.

Tout d'abord, tous les pays du bassin devraient suivre les prescriptions de la Convention d'Helsinki de 1992 concernant les eaux transfrontalières.

Un Système de Monitoring indépendant devrait être créé avec la participation d'Organisations internationales.



Un état des lieux de toutes les eaux superficielles et souterraines et des prélèvements d'eau doit être réalisé et il faut créer un cadastre des eaux.

Les sources de pollution doivent être inventoriées avec la participation d'organisations internationales.

Il faut moderniser les stations d'épuration afin d'éviter des rejets d'eau très polluée dans les rivières et traiter l'eau d'irrigation.

Il est opportun d'élaborer des cartes géo-écologiques des régions transfrontalières afin de prévenir la dégradation des bassins.

Chaque pays devrait élaborer un plan de gestion intégrée des ressources en eau pour son propre territoire.

Adishirin Alakbarov

"Sukanal" Scientific Research and Design Institute ("Azersu" OJSC)
Fax : (+99412) 430-28-87

azgeoeco@gmail.com

www.azersu.az

Asie centrale : "iMoMo"

"Innovative Monitoring and Modeling of water" (Monitoring innovant et Modélisation de l'eau)

Depuis le début de l'année 2014, l'OIEau, Secrétaire du RIOB, collabore au projet "iMoMo" en Asie Centrale, financé par l'Agence Suisse pour le Développement et la Coopération (SDC) et piloté par la Haute Ecole Arc Ingénierie de Neuchâtel (HE-Arc).

Les progrès rapides des technologies de communication et des capteurs à

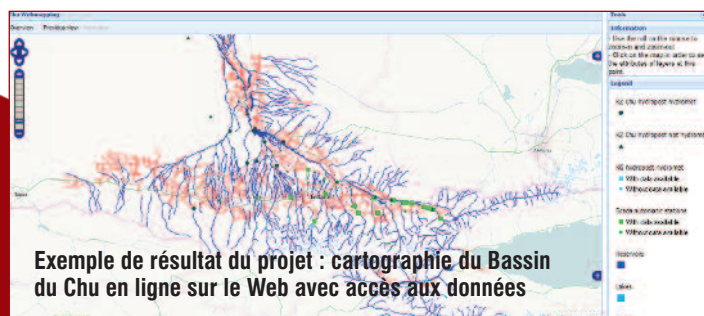
faible coût, l'intégration des matériels et des logiciels ouvrent de nouvelles perspectives pour la collecte et l'échange de données sur l'eau, l'analyse et la diffusion des connaissances.

Les activités, qui ont été lancées en Asie Centrale dans le Bassin Pilote de la Rivière Chu, transfrontalier entre le Kirghizstan et le Kazakhstan, comportent 3 composantes :

- 1 La valorisation de l'eau et la responsabilisation financière des Associations d'Utilisateurs de l'Eau (WUA), avec l'installation de dispositifs de surveillance à faible coût au niveau de 2 WUA pilotes ;
- 2 La création d'un Système d'Information sur l'Eau (SIE) du Bassin de la Rivière Chu, connecté aux bases de données existantes et utilisant des technologies de partage de données / informations afin de répondre aux besoins de renforcement des connaissances sur les bilans hydriques de la rivière et des canaux d'irrigation ;
- 3 La modélisation d'un bilan hydrique opérationnel, mis en ligne sur le Web pour la prévision des débits durant la période de végétation, basée sur l'analyse par télédétection de la couverture neigeuse.

 Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Direction du Développement
et de la Coopération DDC



Fédération de Russie



Recueil des technologies environnementales pour la conservation de la biodiversité dans le secteur de l'hydroélectricité

Selon le Rapport Planète Vivante de 2014, publié par le WWF, 76 %, de la faune d'eau douce a disparu au cours des 40 dernières années.

Le déclin catastrophique de la biodiversité d'eau douce requiert une réaction immédiate pour prévenir la biodégradation de nos lacs et rivières.

L'une des solutions possibles est l'application urgente de technologies environnementales efficaces dans le secteur de l'eau.

Les exemples d'une telle mise en œuvre et leurs résultats sont présentés dans le **"Recueil des meilleures pratiques disponibles pour la conservation de la biodiversité dans le domaine de l'hydroélectricité"**, dont la 1^{ère} Edition vient d'être publiée en Russie sous les auspices du PNUD.

Dans ce recueil, les technologies sont attribuées selon l'étape de la vie du projet et correspondent aux principes bien connus "Eviter-Minimiser-Atténuer-Compenser".

Les critères utilisés pour choisir une technologie particulière sont l'augmentation des populations d'espèces rares et vulnérables et la croissance globale de la biodiversité dans les zones touchées. L'analyse de brevets, des publications, des matériaux de conférences ont été utilisés pour créer ce recueil de technologies.

Parmi les techniques citées, on trouve des exemples de régulation du régime des eaux et de contrôle du transport de sédiments, l'aération et la protection

des écosystèmes fluviaux, des turbines permettant le passage des poissons et la construction de passes à poissons, y compris l'expérience du Canal Piracema au Brésil.

Elena Bizina

JSC "RusHydro"

Fax : +74952253737

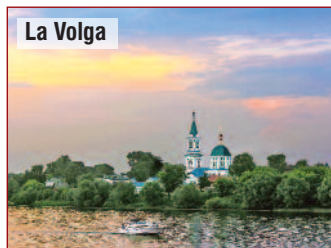
BizinaEV@gidroogk.ru

www.rushydro.ru



RusHydro

Programme de surveillance du cours supérieur de la Volga



La Volga

Le Bassin de la Volga, le plus grand Fleuve d'Europe, abrite environ 40 % de la population russe, 45 % de l'industrie du pays et plus de 50 % de son agriculture.

On a constaté que son cours supérieur (environ 500 km, depuis sa source jusqu'à Tver) possède encore de larges tronçons faiblement impactés par les activités humaines et une faune et une flore naturelles caractéristiques.

Une évaluation des paramètres hydrologiques, limnologiques, chimiques et biologiques a été réalisée, en 2005, par des scientifiques de la Fédération de Russie et d'Autriche.

La recherche hydro-écologique a été réalisée par l'Institut Géographique de l'Université Technique d'Etat de Tver et l'Université d'Innsbruck. L'Université d'Etat de Tver s'est occupée des questions géo-écologiques. L'Académie Nationale de la Culture Slave a évalué l'état des éléments culturels du Bassin.

Les résultats ont montré qu'une collecte régulière de données est importante pour évaluer et surveiller l'écosystème du fleuve et évaluer son état écologique. Trois sites, situés sur le cours supérieur de la Volga (Rzhev, Staritsa, Tver), ont été sélectionnés pour un programme de surveillance (hydrobiologie et hydrochimie), qui est mis en œuvre depuis 2006. **Chaque année, des campagnes d'échantillonnage sont organisées pendant la période d'étiage en été.**

Les résultats des 5 premières années ont été publiés récemment (2014) : une faune de macro-invertébrés riche en taxons a été enregistrée et l'ensemble des données donne un aperçu des variations annuelles et interannuelles. Dans la zone des sources de la Volga, des changements saisonniers apparaissent dans le régime hydrologique et hydrochimique, causés par des facteurs naturels en fonction des différentes origines de l'eau (fonte des neiges par opposition aux eaux souterraines).

Martin Schletterer

Université d'Innsbruck

martin@schletterer.co.at



Moldavie



Analyse des options prioritaires pour la Gouvernance de l'Eau

Plus de vingt ans après l'éclatement de l'Union Soviétique, la République de Moldavie est toujours confrontée à des défis considérables.

La Coopération Suisse apporte depuis plus de 13 ans un appui au développement de services d'approvisionnement en eau et d'assainissement décentralisés et innovants.

Grâce à ce soutien, l'accès à l'eau potable a été amélioré pour plus de 40.000 personnes en Moldavie.

Dans ce contexte, l'Office International de l'Eau (OIEau), Secrétaire du RIOB, a été sélectionné par le Bureau de la Coopération Suisse en Moldavie (SDC/SCO-M), en collaboration avec le Bureau de Coordination de la coopération technique de l'Ambassade d'Autriche (ADA), afin de réaliser une analyse en profondeur de la situation actuelle et de présenter des recommandations d'action visant à :

● mettre en place un **système de gestion de l'information sur l'eau**, qui fournisse des données complètes et fiables à la Plate-Forme "e-gouvernance",

- **promouvoir une Gestion Intégrée des Ressources en Eau**, conformément aux dispositions de la nouvelle Loi sur l'Eau,
- **organiser le renforcement des capacités et la formation**, visant la mise en œuvre d'un cadre réglementaire nouvellement amendé pour l'approvisionnement en eau et l'assainissement.

2 experts français et 2 experts autrichiens ont réalisé une première mission du 14 au 20 septembre 2014, afin d'analyser la situation et identifier les besoins prioritaires et les actions concrètes qui pourraient être mises en œuvre dans les années à venir avec la SDC et le soutien d'ADA sur ces 3 sujets.

Le rapport de mission a été présenté et discuté lors d'un atelier national organisé le 22 octobre 2014 à Chisinau.



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra



12 au 15 Novembre 2014 - Bucarest - Roumanie

Déclaration de Bucarest

La 12^{ème} Conférence du groupe "EURO-RIOB" s'est tenue à Bucarest, en Roumanie, du 12 au 15 novembre 2014, à l'invitation du Ministère Roumain de l'Environnement et du Changement Climatique, de l'Agence Nationale "APELE ROMANE" et de l'Institut National d'Hydrologie et de Gestion de l'Eau.

Elle a rassemblé 134 participants représentants d'Administrations Nationales, d'Organismes de Bassin, ainsi que d'ONG, d'entreprises et d'Organisations internationales et régionales, venus de 33 Pays.

Les travaux de la Conférence se sont organisés autour de quatre tables rondes abordant les problématiques suivantes :

- La préparation des deuxièmes Plans de Gestion de Bassin de la Directive-Cadre européenne sur l'Eau (2016-2021) ;
- Les Mesures de Rétention Naturelle des Eaux et de Restauration des Rivières ;

- La mise en œuvre et le financement des Programmes de Mesures ;

- La Gouvernance de l'eau dans les bassins transfrontaliers.

Préalablement à la Conférence "EURO-RIOB", deux ateliers ont été organisés :

- Un atelier technique sur la restauration des rivières et les Mesures de Rétention Naturelle des Eaux ;

- Un atelier sur le Processus Régional européen du 7^{ème} Forum Mondial de l'Eau.

La Conférence a permis de rappeler la nécessité, dans la préparation des prochains Plans de Gestion de Bassin, d'intégrer les problèmes quantitatifs, l'adaptation au changement climatique et de mieux coordonner les Directives entre elles ainsi que d'assurer le lien avec les politiques sectorielles (agriculture, énergie, navigation, ...).

A la veille de la mise en place des deuxièmes Plans de Gestion, la coordination avec la Directive-Cadre Stratégie pour le Milieu Marin et la Directive Inondations paraît indispensable.

Les participants se félicitent de la tenue de réunions communes entre les Directeurs de l'Eau, du Milieu Marin et de la Nature au niveau européen, et de l'organisation par la Commission Européenne d'un atelier conjoint Eau, Nature, Milieu Marin en décembre 2014, pour réfléchir à la coordination de la mise en œuvre des Directives des trois secteurs.

Depuis la communication sur le "Blue-Print", une meilleure prise en compte des problématiques d'ordre quantitatif dans les Plans de Gestion et outils de la DCE a été constatée, notamment à travers la publication de guides sur les comptes de l'eau.

L'élaboration de Plans de Gestion de la rareté et de la sécheresse dans bon nombre de pays vont dans le bon sens.

La communication vers les populations sur les progrès de l'Etat des Masses d'Eau en 2015 est à renforcer dans la mesure où la reconquête du "Bon Etat" prendra du temps.

La pollution diffuse et l'hydromorphologie constituent les pressions les plus significatives affectant les rivières.

Pour aller plus avant, **il est nécessaire de favoriser une meilleure intégration entre les Directives européennes** (Directive Inondation, Directive Habitats, Directive Oiseaux, Directive sur les Energies Renouvelables, ...) **et améliorer la coordination et la compléter avec les politiques sectorielles de l'Union (PAC, énergie, transports, ...).**

Une gestion plus intégrée est nécessaire dans les bassins pour assurer la restauration et la protection des écosystèmes aquatiques ou appliquer des Mesures de Rétention Naturelle des Eaux.

Il est nécessaire de mieux intégrer les différentes politiques, de communiquer sur les bénéfices de la restauration de rivières et des Mesures de Rétention Naturelle des Eaux de mobiliser les partenaires des différents secteurs concernés, ...

En outre, un meilleur engagement des Communautés locales dans les projets de restauration des écosystèmes est nécessaire, avec une plus grande mobilisation des Elus pour ces projets.

Le manque de connaissance des multiples bénéfices des "infrastructures vertes" est un obstacle à leur mise en œuvre à grande échelle, notamment dans les Plans de Gestion de Bassin, la Prévention des Risques d'Inondation, les actions Natura2000, et les Programmes de Développement Rural.



134 participants venus de 33 Pays - © OIEau - C.Runel



"POUR FACILITER L'APPLICATION DE LA DIRECTIVE-CADRE EUROPÉENNE SUR L'EAU"

sur l'application de la Directive-Cadre sur l'Eau

Les participants ont souligné l'importance de la mise en cohérence des mesures visant des objectifs environnementaux et les politiques et pratiques du secteur agricole.

La préparation en cours des Plans de Développement Ruraux est une opportunité à saisir pour **assurer la prise en compte de l'hydromorphologie des cours d'eau**. Les participants invitent les gestionnaires du secteur de l'eau à se rapprocher de leurs collègues du secteur agricole pour **inclure dans les financements de la nouvelle "PAC", des mesures réduisant les pressions et les pollutions agricoles et pour limiter les financements pour des pratiques ayant des effets négatifs caractérisés sur la qualité des Masses d'Eau**.

Les prochains Plans de Gestion de Bassin devraient être basés sur une analyse économique plus exhaustive des pressions et sur une quantification des coûts et impacts des mesures nécessaires pour se conformer aux objectifs de la DCE. Pour y arriver, il est nécessaire d'établir des méthodologies claires et transparentes, d'améliorer les connaissances communes, et si nécessaire, de s'accorder sur un guide pratique dans le cadre de la la Stratégie Commune de Mise en Œuvre (CIS) pour compléter et mettre à jour le guide "WATECO".

Les participants ont pris acte de l'entrée en vigueur le 17 août 2014 de la "Convention sur le droit relatif à l'utilisation des cours d'eau internationaux à des fins autres que la navigation" des Nations Unies de 1997.



Cérémonie de clôture - © OIEau - C.Runel

Cette Convention, ainsi que la Convention Eau de la CEE-ONU de 1992, constituent un cadre solide de coopération internationale dans les bassins transfrontaliers.

Quelle que soit l'échelle, une bonne connaissance et un accès facile aux données et informations sur le statut et l'évolution des ressources en eau et de leurs utilisations est l'une des clés pour la réussite de la politique de l'eau.

Pour mieux communiquer avec les décideurs et le grand public, les Membres du Groupe "EURO-RIOB" insistent sur la nécessité de développer des outils d'interprétation des données.

Les participants recommandent de renforcer l'échange d'expérience sur les modalités de production et de partage des données entre acteurs, ainsi que sur les outils et méthodes utilisées pour l'analyse et l'interprétation des données et la diffusion des connaissances auprès des décideurs et du grand public.

Concernant la mise en œuvre de la Directive Inondations, il est rappelé que des Plans de Gestion du Risque Inondation doivent être élaborés au niveau de chaque bassin.

Les participants ont aussi rappelé l'importance de l'implication des acteurs de terrain et du public. L'appropriation par tous les usagers des politiques liées à l'eau et des mesures qui en découlent, est un passage incontournable pour progresser et gagner en efficacité.

Le Programme de Surveillance peut être un bon outil de communication s'il est basé sur des méthodes normalisées permettant d'améliorer la compréhension, la comparaison et l'utilisation des informations.

Les participants ont aussi mis l'accent sur le caractère trop global des indicateurs de caractérisation de l'Etat des Masses d'Eau. Ils ne permettent pas de refléter l'efficacité des actions entreprises sur la durée d'un cycle de programmation.

Des indicateurs moins agrégés, utilisés aux niveaux national et local, permettraient de mieux appréhender les résultats des efforts entrepris.

La Conférence "EURO-RIOB 2014" constitue une étape importante pour dresser un bilan et pour formuler des propositions solides afin d'améliorer la mise en œuvre de la DCE au cours des prochains cycles, en particulier pour la période 2016 - 2021.

Mme Daniela Radulescu (Roumanie) a été élue Présidente du Groupe "EURO-RIOB" pour l'année à venir, jusqu'à la prochaine Conférence en 2015.

La prochaine Conférence Internationale "EURO-RIOB 2015" se tiendra à Thessaloniki en Grèce du 21 au 24 octobre 2015.

Les Délégués ont décidé de tenir les prochaines Conférences "EURO-RIOB" en 2016, en France à Lourdes et en 2017, en Irlande à Dublin.



www.riob.org

Les 4^{èmes} "Etats Généraux de l'Eau en Montagne"

Les montagnards se mobilisent pour anticiper les effets du changement climatique sur les ressources en eau

Les 4^{èmes} "Etats Généraux de l'Eau en Montagne", organisés par Asters (Conservatoire d'espaces naturels de Haute-Savoie), le Fonds de dotation "Montagne vivante", l'Office International de l'Eau (OIEau) et le Réseau International des Organismes de Bassin (RIOB), se sont tenus les 8, 9 et 10 octobre 2014, à Megève (Haute-Savoie).

Faisant suite aux précédentes éditions de 2002, 2006 et 2010, cette Conférence a donné l'alerte sur la nécessité d'adopter rapidement des stratégies d'adaptation face aux effets du réchauffement du climat sur les ressources en eau de montagne, territoires dans lesquels les principaux grands Fleuves européens, Ebre, Danube, Pô, Rhin, Rhône, Vistule... et leurs principaux affluents, prennent leur source.

Le changement climatique ne fait aujourd'hui plus aucun doute et les montagnes européennes sont parmi ses premières victimes.

Avec la diminution de l'enneigement et la fonte des glaciers, les régimes hydrauliques de tous les grands fleuves européens, venant des montagnes, sont en train de se modifier.

Or, la régularité du débit de ces fleuves est déterminante pour l'alimentation en eau potable des populations et pour le développement économique des piémonts et des plaines (hydroélectricité, navigation fluviale, irrigation, tou-

risme ou encore refroidissement des centrales thermiques ou électronucléaires, ...).

La satisfaction des besoins en eau, à l'avenir et pour tous les usages, est donc l'affaire de tous. **La gestion de l'eau dans les hauts bassins versants est un enjeu stratégique pour les montagnards, mais aussi et surtout, pour les populations et l'économie... des plaines !**

Il est désormais indispensable d'agir vite, si l'on veut que nos montagnes demeurent "les châteaux d'eau de l'Europe".

La fréquence et l'intensité des inondations en automne, hiver et printemps, ainsi que des sécheresses estivales vont singulièrement augmenter.

Les changements climatiques provoqueront également en montagne une forte érosion, des glissements de terrains, une dégradation de la qualité des rivières et une augmentation de la température de l'eau. La production hydroélectrique, pourrait être réduite de -15 % ; le refroidissement des centrales thermiques et nucléaires sera plus difficile ; la navigation fluviale devra s'adapter, la compétition entre les usages de l'eau se fera plus vive, ...

Le temps presse : Il faut dès maintenant identifier et modéliser ces changements à l'échelle locale, afin de mettre en place les actions concrètes qui s'imposent d'urgence !



Lors des "Etats Généraux de l'Eau en Montagne", des expériences de terrain ont été présentées. Elles fonctionnent, donnent des résultats et peuvent être reproduites. Il faut les diffuser :

- D'abord, **économiser l'eau et faciliter les recyclages** : la recherche des fuites sur les réseaux d'eau potable, la réutilisation des eaux usées épurées, la recharge des nappes, la promotion des usages économes en eau doivent devenir des priorités.
- Ensuite, **repenser la gestion des eaux, des lacs, zones humides et des sols de montagne**, en tenant compte des contraintes stratégiques de l'approvisionnement en eau des populations et des économies agricoles, industrielles et touristiques des piémonts et des plaines en aval. Il faut développer "une nouvelle culture du risque".
- Enfin, **mieux reconnaître le rôle des montagnes pour la collectivité dans son ensemble de l'amont jusqu'à l'aval des fleuves, dans le cadre de politiques intégrées des bassins.**

Il faudra pour cela **renforcer les mécanismes institutionnels et financiers** et les réorienter vers ces nouvelles priorités, comme c'est le cas pour la "GEMAPI" (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations).

La planification doit se faire au niveau des bassins des grands fleuves et reposer sur une forte coopération intersectorielle et aussi internationale, quand les bassins sont transfrontaliers, comme dans le cas du Rhône avec la coopération franco-suisse.

Avec la Directive-Cadre sur l'Eau de 2000 et les Directives qui lui sont liées, l'Union Européenne dispose de l'outil efficace pour mettre concrètement en application ces stratégies d'adaptation. Elle exige d'ailleurs des Etats-Membres qu'ils intègrent des mesures appropriées dans les prochains Plans de Gestion de Bassin et Programmes de Mesures 2016 - 2021, puis 2021 - 2027.

Mettons-les vite en application !

Les participants ont d'ailleurs décidé la création d'un "Réseau des Acteurs de l'Eau en Montagne" permettant de pérenniser leurs travaux entre deux Conférences, d'échanger et de promouvoir ces bonnes pratiques.

Anne-Laurence Mazeng

Asters - Conservatoire des espaces naturels de Haute-Savoie
al.mazeng@asters.asso.fr

www.egem2014.org

**Etats généraux
L'EAU EN MONTAGNE**
MEGÈVE (FRANCE) - 8, 9, 10, OCTOBRE 2014

Asters
Conservatoire
d'espaces naturels
Haute-Savoie



”European River Restoration Conference”



Lier restauration et gestion innovante des rivières



La 6^{ème} Edition de la Conférence Européenne sur la Restauration des Rivières a eu lieu du 27 au 29 octobre à Vienne. Elle avait pour thème : ”Etablir des relations entre les projets de restauration et une gestion innovante des cours d’eau”.

Une question a été au cœur des débats : comment innover en matière de gestion intégrée des bassins fluviaux en utilisant notamment les Infrastructures Vertes, les Mesures de Rétention Naturelle des Eaux et les méthodes contemporaines de gestion des corridors des rivières ?

- **Les Infrastructures Vertes** sont des espaces semi-naturels, conçus et gérés pour fournir une large gamme de services écosystémiques.
- **Les Mesures de Rétention Naturelle des Eaux (MRNE)** visent à réduire la vulnérabilité aux inondations et aux sécheresses.
- **La Gestion Contemporaine du Couloir Fluvial (Contemporary River Corridor Management - CRCM)** nécessite un engagement intersectoriel et une coopération entre les parties prenantes aux

niveaux local, régional, national et international. Les résultats des pratiques de ”CRCM” menées sur 6 Rivières d’Europe Centrale ont été présentés et sont disponibles sur : www.see-river.net.

Jean-François Donzier, Secrétaire du RIOB, a présenté les événements du prochain Forum Mondial de l’Eau sur la gestion de bassin.

Enfin, Le ”2^{ème} Prix Européen des Rivières” a été décerné à la Rivière Mur en Autriche.

www.errc2014.eu

Commission Européenne



Gestion des bassins hydrographiques dans le cadre d’”INSPIRE”

La Directive européenne ”INSPIRE” (2007/2/CE) vise à établir une infrastructure d’information géographique dans l’Union Européenne et ainsi, à permettre la mise à disposition d’informations géographiques harmonisées et de haute qualité dans le but de soutenir les politiques environnementales ainsi que toutes politiques ou activités susceptibles d’avoir une incidence sur l’environnement en Europe.

”INSPIRE” est un système d’information décentralisé basé sur les infrastructures de données géographiques nationales des Etats-Membres de l’Union Européenne.

Si la Directive ne requiert pas la collecte de nouvelles données, elle demande cependant à ce que les ensembles de données existants ou nouvellement créés soient interopérables et accessibles au public, au moyen de services en réseau, et dans le respect de la feuille de route établie, dont l’achèvement est prévu pour 2020.

La mise en œuvre d’”INSPIRE” permettra un accès et un partage de l’information géographique plus efficace entre les organisations du secteur public, au niveau national et à travers l’Europe.

Les données géographiques d’”INSPIRE” sont organisées en 34 thèmes. Chaque thème comprend ses propres modèles de données et schémas d’application. Ceux-ci sont définis par les Directives Techniques d’”INSPIRE”, ainsi que par les Règlements qui portent sur l’interopérabilité des données en Europe.

Le thème Hydrographie, conjointement avec les thèmes Altitude (modèles numériques pour l’altitude), Occupation des terres (couverture physique et biologique de la surface terrestre), Zones de gestion (zones gérées, réglementées ou utilisées pour les rapports aux niveaux international, européen, national, régional et local), Sites protégés (zones gérées en vue d’atteindre des objectifs de conservation) et Géologie, fournit des modèles de données spatiaux pour l’information de référence spatiale en ce qui concerne la gestion des bassins hydrographiques.

Les données de référence et les données modélisées par les schémas d’application thématiques inclus dans les thèmes Sols, Services d’utilité publique et services publics, Installations de suivi environnemental, Installations agricoles et aquacoles, Sources d’énergie, Habitats et biotopes, etc. fournissent des informations précises et efficaces pour la gestion des bassins hydrographiques.

La Directive ”INSPIRE” permet l’intégration de données en provenance de différentes communautés thématiques, également dans des cas de bassins hydrographiques transfrontaliers.

Andrej Abramic

Commission Européenne
Centre Commun de Recherche
Institute for Environment and Sustainability
Digital Earth and Reference Data Unit,
Ispra, Italie
andrej.abramic@jrc.ec.europa.eu

<http://inspire.ec.europa.eu>

Surface modélisée (source Spécifications des données ”INSPIRE” sur l’Hydrographie - Ligne Directrices v3.1)





Nouveau Mécanisme d'Evaluation par les Pairs : "Peer-Review Mechanism"

Le Consortium formé par l'Office International de l'Eau, Secrétaire du RIOB (France-partenaire leader), l'Institut National d'Hydrologie et de Gestion de l'Eau (Roumanie), Secrétaire du "CEENBO" et le Secrétariat du Réseau Méditerranéen des Organismes de Bassin (REMOB) (Espagne), a été sélectionné en septembre 2014 par la DG Environnement de la Commission Européenne pour la mise en place du Mécanisme d'Evaluation par des Pairs et assurer son secrétariat pour les 2 prochaines années.

L'objectif est de mettre en place un système simple, volontaire et ciblé pour permettre l'apprentissage mutuel entre Pairs sur la mise en œuvre de la Directive-Cadre européenne sur l'Eau (DCE) et la planification de la gestion participative des bassins.

Les principaux acteurs seront les praticiens des Autorités de Districts Hydro-

graphiques, chargés dans les Etats-Membres de la mise en œuvre de la DCE, qui soumettront volontairement des problèmes liés aux Plans de Gestion de Bassin à un examen effectué par des experts d'autres Etats-Membres.

Ce nouveau Mécanisme doit permettre l'amélioration de la mise en œuvre de la DCE dans les Districts de Bassins Hydrographiques (RBD) par le partage d'expériences impliquant différents Etats-Membres Européens.

Il répond à l'évaluation des Plans de Gestion de Bassin (2011-2015) réalisée par la Commission Européenne à travers l'Europe, qui a montré des différences importantes dans la mise en œuvre entre les Pays.

L'étude d'impact, qui accompagne le "Blue Print", stipule que "l'examen par des Pairs (...) a prouvé être un processus efficace dans d'autres domaines législatifs de l'UE. Le partage d'expé-

riences entre collègues permet une approche de la résolution des problèmes".

Dans le cadre de la Stratégie Commune de Mise en Œuvre (CIS), le Mécanisme d'Evaluation par des Pairs permet de diffuser l'expérience des Pays les plus performants, pour aider à améliorer la mise en œuvre dans les Etats-Membres ou les Autorités de Bassin volontaires pour être audités.

Les étapes de la mise en place d'un Mécanisme d'Evaluation par des Pairs sont les suivantes :

Etape 1 : Lancement de l'appel à manifestation d'intérêt début 2015, avec, d'une part, l'identification des Autorités de District volontaires pour un examen de leurs outils, et, d'autre part, des praticiens volontaires, prêts à contribuer à l'Evaluation par des Pairs sur la base de leur curriculum vitae Europass dans leur domaine de compétence.

Etape 2 : Elaboration des termes de référence pour les actions proposées dans les Districts volontaires retenus.

Etape 3 : Réalisation des premières Evaluations par des Pairs et organisation d'un atelier pratique sur des sujets spécifiques à tenir au printemps 2015.

Etape 4 : Poursuite des Evaluations par des Pairs jusqu'en 2016 et élaboration de documents de restitution des enseignements tirés.

Tous les documents liés au Mécanisme d'Evaluation par des Pairs peuvent être consultés sur le site Internet du projet :

www.aquacoope.org/peer.review



Conférence finale du projet "IWRM-Net SCP"

Les six projets de recherche sur la Gestion Intégrée des Ressources en Eau, financés en 2009 par le Consortium européen "IWRM-Net", sont désormais terminés !

La Conférence finale s'est déroulée du 21 au 22 octobre à Bruxelles, au sein de la Délégation du Conseil Supérieur de la Recherche Scientifique (CSIC) et a rassemblé une soixantaine de partici-



	Impacts du Changement Climatique sur la Gestion des Ressources en Eau : stratégies régionales et vue européenne DE (Département d'Ingénierie Hydraulique et de Gestion des Ressources en Eau & CESR; Centre de Recherche sur les Systèmes Environnementaux, Univ. de Kassel) - FR (IRSTEA, EPTB Seine Grands Lacs) - IT (Institut Agronomique Européen de Bari)
	Développement d'un modèle intégré pour la prévision des conditions des habitats abiotiques et du biotope des rivières et son application dans la recherche sur le changement climatique et la gestion de l'eau DE (IGB: Leibniz-Institut d'Ecologie des eaux douces et de la pêche continentale, UDE : Univ. de Duisburg-Essen - Dept. d'Ecologie Aquatique, CAU : Univ. Christian-Albrechts - Dept d'Hydrologie et de Gestion des Ressources en Eau) - PT (CCMar: Centre des Sciences Marines - Univ. d'Algarve) - FR (Univ. Paul Sabatier - ECOLAB)
	La GIRE pour l'adaptation aux changements climatiques dans les écosystèmes sociaux ruraux en Europe Méditerranéenne IT (CMCC: Euro-Med. Centre du Changement Climatique) - PT (EIA: Ensino, Investigação e Administração S.A., Atlântica Univ.) - SP (Univ. Politécnica de Valencia)
	Utilisation des services écosystémiques dans la mise en œuvre de la Directive-Cadre sur l'Eau FR (Ascomit Consultants, Credoc: Centre de Recherche pour l'Etude et l'Observation des Conditions de vie) - PT (IMAR: Instituto do Mar) - DE (Seecoconsult, InterSus Sustainability Services)
	"WATER-2-ADAPT" : Amélioration de la résilience et gestion des demandes en eau en vue de l'adaptation aux changements climatiques IT (FEEM: Fondazione Eni Enrico Mattei) - SP (BC3: Centre Basque pour le Changement Climatique) - DE (Seecoconsult: Society-Economy-Ecology-Consulting, CALS: Chamber of Agriculture of Lower Saxony)
	Scénarii de marchés d'eau en Europe du Sud : Nouvelles solutions pour faire face à la pénurie d'eau et au risque de sécheresse FR (BRGM, ACTéon, IRSTEA) - IT (DiPSA: Dept of Agricultural Sciences, Univ. of Bologna) - SP (UPM: Univ. Politécnica de Madrid, UCD: Univ. de Cordoba)

Gestion de la rareté de l'eau, adaptation au changement climatique, évaluation des services écosystémiques, marchés de l'eau, ..., chercheurs, responsables politiques et gestionnaires de la ressource en eau et des milieux aquatiques ont été conviés à échanger sur les principaux résultats des projets et leurs conséquences pour l'action publique, autour de deux sessions thématiques :

- Gestion des ressources en eau et des milieux aquatiques : solutions innovantes d'adaptation au changement climatique
- Aspects socio-économiques de la gestion des ressources en eau et des milieux aquatiques.

La synthèse de cette Conférence est disponible en ligne sur le site :

www.iwrn-net.eu

Interface Science-Politique (ISP)



Le Réseau International des Organismes de Bassin s'est impliqué dans la sensibilisation aux enjeux du transfert des résultats de la recherche pour améliorer la gestion des ressources en eau et des écosystèmes aquatiques sur des bases scientifiques solides, en participant à de nombreux projets de démonstration de l'**Interface Science-Politique (ISP-SPI)**.

L'OIEau, Secrétaire du RIOB, anime, en particulier, la plate-forme virtuelle "European Water Community" (EWC).

Une action dédiée "CIS-SPI" a été menée dans le cadre de la Stratégie Commune de Mise en Œuvre (CIS) de la Directive-Cadre européenne

sur l'Eau (DCE) et coordonnée par l'ONEMA et la DG Environnement, entre 2010 et 2012.

Les méthodes d'ISP recommandées sont testées, en prenant en compte les besoins des gestionnaires de l'eau, dans un bassin pilote irlandais : l'Eastern River Basin District (ERBD).

Trois sites situés autour de Dublin ont été pré-identifiés comme présentant des enjeux pour la mise en œuvre de la DCE et de la Directive Inondations, notamment pour évaluer des Mesures de Rétention Naturelle des Eaux sous l'angle d'une approche écosystémique.

La "Communauté de Pratiques" s'est réunie en octobre 2014 en Irlande.

Le test de la méthode de transfert des connaissances scientifiques s'est

déroulé entre octobre et décembre pour préparer un rapport final concernant la mise en pratique des recommandations en janvier 2015.

www.europeanwatercommunity.eu



Réunion de préparation aux activités ISP Plovdiv - Novembre 2013 - © OIEau - C.Runel

Ingénierie écologique appliquée à l'eau



Les Mesures de Rétention Naturelle des Eaux - "MRNE"

L'ingénierie écologique devient un domaine d'action incontournable et une politique en faveur des "infrastructures vertes" se met peu à peu en place dans le domaine de l'eau.

Le recours accru à ce type de techniques se justifie de plus en plus par les progrès récents qu'elles ont connus :

on sait aujourd'hui concevoir des toitures végétalisées, des bassins et fossés d'infiltration qui s'intègrent parfaitement dans le paysage urbain, des plaines d'inondation qui protègent les villes, des bandes enherbées qui limitent l'érosion, ...

Cependant, par la multiplicité des acteurs qui mettent en place ces techniques, par la diversité de mesures possibles et des co-bénéfices associés, ainsi que des services rendus à l'environnement, il est aujourd'hui très difficile de regrouper et de capitaliser les connaissances acquises.

La DG Environnement de la Commission Européenne a lancé en 2013 un appel d'offre pour structurer les connaissances dans le but de favoriser l'emploi de ces techniques.

Communément connues sous le nom d'ingénierie écologique, ces mesures sont rassemblées sous l'appellation **Mesures de Rétention Naturelle des Eaux** ou "Natural Water Retention Measures (NWRM)".

11 partenaires européens de ce projet ont développé une Plate-Forme (www.nwrm.eu), dont le catalogue comporte actuellement 53 mesures, regroupées en 4 secteurs : Forêt, Zone urbaine, Agriculture et Nature / Hydromorphologie.

Des études de cas sont également présentées et une base de données est accessible via la plate-forme.

Afin de faciliter l'accès à l'information aux gestionnaires de l'eau et aux décideurs politiques, un guide pratique a été élaboré et traduit dans les 25 langues de l'Union Européenne.

Les résultats du projet ont été présentés à l'automne 2014 aux différents groupes de travail sur la Stratégie Commune de Mise en Œuvre de la DCE et également à l'Assemblée Générale "EURO-RIOB 2014" et lors des "Etats Généraux de l'Eau en Montagne" à Mégeve.

<http://nwrm.eu>



Les partenaires "MRNE" :

- Office International de l'Eau 
- ACTeon Environment 
- Baltic Environment Forum 
- I.A.CO Environmental & Water Consultants 
- Instituto Madrilenó De Estudios Avanzados 
- Regional Environmental Center 
- Regionális Energiagazdasági Kutatóközpont 
- Scotland's Rural College 
- Swedish University of Agricultural Sciences 
- ENV'ECO (environmental economics consultancy) 
- AMEC Environment & Infrastructure UK 

"EURO-RIOB 2015"

Pour l'application
de la Directive-Cadre européenne sur l'Eau



**Thessaloniki - Grèce
21 au 24 octobre 2015**

Pour participer, inscrivez-vous !

www.riob.org





Avantages pour la société de la restauration des zones d'expansion des crues

Mise en œuvre du concept des services écosystémiques dans la gestion des bassins transfrontaliers



La Vecht

L'application pratique d'une démarche utilisant les services des écosystèmes pour la gestion régionale/locale de l'eau dans une zone transfrontalière a été testée par une étude pilote germano-néerlandaise dans le Bassin International de la Vecht.

L'étude pilote vise à développer un système de paiement régional des services écosystémiques pour la région transfrontalière de la Vecht.

Serait-il possible de générer des paiements supplémentaires par les acteurs pour mettre en œuvre la restauration des zones humides ?

L'étude pilote a démontré que la restauration des zones d'expansion des crues génère de nombreux avantages pour la société. Elle a montré qu'un processus de planification intégrée est nécessaire pour optimiser ces avantages. Transformer ces avantages en

soutien financier par des groupes d'acteurs peut être plus difficile, en particulier si les avantages sont trop incertains et leur valeur trop faible.

L'étude donne un exemple des défis de la mise en œuvre d'une approche de paiement de la gestion publique de l'eau dans un contexte transfrontalier et comment l'approche écosystémique des services pourrait contribuer à inciter le support des acteurs.

L'étude a été financée par le "Ministerie voor Infrastructuur en Milieu" néerlandais et le "Bundesministerium für Umwelt, Naturschutz, Bau und Reaktorsicherheit" allemand dans le cadre de

leurs activités pour la mise en œuvre de la Convention des Nations Unies sur la Protection et l'Utilisation des Cours d'Eau Transfrontaliers et des Lacs Internationaux, adoptée à Helsinki en 1992. Un financement supplémentaire a été apporté par le "Niedersächsische Ministerium für Umwelt, Energie und Klimaschutz".

Dr. Ilke Borowski-Maaser

Interessen Im Fluss

bm@interessen-im-fluss.de

www.interessen-im-fluss.de



Interessen Im Fluss

Espagne - Confédération Hydrographique du Douro



Gestion des ressources des berges du Fleuve Douro : "La senda del Duero"

La Confédération Hydrographique du Douro est l'Organisme autonome, relevant du Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et de l'Environnement, responsable de la gestion de l'eau dans ce bassin hydrographique.

Pendant des années, les villes ont tourné le dos au fleuve, transformant celui-ci en espaces oubliés, en décharges, en obstacles qui limitent l'interaction entre les individus dans les centres de population.

La Confédération Hydrographique du Douro a la ferme intention de changer cette tendance, en gérant les ressources fournies par le fleuve et ses abords et ainsi de récupérer des espaces utilisables.

Le 2^{ème} Plan de Restauration des Rives est conçu comme un plan d'action global axé sur la récupération du fleuve et des espaces riverains.

Parmi les différentes mesures prises, le projet "Les sentiers du Douro et récupération de l'environnement des rives entre les Villes de Bocos et Olivares", avec un budget de plus de 5.700.000 €, a permis de créer des sentiers et de nombreuses infrastructures qui amélioreront l'accès des personnes à cette ressource naturelle.

Ces travaux ont permis la création de plus de 40 km de sentiers dont le tracé épouse les sinuosités naturelles des rives et respecte le relief. Quatre passerelles en bois de plus de 100 m de long ont été construites pour relier les deux rives du fleuve.

Plus de 500 m de passerelles en bois de plus petite dimension, dont le tracé suit le relief des berges, ont aussi été construits pour éviter toutes sortes d'obstacles naturels. De nombreux embarcadères et quais ont été aménagés pour la pêche offrant ainsi un meilleur

accès au fleuve, de nombreuses espèces indigènes ont été plantées et un système de panneaux et de balises de signalisation permet de connaître l'emplacement de ces ouvrages et leur milieu environnant.

Toutes ces installations sont protégées par des éléments de défense et de drainage afin d'assurer leur durabilité dans des situations extrêmes. Toutes ces actions sont conçues et réalisées avec un contrôle strict de l'environnement et en tenant compte que ces ouvrages doivent être durables et permettre le développement des activités.

Rafael López Argüeso

Confédération Hydrographique du Douro

rla.ca@chduero.es

www.chduero.es



"La senda del Duero"



Espagne



Projet "MedWetRivers"

Le projet appelé "Natura 2000 management and monitoring programme for Mediterranean Wetlands and Rivers (MedWetRivers)", financé par le Programme Life+Nature de l'Union Européenne, contribue à appliquer les politiques et la législation européennes relatives à la nature et à la biodiversité, c'est-à-dire les Directives Habitats et Oiseaux.

Le Conseil de Castille-et-Léon est le bénéficiaire de ce Projet, auquel participent le Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et de l'Environnement et la Confédération Hydrographique du Douro (CHD), Organisme de Bassin autonome relevant de la Direction Générale de l'Eau de ce Ministère.

L'objectif principal du projet est de garantir le maintien et la récupération des habitats et des espèces aquatiques

d'intérêt communautaire dans les espaces "Red Natura 2000" de la région biogéographique méditerranéenne de la Communauté Autonome de Castille-et-Léon. Les écosystèmes aquatiques représentent une interface non seulement physique, mais aussi administrative ; étant donné que les fleuves, zones humides, barrages, aquifères, zones inondables et masses d'eau en général, formant ces écosystèmes, sont un espace où se rencontrent différentes administrations et approches. C'est pour cette raison qu'il faut intégrer les Directives de l'Eau (Cadre et Inondations) avec les Directives du Réseau Natura 2000.

Les travaux auxquels la CHD va participer activement concernent principalement la Planification Hydrologique.

Dans la première phase de planification (2010-2015), une fois le Plan

Hydrologique adopté, des questions relatives au réseau Natura 2000 (SIC et ZPS) et à d'autres zones protégées (Réserves Naturelles Fluviales, Zones de Protection Spéciale et Zones Humides), ont déjà été traitées et ces espaces ont été intégrés dans le registre des zones protégées.

Un grand nombre de Masses d'Eau affectées (environ 200 des 774 formant la partie espagnole du Bassin du Douro, superficielles ou souterraines), nécessitent des diagnostics supplémentaires, la définition d'objectifs

environnementaux et des mesures d'action à inscrire au Programme de Mesures.

Ceci n'a pu être réalisé dans cette première phase de mise en œuvre du Plan Hydrologique et, par conséquent, il faut l'améliorer dans la nouvelle phase de planification prévue pour la période 2016-2022.

www.lifemedwetrivers.eu



Crues de la rivière Tormes à hauteur de l'embouchure du Fleuve Corneja

Action de la Confédération Hydrographique du Douro dans les montagnes de Teleno suite aux incendies d'août 2012

Un grave incendie de forêt survenu en août 2012 dans la région de Teleno, au Nord de l'Espagne, a touché une superficie de 12.000 ha de forêt constituée essentiellement de pins. L'ampleur de l'incendie, dans ces montagnes à forte valeur environnementale, a provoqué une catastrophe écologique ayant des conséquences sur les voies fluviales.

La Confédération Hydrographique du Douro, en collaboration avec le Gouvernement régional, a décidé d'agir d'urgence sur l'environnement des rivières dans la zone touchée afin d'éviter la contamination des res-

sources en eau par un apport massif de cendres et de déchets organiques brûlés et de minimiser l'érosion dans les bassins versants alimentant les rivières et les ruisseaux de la région.

Avant le début de la saison des pluies, il a été décidé de réaliser des travaux d'urgence de récupération de l'environnement.

Les travaux ont débuté avec le défrichage de la végétation incendiée dans les zones entourant les rivières, s'étendant jusqu'à 100 m en certains endroits (zone de police).

Des traitements sylvicoles ont été réalisés sur la végétation encore en bon état pour l'assainir et assurer sa pérennité.

51 petits ouvrages hydrotechniques, constitués de digues transversales faites de bois des arbres abattus et consolidées avec des pierres et des débris végétaux, ont été construits pour lutter contre l'érosion.

Pour terminer la restauration et le renouvellement de la végétation, 15.000 arbres ont été plantés sur 18,5 ha, créant ainsi une bande continue de végétation riveraine parallèle aux cours d'eau qui n'existaient pas avant l'incendie.

Cela permettra d'accroître considérablement la biodiversité, sera un pare-feu naturel contre les futurs incendies et contribuera à une récupération rapide de l'environnement dans son ensemble.



Rétention des cendres et boues par l'hydrotechnique

Le succès de ces travaux de récupération de l'environnement est devenu évident lors des premières pluies, car les digues construites ont joué leur rôle anti-érosion. Ainsi, la réponse rapide de la Confédération Hydrographique du Douro a contribué à atténuer les graves dommages causés à l'environnement par cet incendie d'août 2012 dans la région de Teleno.

Rafael López Argüeso

Confédération Hydrographique du Douro
rla.ca@chduero.es

www.chduero.es



Etat du terrain après l'incendie avec un début d'érosion





Un glossaire sur l'eau et les milieux aquatiques



Le glossaire sur l'eau et les milieux aquatiques est un outil commun aux partenaires du Système français d'Information sur l'Eau (SIE).

Il résulte de la mise en commun d'une cinquantaine de glossaires, depuis 2010, afin de constituer un modèle de

données sémantique (une "ontologie" commune comme disent les spécialistes).

Il comprend environ 1.100 termes actuellement, disponibles en français, anglais et espagnol.

Le site est "collaboratif", tout utilisateur peut proposer de modifier, de supprimer certains termes ou d'en ajouter d'autres. Les propositions sont évaluées par un Groupe d'utilisateurs, Partenaires du SIE. Le contenu du site est complètement libre et réutilisable.

Il s'inscrit également dans la mouvance des "linked data", qui vise à favoriser la publication de données structurées sur le Web en utilisant les technologies de la sémantique.

L'effort actuel repose sur la mise en relation des termes du glossaire avec les concepts du SANDRE, les articles de Wikipédia (DBpédia) et le thésaurus GEMET.

Le Glossaire a été enrichi d'environ 300 termes en 2014, dont la plupart proviennent du Thésaurus Eau©.

Afin de rendre plus interactif le Glossaire, des interfaces plus ludiques, basées sur des graphes de relations, ont été mises en place pour le grand public et, pour les spécialistes, une interface d'interrogation SPARQL (fr.wikipedia.org/wiki/SPARQL) permettra d'explorer, de récupérer ou visualiser le contenu du glossaire.

www.glossaire.eaufrance.fr

Le "SANDRE"

Service d'Administration Nationale des Données et Référentiels sur l'Eau

Etablir un langage commun

Le SANDRE a été créé pour simplifier les échanges de données entre les différents acteurs français concernés par le **Système d'Information sur l'Eau (SIE)**. Il offre ainsi une interface d'échange unique et répond au besoin d'établir un langage commun entre les partenaires du monde de l'eau.

Par l'intermédiaire du SANDRE, de nombreux outils sont alors mis en place, permettant aux acteurs concernés de rendre leurs systèmes d'information interopérables : des dictionnaires et des scénarios d'échanges et de services Web,

des données de références, un atlas cartographique, un catalogue de métadonnées, des audits de systèmes informatiques, des labels de conformité, etc.

Le SANDRE propose plus de 20.000 pages de spécifications techniques. Il établit plus de 15.000 conformités de fichiers par an.

Son site Internet accueille plus de 250.000 visiteurs par an.

L'OIEau, Secrétaire du RIOB, assure le Secrétariat Technique du SANDRE dans le cadre de sa Convention Pluriannuelle d'Objectifs avec l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques (ONEMA).

S'adapter aux besoins des acteurs

Par exemple, chaque année en France, plus de dix millions de résultats d'analyses d'eau (eau potable, eau superficielle, eau souterraine, eau littorale, eau usée, ...) sont produits et échangés entre laboratoires d'analyses et commanditaires (ARS, DREAL, Agences de l'Eau, industriels, ...).

Le Secrétariat du SANDRE a élaboré un standard d'échange de données "EDILABO" avec tous les partenaires concernés.

L'arrêté du 29 novembre 2006 stipule dans son article 3 que tout laboratoire doit désormais être capable de recevoir

une demande d'analyses et d'émettre des résultats au format "EDILABO".

Les nouveaux dictionnaires de données SANDRE, portant sur les zones humides, les référentiels hydrographiques et administratifs, sont maintenant compatibles avec la Directive européenne "INSPIRE".

Dimitri Meunier
Office International de l'Eau - SANDRE
d.meunier@oieau.fr

www.sandre.eaufrance.fr



Journées de l'interopérabilité et de l'innovation - ENSG Paris

"EURO-RIOB 2015"

Pour l'application de la Directive-Cadre européenne sur l'Eau



Thessaloniki - Grèce
21 au 24 octobre 2015

Pour participer, inscrivez-vous !

www.riob.org



"Garonne 2050"

Adaptation aux changements globaux pour le Bassin de la Garonne



La Garonne

L'Agence de l'Eau Adour-Garonne a réalisé une étude de prospective "Garonne 2050" sur les besoins et les ressources, compte tenu principalement de l'évolution climatique.

L'étude s'est déroulée sur trois ans, de 2010 à 2013, associant une démarche de prospective participative avec les acteurs du bassin et des simulations permettant de chiffrer les ordres de grandeur des volumes d'eau à mobiliser et de coûts pour le gestionnaire du bassin.

L'enjeu principal à l'horizon 2050 est que le débit naturel sera réduit de moitié en période d'étiage, qui sera plus précoce et plus longue de mai à novembre.

Le résultat de la simulation a montré que si l'on souhaitait à l'horizon 2050 compenser cette baisse de l'hydrologie naturelle pour maintenir les Débits Objectifs d'Etiage (DOE) d'aujourd'hui et préserver la biodiversité, les loisirs aquatiques et les paysages en période estivale (y compris en ville), alors le déficit cumulé, à combler sur l'année, serait de l'ordre de 760 Mm³/an.

A titre de comparaison, les prélèvements de l'agriculture irriguée sur le bassin sont aujourd'hui de 400 Mm³ et les réserves hydroélectriques représentent 1.200 Mm³.

Trois scénarios exploratoires ont été modélisés et soumis à la consultation.

Le scénario n° 1 : "ne pas compenser la baisse naturelle des débits d'étiage".

Le scénario n° 2 : "compensation totale de la baisse des débits d'étiage". Trois options ont été imaginées pour équilibrer offre et demande :

- les réserves hydroélectriques alimentent la Garonne ;
- une part importante des ressources hydroélectriques stockées sont utilisées en soutien d'étiage (520 au lieu de 120 Mm³) et 360 Mm³ de réserves supplémentaires sont construites ;
- la combinaison de trois solutions radicales : interdiction de tout prélèvement agricole en rivière, construction de 300 Mm³ de stockage supplémentaire et un soutien d'étiage de 380 au lieu de 120 Mm³/an par les réserves hydroélectriques.

Le scénario N° 3 : "compenser pour moitié les débits d'étiage", qui apparaît plus accessible et moins coûteux que le scénario 2. Pour l'atteindre, il faut néanmoins trouver 335 Mm³ pour équilibrer offre et demande, en complément de prélèvements sobres pour l'agriculture.

L'une des conclusions importantes de cette étude est qu'il sera extrêmement difficile de sécuriser les usages et de maintenir le débit d'étiage actuel.

Compenser pour moitié la baisse des débits d'étiage permet de sauvegarder les aménités du fleuve pour les riverains, sans rupture sur la gestion de l'énergie ou sacrifice de l'agriculture irriguée, il s'avère néanmoins quasi impossible de maintenir un débit d'étiage acceptable, sans faire appel à du stockage supplémentaire.

Françoise Goulard

Agence de l'Eau Adour-Garonne

Fax : 05 61 36 82 63

francoise.goulard@eau-adour-garonne.fr

www.eau-adour-garonne.fr

Changement climatique : moins d'eau ? moins d'hydroélectricité ?

Premières réponses sur la Durance

Le réchauffement climatique semble désormais acquis. Cependant ses impacts sur la ressource en eau et sur les demandes en eau des différents secteurs (agriculture, tourisme, eau potable, hydroélectricité, ...) restent à appréhender afin d'anticiper les changements potentiels, d'adapter le plus tôt possible les règles de gestion des cours d'eau et de limiter ainsi les effets négatifs des modifications du climat.

C'est l'essence même du projet de recherche R²D²-2050 (Risque, Ressource en Eau et Gestion Durable de la Durance en 2050).

Exemple type de cours d'eau soumis à forte pression, la Durance a été choisie comme objet d'étude.

L'originalité du projet R²D²-2050 réside en son approche multi-modèle, qui intègre les différentes hypothèses climatiques, plusieurs modèles simulant la ressource en eau disponible et les besoins en eau des usagers et différents scénarii socio-économiques pour la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur pour le milieu du XXI^{ème} siècle.

Les résultats semblent indiquer une augmentation de la température, une baisse notable des débits en été et des changements profonds du régime des

eaux au printemps (conséquence notamment d'une fonte du manteau neigeux plus précoce dans l'année).

En 2050, la gestion des barrages de la Durance et du Verdon garantirait la satisfaction des demandes en eau en aval, considérées aujourd'hui comme prioritaires, au détriment de la production d'énergie électrique en hiver et du maintien d'un niveau d'eau dans les retenues requis pour les activités touristiques en été.

Ce projet, cofinancé par le Ministère de l'Ecologie et l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse, a réuni Irstea, EDF, l'Université Pierre et Marie Curie, le LTHE, la Société du Canal de Provence et ACTeon.

Soraya Ferhani & Nadège Chapelin

Eric Sauquet

ComCorp

sferhani@comcorp.fr - nchapelin@comcorp.fr

eric.sauquet@irstea.fr

www.preserving-the-flow.com



Le Barrage de Serre-Ponçon





SAGE en France :

Quelles stratégies territoriales en Europe ?

Pour mettre en œuvre la Directive-Cadre européenne sur l'Eau (DCE) et notamment ses Plans de Gestion de Bassin et Programmes de Mesures, la France a une stratégie basée sur une unité hydrographique cohérente, le sous-bassin, en favorisant le développement des **Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE)** à ce niveau.

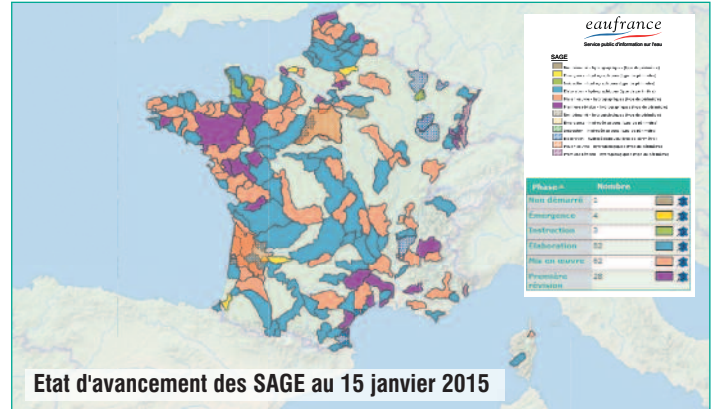
Le SAGE français est-il un outil unique en Europe ?

Dans huit Pays Européens, les outils de gestion des ressources en eau qui répondent aux caractéristiques des SAGE français ont été analysés :

- Une planification à l'échelle d'un sous-bassin ou d'une unité hydrographique cohérente,
- Une démarche de gestion équilibrée et durable des ressources en eau,

- Un cadre de concertation multi-acteurs,
- Un document ayant une portée réglementaire et définissant des règles opposables.

L'observation des huit Pays Européens, Allemagne (Land de Basse Saxe), Belgique (Wallonie), Espagne, Italie Luxembourg, Pays-Bas, Royaume Uni, Suède, met en évidence que ces Pays ont développé des Plans de Gestion des ressources en eau à une échelle principalement régionale en fonction de leur contexte institutionnel, historique et culturel. L'Espagne organise la gestion de l'eau à l'échelle des grands bassins hydrographiques et le Luxembourg garde la planification des ressources en eau au niveau national. L'Angleterre a développé très récemment une approche de planification à l'échelle d'unités hydrographiques cohérentes.



Les Programmes de Mesures des Plans de Gestion de Bassin sont en général déclinés avec les plans régionaux. Des Pays frontaliers avec la France ont développé des outils qui s'inspirent fortement de Contrats de Rivière à l'échelle du sous-bassin (la Région Wallonne, le Luxembourg, l'Italie, l'Espagne ponctuellement).

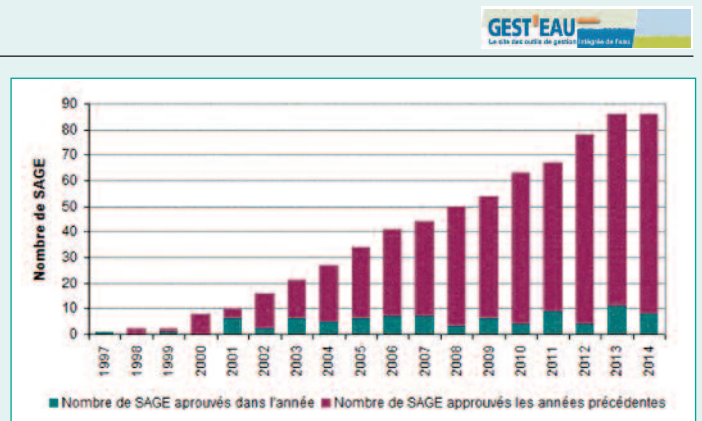
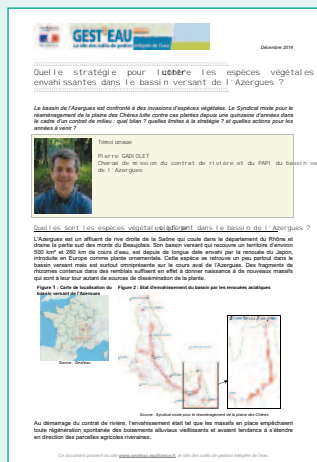
Le Land de Basse-Saxe, les Pays-Bas, l'Angleterre, la Wallonie, le Luxembourg, la Suède ont institutionnalisé la concertation dans le cadre de Comités multi-acteurs.

Cependant leur mode de mise en œuvre, leurs pouvoirs et leurs prérogatives varient selon les Pays.

"GEST'EAU"

"Gest'eau" est le site Web national dédié aux Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) et aux Contrats de Milieux.

Il a enregistré en 2014 plus d'1,200 millions de visites.



Son objectif : favoriser le partage de connaissances entre les acteurs impliqués dans ces procédures de Gestion Intégrée de l'Eau au niveau local.

1.402 notices documentaires ont été saisies.

Si ces outils sont maintenant mieux connus, les acteurs de la gestion locale de l'eau sont toujours aussi curieux de connaître sur le site leur avancement et leur évolution, le nombre de procédures par année, la surface de territoire couverte par des SAGE et des Contrats.

www.gesteau.fr

Les SAGE

20 ans d'existence



En vingt ans, le SAGE, outil de planification de la gestion locale de l'eau, a évolué pour s'adapter aux changements environnementaux et juridiques.

Il est devenu un outil privilégié pour assurer une gestion équilibrée et durable de la ressource en eau et intégrer cet enjeu dans les démarches d'aménagement du territoire.

Un document pédagogique sur les Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) a été édité avec le soutien financier de l'ONEMA.

Qui les élabore ? Quelles sont les étapes ? Quelle est leur plus-value ? Cette synthèse répond à ces questions...



Séminaire national sur les SAGE



La Direction de l'Eau et de la Biodiversité du Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie (MEDDE), l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques (ONEMA) et l'Office International de l'Eau (OIEau), Secrétaire

du RIOB, en lien avec le groupe national SAGE et les Agences de l'Eau, ont organisé les mardi 23 et mercredi 24 septembre 2014 à Paris, un séminaire sur les Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE).

Des objectifs multiples

Ce séminaire a permis aux **Présidents des Commissions Locales de l'Eau (CLE)**, des Etablissements Publics Territoriaux de Bassin (EPTB) et des structures porteuses de SAGE de s'approprier la nouvelle compétence "Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations" (GEMAPI), qui entrera en vigueur au 1^{er} janvier 2016, et d'en saisir les opportunités.

Il a aussi permis aux différents professionnels de l'eau de partager leurs expériences de mise en œuvre des

SAGE comme outil de planification et d'aménagement du territoire, à la jonction des politiques de gestion de l'eau et des milieux aquatiques, de prévention des inondations et d'urbanisme.

Le séminaire a réuni près de 300 participants sur les deux jours.

www.seminairesage.oieau.fr

**1964-2014
La Loi
sur l'Eau
à 50 ans**

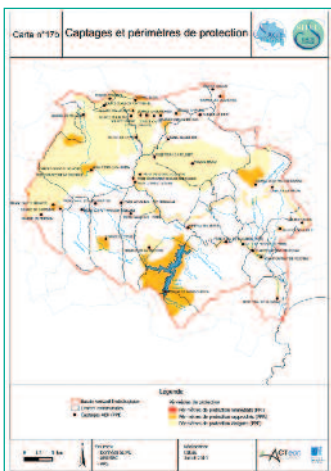
Pour les 50 ans de la Loi sur l'Eau, le Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable a organisé un colloque, le 21 octobre 2014, à Paris.

Objectif : aborder les réussites de la politique de l'eau et en dresser un état des lieux en 2014. **Mme Ségolène Royal, Ministre française de l'Ecologie, a conclu les travaux.**

Elle a notamment déclaré : "L'accès à une eau de qualité est un des grands enjeux de ce siècle, à l'échelle planétaire mais aussi pour chaque Français. En France, la politique de l'eau vise la préservation des milieux aquatiques et la reconquête de la qualité de l'eau. Le secteur doit également être un levier pour l'activité économique. Le Génie écologique est une filière stratégique de l'économie verte trop souvent méconnue. Or, elle participe non seulement à l'atteinte des objectifs de la politique de l'eau et de la biodiversité, mais également à la création d'emplois non délocalisables. Le secteur de l'eau, dans son ensemble, doit être soutenu en priorité pour accompagner la transition énergétique et faire émerger une croissance bleue.



Le SAGE de la Siagne continue sur sa lancée



Un Bassin Versant aux forts contrastes

La Siagne, Fleuve permanent karstique, prend sa source sur la Commune d'Escagnolles et suit son cours sur 44 km avant d'aller se jeter dans la Méditerranée. Situé à la fois dans le Var et dans les Alpes-Maritimes, son

Bassin Versant Hydrologique couvre une surface de 520 km² et inclut 32 Communes.

L'achèvement de l'état des lieux initial

Le SAGE de la Siagne a été lancé en juillet 2010 et la Commission Locale de l'Eau créée le 14 mai 2013.

La structure porteuse du SAGE est le Syndicat Interdépartemental et Intercommunal à Vocation Unique (SIVU) de la Haute Siagne.

Cette étude a commencé en mai 2013 pour deux ans. Après une phase de collecte et d'analyse des informations, incluant l'organisation de plusieurs réunions par groupes de partenaires impliqués, l'état des lieux initial et le scénario tendanciel ont été validés par le Comité de lecture en septembre 2014.

La phase prospective se met en place

Le diagnostic du SAGE a démarré avec un atelier participatif à l'automne 2014 et les scénarios alternatifs contrastés sont attendus début 2015. En parallèle, se déroule une étude de définition des volumes d'eau prélevables.

Les enjeux de rétablissement de la continuité écologique, de gouvernance, d'optimisation des infrastructures hydrauliques et de mutualisation des ressources en eau sont au cœur des actions à mettre en place dans les années à venir.

Un Système d'Information Géographique (SIG) et un Système d'Information sur l'Eau (SIE), comprenant un atlas cartographique et un catalogue de métadonnées, ont été mis en ligne pour une libre consultation sur le site :

www.oieaudci.net/catsiagne



Le lac de Saint-Cassien





La gestion de la nappe de la Crau



Enjeux et conditions d'une gestion durable et concertée

Le Syndicat Mixte de Gestion de la nappe de la Crau (SYMCRU) assure une gestion durable d'une

ressource en eau souterraine pour répondre aux différents enjeux de son territoire.

Dans les Bouches-du-Rhône, l'aquifère des cailloutis de la Crau représente la principale ressource en eau pour environ 300.000 habitants, ainsi que pour les secteurs industriel et agricole de la plaine de la Crau. Sur 550 km², cette ressource est tributaire, pour 70 à 80 % de la recharge de la nappe, des apports en eau d'irrigation prélevée dans la Durance pour la culture des prairies. Ceci la rend particulièrement vulnérable à l'extension des zones urbaines et économiques.

Si l'eau souterraine est de bonne qualité sur la majeure partie du territoire, la ressource est menacée par la présence d'un biseau salé sur sa frange littorale. Son évolution pourrait être liée aux aménagements et activités de la zone industrialo-portuaire de Fos-sur-Mer.

Le SYMCRU fut pérennisé en une structure de gestion en 2011.

Depuis 2013, il travaille à l'élaboration d'un "Contrat de Nappe". Ceci conduira en 2015 à un programme d'actions pour le maintien du Bon Etat de la Masse d'Eau souterraine de la Crau, en accord avec la Directive-Cadre européenne sur l'Eau.

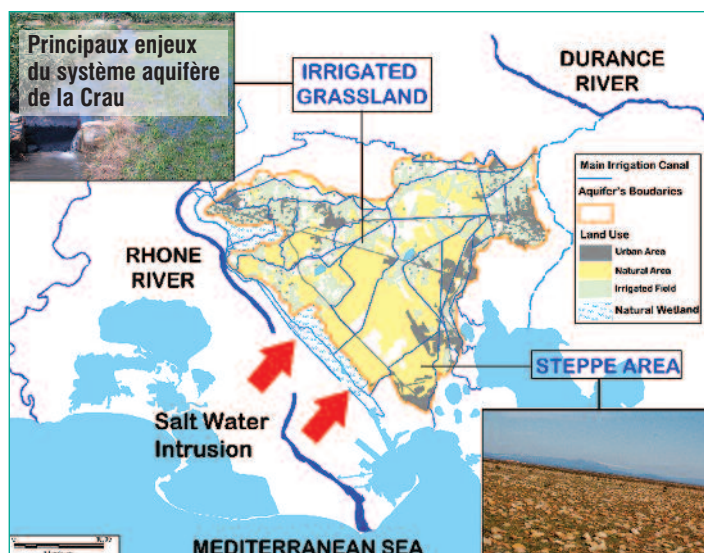
C'est sur la base du retour d'expérience du Contrat de Nappe que se décidera l'élaboration éventuelle d'un Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) dans les prochaines années.

Antoine Baillieux

Ingénieur - Chargé de mission Modélisation de la Nappe
SYMCRU

antoine.baillieux@symcrau.com

www.symcrau.com



Val-de-Marne

Se préparer au risque d'inondation

Aux portes de Paris, à la confluence de la Seine et de la Marne, le Val-de-Marne figure parmi les départements d'Ile-de-France les plus exposés au risque d'inondations.

En cas de crue centennale, les hauteurs d'eau pourraient dépasser deux mètres, toucheraient directement plus de 250.000 habitants et auraient d'importantes répercussions sur les déplacements, l'activité économique et la vie de milliers d'autres personnes.

Ce risque n'est pas nouveau : en 1910, la crue centennale a paralysé toutes les activités pendant deux mois. Depuis, d'importants travaux ont été réalisés pour protéger les habitants des petites et moyennes crues : quatre grands lacs-réservoirs ont notamment été aménagés en amont, permettant de stocker 800 millions de m³ environ. Mais ces aménagements seraient encore insuffisants pour protéger d'une inondation équivalente à celle de 1910.

De plus, le territoire a beaucoup évolué depuis 1910, avec une urbanisation et une densification qui ont intensifié sa vulnérabilité. Aujourd'hui, dans le Val-de-Marne, 27 villes sur 47 sont en zone inondable, urbanisées à 90 %. Une crue centennale provoquerait des dégâts considérables ainsi qu'un préjudice économique sans précédent, estimé à plus de 30 milliards d'Euros de dommages.

Dans le cadre du "Plan Bleu", le Conseil Général du Val-de-Marne propose depuis 2011 des actions permettant de développer la culture du risque inondation et de préparer tous les acteurs à la survenue d'une crue majeure.

Ces acteurs peinent à trouver l'information et les outils nécessaires à leur préparation : le "Plan Bleu" offre un espace d'échanges et de mutualisation des expériences.



Avec les services de l'Etat, le Conseil Général organise des ateliers pratiques trimestriels à destination des communes, intercommunalités et opérateurs de réseaux. Il s'agit de leur donner les moyens de se préparer en élaborant un **Plan Communal de Sauvagerie**.

"Activer un Poste de commandement Communal" et "Préparer un exercice inondation", sont des exemples de sujets abordés - parfois sous forme de jeu de rôle - pour que les villes sachent quoi faire le jour "J".

A ce volet opérationnel s'ajoutent des supports de sensibilisation des habitants.

Adèle Colvez

Animatrice du Plan bleu
Conseil Général du Val-de-Marne
adele.colvez@cg94.fr

www.cg94.fr/plan-bleu



Inondations en 2013



La Réunion

Cyclone BEJISA : données collectées par le système HR-HYDRONET

Le cyclone tropical BEJISA s'est révélé particulièrement actif du 2 au 3 janvier 2014 sur la façade Ouest de l'île et plus modérément sur le Sud. Pendant la phase d'alerte rouge officielle, les crues, marées et houles se sont révélées remarquables, voire extrêmes à St. Gilles dans l'Ouest de l'île.

Des mesures sont réalisées et diffusées en temps réel par le maré-thermographe installé dans le Port de Plaisance St. Pierre.

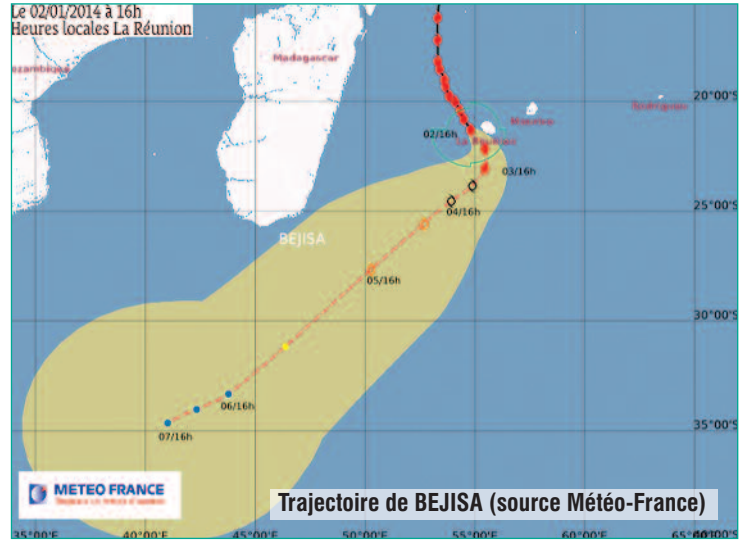
Le marégramme et le thermogramme ont été enregistrés en temps réel sans perturbation du réseau GSM / GPRS mobile.

La surcote de marée et le niveau maximum atteints ont été respectivement de 0,35 m et de 1,30 m, le 3 janvier alors que le cyclone s'éloignait.

Le niveau 1,15 m au-dessus du zéro hydrographique a donné lieu à alerte par SMS et e.mail aux correspondants de la Sécurité Civile de la Commune et de la Capitainerie du Port, qui étaient en charge de l'évacuation préventive des riverains et des propriétaires-résidents des bateaux, qui finalement n'a pas eu lieu en raison de l'éloignement du cyclone.

François Bocquée
HYDROREEX-EIRL
contact@hydroreex.com

www.hydroreex.com



Martinique

Un territoire européen précurseur pour la gestion de l'eau

L'Office De l'Eau (ODE) Martinique est un Organisme Public créé en 2002, chargé de faciliter les diverses actions d'intérêt commun dans le domaine de la gestion de l'eau et des milieux aquatiques.

Il a pour missions l'étude et le suivi des ressources en eau, des milieux aquatiques et littoraux et de leurs usages, l'assistance technique, la formation ainsi que l'information et la sensibilisation de la population martiniquaise.

Adapter les référentiels européens aux spécificités des bassins ultramarins

La Martinique est un Bassin Hydrographique insulaire de petite taille soumis à un climat de type tropical.

Elle cumule et partage avec les autres Régions UltraPériphériques (RUP) européennes des spécificités morphologiques, climatiques, et de biodiversité. Elle relève également de l'application du Droit Communautaire en matière d'eau, en particulier la Direc-

tive-Cadre sur l'Eau et son calendrier contraignant de mise en œuvre, pour laquelle il convient de développer des référentiels adaptés et de renforcer les compétences des acteurs locaux.

L'ODE assure la maîtrise d'ouvrage de travaux visant à adapter les techniques de suivi et d'évaluation de la qualité des milieux aquatiques aux contextes ultramarins : par exemple, le développement, pour le compte des cinq Départements français d'Outre-Mer, des Indices de Continuité Ecologique (ICE) et d'un Référentiel Hydromorphologique Ultra-Marin (RHUM), ainsi que de bio-indicateurs diatomées et macro-invertébrés.

Partager les expériences dans l'environnement régional et Mondial

Depuis 2005, l'ODE s'est positionné pour établir un dialogue constructif avec des partenaires internationaux sur les thématiques de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau et de la Gouvernance des bassins.

En 2012, il a représenté les Départements d'Outre-Mer et plus largement des RUP au Forum Mondial de l'Eau de Marseille : il a animé une session sur "L'adaptation de la gestion de l'eau aux contextes des RUP".

Au cours de cette session, un certain nombre d'engagements ont été pris :

- **La mise en place d'un réseau des îles bassins**, dans le cadre du RIOB,
- **Le développement d'un référentiel sur les écosystèmes tropicaux et subtropicaux insulaires,**

- **Le renforcement des savoir-faire et de l'expertise locale**, par la mise en place de plateformes régionales de formation aux métiers de l'eau.

Jeanne-Emérante Defoï
Directrice
Office De l'Eau Martinique
contact@eumartinique.fr

www.eumartinique.fr



Fin du jumelage "Directive Inondations"

L'Autriche, la France et les Pays-Bas ont clôturé en avril 2014 le projet de jumelage européen sur la Directive Inondations avec la Croatie, devenue Etat-Membre à part entière en juillet 2013.

Adoptée en 2007, la Directive Inondations a imposé son calendrier aux 4 Pays participant au jumelage. Ce calendrier de la Directive, qui à terme sera synchronisé avec celui de la Directive-Cadre sur l'Eau, prévoit ainsi les dates limites suivantes pour les 3 étapes de préparation des Plans de Gestion des Risques Inondations à développer sur chacun des différents bassins/unités hydrographiques :

- Etude Préliminaire des Risques Inondations (EPRI), avec sélection des Territoires à Risque Important (TRI) avant décembre 2011,

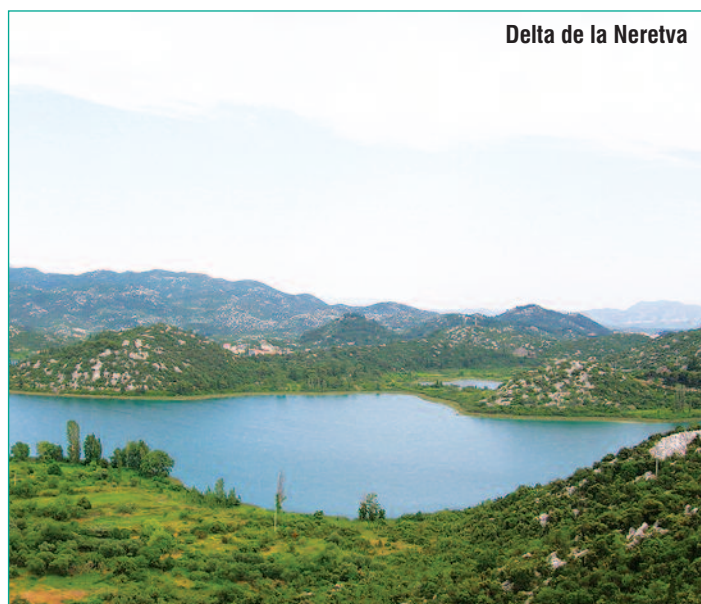
- Cartographie de l'aléa et du risque des TRI avant décembre 2013,

- Plans de Gestion des Risques Inondations (PGRI), avec son Programme de Mesures avant décembre 2015.

Ce projet de 16 mois a été plus particulièrement centré sur l'étape de cartographie du risque inondation sur 2 territoires prioritaires pilotes :

- la Kupa sur le Bassin Versant de la Mer Noire,
- le Delta de la Neretva, Fleuve de l'Adriatique, avec des caractéristiques d'inondation spécifiques.

Le programme de formation a permis d'appuyer la préparation du Plan de Gestion des Risques Inondations (PGRI) avec son Programme de Mesures et l'analyse économique associée.



Delta de la Neretva

Un modèle de recensement des données nécessaires à la préparation du Plan a également été développé en vue de la diffusion aux autres Bassins croates de l'expérience pilote.

Alan Cibilic

Jumelage Inondation
Alan.Cibilic@voda.hr

Macédoine

Renforcement institutionnel et amélioration du cadre législatif



L'Union Européenne finance, pour une durée de 2 ans, un projet d'assistance technique pour le renforcement des capacités du Ministère de l'Environnement de Macédoine, en vue du développement de la législation dans le domaine de l'eau et de sa mise en application.

L'OIEau, Secrétaire du RIOB, en partenariat avec RAMBOLL, est en charge de 2 activités portant sur l'amélioration du cadre législatif pour la gestion des ressources en eau, et de l'élaboration d'un Plan de Gestion du Bassin principal du Pays, celui de la Rivière Vardar.

Une analyse approfondie de la législation macédonienne pour la gestion de l'eau a été effectuée afin d'identifier les écarts avec les obligations des différentes Directives Européennes dans le domaine de l'eau.

Des recommandations pour l'amendement des textes de Loi actuels ont été proposées et des compléments seront préparés dans la suite du projet.

Les 4 éléments initiaux à développer pour le Plan de Gestion de Bassin de la Rivière Vardar concernent :

- La caractérisation des Masses d'Eau du Bassin,
- L'identification des pressions exercées sur les Masses d'Eau,
- La cartographie des aires protégées,
- Le développement d'un Plan de Monitoring.

Un des objectifs prioritaire du projet est également la formation de terrain et le renforcement des capacités du personnel du Département de l'Eau du Ministère de l'Environnement macédonien.

Rendez-Vous

Forum Régional de l'Eau Danube-Europe Orientale

15 -17 juin 2015 - Bucarest - Roumanie

Le Forum Régional de l'Eau Danube Europe Orientale est un événement annuel, organisé par l'Association Roumaine de l'Eau avec le soutien de l'Association Internationale de l'Eau, pour promouvoir un échange efficace d'expériences et faire une évaluation réelle du développement du secteur de l'eau en Roumanie et dans les pays de la région.

Le Forum Régional de l'Eau Danube-Europe Orientale a réuni environ 1.500 participants en 2014 : des représen-

tants des Institutions européennes, des Autorités Publiques centrales et locales, des Institutions financières internationales, des Opérateurs de services d'assainissement et d'eau, des Sociétés de conseil, des Associations professionnelles nationales et régionales, du milieu universitaire et d'autres Institutions concernées.

Le Forum Régional de l'Eau Danube-Europe Orientale de 2015 se tient à Bucarest du 15 au 17 juin 2015 et fournit le cadre à un débat réel allant

des ressources en eau des bassins fluviaux à leur utilisation efficace, en vue d'assurer un développement durable.

Adriana Lacatusu

Asociația Română a Apei

Fax: 021 316 27 88

secretariat@ara.ro

www.ara.ro

www.araexpoapa.ro



"I.S.Rivers 2015"

La recherches au service
des fleuves et grandes rivières
22 - 26 juin 2015 - Lyon - France



Le GRAIE et la Zone Atelier de Bassin de Rivière (ZARB) organisent du 22 au 26 juin 2015 la seconde édition de "I.S.Rivers", qui met à l'honneur les fleuves et les grandes rivières du Monde, notamment européens, qu'ils soient naturels ou fortement anthropisés.

Son ambition est double :

- favoriser le croisement des approches entre connaissances scientifiques et stratégies mises en œuvre pour prendre en compte la diversité des systèmes fluviaux,

- faire dialoguer tous les acteurs et créer des passerelles pour encourager des collaborations entre scientifiques et gestionnaires à une échelle européenne et internationale.

Anne Clémens & Elodie Brelot

Secrétaires Générales d'I.S.Rivers

ZABR

Fax : 04 72 43 92 77

isrivers@graie.org

www.isrivers.org



1996-2016

"Mexico + 20"

La 10^{ème} Assemblée Générale
Mondiale du RIOB
se tiendra au Mexique



AG de Morelia en présence du Président du Mexique - mars 1996

Si le Réseau International des Organismes de Bassin (RIOB) a été créé en 1994 à Aix-les-Bains (France), la première Assemblée Générale Statutaire s'est tenue en en mars 1996 à Morelia au Mexique.

Vingt ans après, c'est à nouveau au Mexique que se tiendra la 10^{ème} Assemblée Générale Mondiale du Réseau, à l'invitation du Directeur Général de la CONAGUA.

Merci de réserver
d'ores et déjà cet événement
dans votre agenda !

www.riob.org



La société, un acteur de l'adaptation au changement climatique dans les bassins en Méditerranée



Avec les projections du changement climatique global en Méditerranée, qui vont avoir d'importants impacts environnementaux et socio-économiques, le projet "BeWater" vise à favoriser le dialogue et la collaboration entre la science et la société pour une gestion durable de l'eau.

"BeWater" met en œuvre un processus de transition pour responsabiliser la société afin d'affronter les défis émergents du changement climatique par des réponses volontaristes.

12 partenaires d'Allemagne, de Belgique, de Chypre, d'Espagne, de Grèce, d'Italie, des Pays-Bas, du Royaume Uni, de Slovénie et de Tunisie, ont uni leurs forces depuis octobre 2013 pour mettre en œuvre un projet multi-acteurs sur 3 ans et demi jusqu'en mars 2017, avec un financement de 3,6 millions d'Euros, dont 2,9 millions de la Commission Européenne, dans le cadre de son 7^{ème} Programme-Cadre.

En utilisant comme études de cas quatre bassins : Rmel (Tunisie), Tordera (Catalogne), Vipava (Slovénie) et Pedieos (Chypre), "BeWater" vise à promouvoir le partage des connaissances à travers l'information, la connaissance et l'échange d'expériences. Les quatre bassins fluviaux sont confrontés à diverses vulnérabilités socio-écologiques liées à l'eau : incendies de forêt, surexploitation des aquifères, changements de tempéra-

ture et de volume des précipitations, cycles de sécheresse et d'inondations, désertification, érosion et salinisation, demande croissante en eau, conséquences économiques.

Les partenaires du projet organiseront des ateliers participatifs impliquant les acteurs locaux, des partenaires scientifiques et des représentants des administrations publiques dans les quatre bassins : chaque bassin identifiant ses propres défis liés au changement climatique.

Les partenaires scientifiques devront concevoir des options de gestion de l'eau pour répondre à ces défis en s'appuyant sur toutes les informations disponibles, celles-ci seront ensuite validées avec les acteurs locaux. Les options les plus réalisables seront prioritaires et utilisées pour un plan d'adaptation des bassins hydrographiques.

"BeWater" permet aux citoyens d'apprendre davantage sur la gestion adaptative de l'eau, de partager leurs connaissances et leur expérience avec la communauté scientifique et de s'impliquer activement dans la mise en œuvre du plan de gestion de l'eau.

"BeWater" formulera des propositions concrètes, basées sur le contexte local de chaque bassin hydrographique et des études de cas, ainsi que des recommandations de politiques d'intérêt national et international.

Georgia Angelopoulou

Global Water Partnership - Mediterranean
georgia@qwpmed.org

www.bewaterproject.eu

www.gwpmed.org

Maroc



Renforcement de la sécurité de l'eau dans la plaine du Haouz

Un partenariat entre la Facilité Africaine de l'Eau (FAE/BAD) et l'Agence du Bassin Hydraulique du Tensift (ABHT).

La nappe du Haouz s'étend sur une superficie de 6000 km². Elle constitue une ressource stratégique dans le développement socio-économique de la région.

Cette nappe contribue à l'approvisionnement d'une population de près de 1,6 million d'habitants, à l'irrigation de près de 82.000 hectares, qui utilisent plus de 80 % de l'eau souterraine mobilisée, au tourisme et à l'embellissement de la Ville de Marrakech, où les espaces verts couvrent une superficie de plus de 900 hectares.

En raison de la succession des périodes de sécheresse conjuguées à des prélèvements croissants, qui dépassent largement les ressources renouvelables, **cette nappe affiche aujourd'hui un bilan déficitaire.**

Cet état de surexploitation avancée se traduit par une baisse continue de la nappe pouvant atteindre jusqu'à 2 m/an dans certaines zones.

Pour sauvegarder cette nappe, l'ABHT a réalisé une étude qui a permis d'identifier différentes options, dont la recharge artificielle.

C'est dans ce cadre que le Gouvernement du Maroc a sollicité la BAD pour financer la réalisation d'un Projet Pilote de recharge artificielle.

Ainsi un accord de don d'un montant de 1.892.500 € a été conclu entre la FAE et le Maroc pour la réalisation :

- des études techniques ;
- des travaux d'aménagement de 5 seuils ;
- de travaux de traitement des berges ;
- de 6 piézomètres, d'installation des équipements automatiques, la construction d'une station hydrologique et d'une station météo, pour le suivi de l'impact des seuils sur la nappe.

Les travaux ont été réalisés entre 2009 et 2013. Les études effectuées montrent que le gain total en volume infiltré engendré par l'aménagement des cinq seuils s'élèverait à 9 Mm³/an.

Abdelmajid Naimi

Directeur ABHT
naimi@eau-tensift.net

www.eau-tensift.net



Seuil en fonctionnement lors de la crue du mois d'octobre 2012

Mieux gérer les connaissances sur l'eau en Méditerranée

Nouvelle Présidence espagnole du SEMIDE

La Présidence du Comité Directeur du **Système Euro-Méditerranéen d'Information dans le Domaine de l'Eau (SEMIDE)** a été transférée de l'Italie à l'Espagne lors de la réunion de ce Comité en septembre dernier à Valencia. **La Présidente de la Confédération Hydrographique du Jucar, Mme Maria Ángeles Ureña, succède à M. Walter Mazzitti.**

Le Comité a approuvé les axes prioritaires de développement pour les années à venir, notamment :

- poursuivre le renforcement des **Systèmes Nationaux d'Information sur l'Eau** des Pays Méditerranéens ;
- renforcer les **groupes de travail conjoints** avec des experts de l'Union Européenne (en particulier ceux de la "CIS" : Stratégie Commune de Mise en Œuvre de la Directive-Cadre sur l'Eau) sur les questions d'intérêt commun, comme la réutilisation des eaux usées traitées, des solutions pour lutter contre la pénurie en eau et la dégradation de la qualité des ressources en eau,
- développer des synergies avec les processus politiques régionaux et nationaux comme la **Stratégie de l'eau pour la Méditerranée Occidentale (5+5)**, dont une réunion préparatoire s'est tenue en marge du Comité Directeur ;
- préparer de nouveaux projets donnant lieu à des réalisations directement exploitables dans les Pays.

Les Directeurs de l'Eau des 13 Pays présents ont réitéré leur volonté de poursuivre leurs activités commune au sein de la plate-forme du SEMIDE en soulignant son caractère unique d'échanges institutionnels à l'échelle de l'ensemble des Pays Méditerranéens.

Plate-forme de connaissances sur l'eau en Méditerranée (UpM)

Suite à la labellisation du projet à l'unanimité des 43 Pays-Membres de l'Union pour la Méditerranée (UpM) en avril 2014, la 1^{ère} réunion du Comité de Pilotage de ce projet a eu lieu à Valencia (Espagne). Les quatre Pays Pilotes du Sud de la Méditerranée (Jordanie, Liban, Maroc et Tunisie) ont présenté l'avancement de leurs travaux pour la mise en œuvre de **Systèmes Nationaux d'Information sur l'Eau** partagés entre les institutions de ces Pays et la préparation de livres blancs à même de guider les politiques de Gestion Intégrée des Ressources en Eau.

Le projet entre maintenant dans une phase active de recherche de financement pour ses activités régionales. En effet, le volet régional du projet est ouvert à tous les Pays Méditerranéens du Nord, du Sud et de l'Est, et vise à fournir des guides, des outils, des formations, l'échange d'expériences et enfin la démonstration de flux de données pour des actions de rapportage international.

<http://upm-eau.net>



Union pour la Méditerranée
Union for the Mediterranean



Passage de Présidence de l'Italie à l'Espagne



Comité de Pilotage de la Plate-forme Méditerranéenne sur l'Eau

L'innovation pour répondre aux défis méditerranéens sur l'eau

La Région Méditerranéenne fait face à de nombreux défis en matière de gestion durable des ressources en eau. De nombreuses solutions ont été développées par des centres de recherche, mais le passage vers un déploiement à grande échelle tarde, faute de validation sur le terrain en grandeur réelle.

L'Union Européenne avec son "Programme Innovation pour l'Eau", soutien des projets de démonstration en vraie grandeur associant laboratoires, entreprises et utilisateurs finaux. Le SEMIDE prend part à 4 de ces projets ayant un fort potentiel pour la région :

- conseiller les agriculteurs dans leur pratique d'irrigation au jour le jour, mais aussi en termes de planification des cultures à venir sera bientôt possible grâce au système expert en ligne mis en œuvre par "OPIRIS" (www.opiris.eu) ;

- pour répondre à la triple problématique de l'alimentation des populations, de l'efficacité énergétique et de l'efficacité en eau, le projet "WEAM4i" met en œuvre des solutions de gestion intelligente de l'irrigation (weam4i.eu) ;
- rendre les grands complexes touristiques méditerranéens autonomes en eau reste un objectif de très long terme, mais le projet "demEAUmed" expérimente des solutions de traitement de l'eau et de contrôle dans cet objectif (www.demeaumed.eu) ;
- en Méditerranée, les barrages jouent un rôle important pour l'irrigation, l'alimentation en eau potable et la régulation des inondations, mais leur gestion reste complexe. Le projet "SAID" propose un ensemble d'outils de suivi, de contrôle et d'alerte précoce en matière de qualité de l'eau, d'hydrométéorologie pour les inondations, de gestion et de maintenance des ouvrages (www.said-project.eu).

Eric Mino
UT SEMIDE
e.mino@semide.org

www.semide.net





Agence de Bassin Hydrographique Algérois - Hodna - Soummam

Le Plan Directeur d'Aménagement des Ressources en Eau (PDARE)

Dans le cadre de la coopération Algéro-Allemande, l'Agence de Bassin Algérois - Hodna - Soummam a élaboré le Plan Directeur d'Aménagement des Ressources en Eau de sa Région Hydrographique.

Le Plan Directeur d'Aménagement des Ressources en Eau (PDARE) est un instrument majeur de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau en Algérie. Il a été institué par la Loi relative à l'eau du 4 août 2005.

Selon le décret du 4 janvier 2010, il doit comporter :

- Une évaluation des ressources en eau mobilisables, incluant les ressources alternatives provenant, notamment, de l'épuration des eaux usées et du dessalement de l'eau de mer ainsi que les ressources récupérables par réduction des pertes physiques et par dépollution des ressources naturelles ;
- Une évaluation des besoins en eau, établie sur la base des objectifs de développement sectoriel à long terme fixés pour chaque unité hydrographique naturelle ;

- L'identification des projets et programmes structurants de mobilisation et d'affectation des ressources en eau, permettant de satisfaire les besoins en eau additionnels à long terme ;
- L'identification des projets et programmes structurants de réhabilitation et de développement de l'infrastructure d'alimentation en eau potable, d'assainissement et d'irrigation ;
- La répartition temporelle de l'ensemble des projets et programmes structurants, en fonction de l'évolution des besoins en eau sur la période de planification ainsi que l'estimation des coûts d'investissements.

Cette étude a débuté en 2005 et a été menée en sept étapes :

- Mise en place d'une équipe chargée du PDARE,
- Elaboration d'une base de données et d'un SIG,
- Mise en œuvre des outils de planification,
- Intégration des modules "qualité" et "coût",



- Formation continue des cadres chargés du PDARE,
- Définition et élaboration de scénarios de gestion de la ressource en eau,
- Elaboration de l'avant-projet du PDARE.

Le PDARE de la Région Hydrographique Algérois-Hodna-Soummam a fait l'objet d'une restitution le 5 mai 2014 devant les Membres du Comité de Bassin et les acteurs de l'eau.

Le plan d'action à entreprendre pour les vingt années à venir s'articule autour des quatre axes suivants :

- Gestion de la demande en eau ;
- Développement de l'offre en eau ;
- Préservation et protection des ressources en eau ;
- Lutte contre les risques liés à l'eau.

Les enjeux se posent aujourd'hui en termes de préservation et d'exploitation des ressources en eau.

Mourad Boukrouna

Chef du Département Etudes & Projets
Agence de Bassin Hydrographique Algérois-Hodna-Soummam
Tél. / Fax : 021 28 71 28
contact@abhahs.org

www.abhahs.org

ONEDD : Système d'Information Environnementale

En application de la décision du 5 septembre 2011 du Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement algérien, l'Observatoire National de l'Environnement et du Développement Durable (ONEDD) doit élaborer avec ses partenaires les indicateurs du développement durable. Pour remplir cette mission, l'ONEDD met en œuvre un Système d'Information Environnementale (SIE).

Ce travail est fondamental pour élever le niveau des connaissances environnementales en Algérie.

Les résultats attendus du jumelage financé par l'Union Européenne sont :

- un renforcement de la capacité de l'ONEDD en matière de traitement et interprétation des données géographiques et environnementales,
- la mise en place d'un SIE opérationnel,

- La formation des ingénieurs et techniciens de l'ONEDD au fonctionnement du SIE,
- le renforcement du partage de l'information environnementale et son accès pour la société civile.

Ce projet, mené par le Ministère français de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie (MEDDE), a été initié en septembre 2014 et bénéficie de l'appui d'une quinzaine d'experts français et autrichiens intervenant en collaboration avec leurs collègues algériens. Cela correspond à 280 journées d'expertise et de formation en Algérie et à 2 visites d'études en France et en Autriche sur une durée de 18 mois.

Une action de fond est menée sur la gestion des données.

Elle passe par la création d'un catalogue des sources de données du Système d'Information sur l'Environnement, la création de nouveaux circuits d'échanges et l'harmonisation des formats de production des données entre les acteurs.

www.onedd.org





Gouvernance des périmètres irrigués du Centre-Nord Tunisien

Lac-barrage de Sidi Saâd



La Direction Générale du Génie Rural et de l'Exploitation des Eaux (DGGREE) du Ministère de l'Agriculture réalise un projet d'assistance technique à la pérennisation des périmètres irrigués dans 5 gouvernorats du Centre et du Nord de la Tunisie.

Ce projet, qui consiste en un appui aux Groupements de Développement Agricole (GDA), réalisé en Tunisie par la Société du Canal de Provence, est financé par l'Agence Française de Développement, avec une contribution de l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée & Corse.

L'OIEau, Secrétaire du RIOB, contribue au diagnostic des Périmètres Publics Irrigués (PPI) par la conduite d'enquêtes de terrain, auprès des Groupements de Développement Agricoles (GDA) et des Directions des Commissariats Régionaux au Développement

Agricoles (CRDA), et plus particulièrement par l'organisation d'ateliers participatifs faisant intervenir ces acteurs sur les problèmes et les difficultés qu'ils rencontrent.

Des ateliers ont eu lieu à l'automne 2014 :

- dans le Gouvernorat de Bizerte, sur le thème des relations entre le CRDA et les GDA, au cours duquel chaque participant a été amené à présenter les tâches que l'autre effectue, ainsi que les siennes, puis à s'interroger sur les indicateurs dont ils disposent pour objectiver leurs appréciations et enfin à échanger sur les solutions qu'ils pourraient mettre en place. La méthode est basée sur l'Analyse des Forces-faiblesses-Opportunités-Menaces (AFOM) associée à la technique métoplan adaptée ;

- dans le Gouvernorat de Kairouan, le problème de la raréfaction des ressources se posant dans des termes critiques, les acteurs ont choisi de travailler sur le coût des infractions à partir de jeux de rôles mettant en scène un groupe de contrevenants et un groupe de gestionnaires qui doivent se répondre à l'aide d'outils ad hoc de communication.

L'analyse des difficultés techniques, organisationnelles et de gouvernance sur les PPI concernés doit donner lieu à une évaluation des besoins et à un programme de renforcement de capacités comportant des actions de sensibilisation, de formation de formateurs, de responsables professionnels, de techniciens et de gestionnaires, qui sera mis en place au cours de la seconde année du projet.

Développement Rural et Agricole

Deux nouveaux projets ont été lancés en Tunisie dans le cadre du "Programme d'Appui aux Politiques publiques de gestion des ressources en eau pour le développement rural et agricole (PAPS-Eau)", financé par l'Union Européenne

Le premier projet visant à assurer une assistance technique d'ensemble, a démarré en octobre 2014.

Le second projet "Etude d'Evaluation du Programme National d'Economie de l'Eau (irrigation)", a démarré en novembre 2014.

L'OIEau, Secrétaire du RIOB, fait partie du groupement d'entreprises Louis Berger / OIEau / SCET / CCM Consulting, qui a été retenu pour mettre en œuvre ce projet.



"EURO-RIOB 2015"

Pour l'application de la Directive-Cadre européenne sur l'Eau



Thessaloniki - Grèce
21 au 24 octobre 2015

Pour participer, inscrivez-vous !

www.riob.org



SOCIÉTÉ DU CANAL DE PROVENCE
ET D'AMÉNAGEMENT DE LA RÉGION PROVENÇALE



www.riob.org

Toutes les informations
sont disponibles
sur le Web



www.riob.org

1.43 Million de visiteurs en 2014



Succès des trois jumelages institutionnels européens

La Directive sur les Eaux de Baignade

Lancé en janvier 2013, pour une durée initiale de deux ans, le projet de jumelage sur les eaux de baignade avec la Turquie est coordonné par l'Office International de l'Eau, Secrétaire du RIOB, pour le compte du Ministère français des Affaires Sociales et de la Santé, en collaboration avec l'Association italienne Minoprio, mandatée par le Conseil Régional de Lombardie.

Le cadre législatif turc a été analysé et sa mise à jour est en cours, en conformité avec la nouvelle Directive Eaux de Baignade 2006/7/CE. En parallèle, plus de 150 collaborateurs de l'Institution turque de Santé Publique, chargée de la gestion des eaux de baignade, sont en cours de formation sur les différents aspects de la Directive :

- La classification des zones de baignade en fonction de leur qualité ;
- Le développement de profils pour les zones de baignade, avec un plan d'action pour améliorer la qualité de l'eau et gérer les risques ;
- La gestion du flux de données et le développement d'une base de données ;
- La surveillance globale des sites de baignade, allant de l'information du public à la gestion des situations de crise ;
- L'amélioration des capacités techniques des laboratoires de contrôle.



Groupe d'experts du Séminaire monitoring pour les eaux de baignade

La Directive Inondations

Ce projet "renforcement des capacités pour la mise en œuvre de la Directive Inondations" a été lancé pour soutenir la Direction Générale de la Gestion de l'Eau du Ministère des Forêts et des Affaires Hydrauliques dans sa nouvelle mission de coordination pour une meilleure gestion du risque d'inondation en Turquie.

Il se déroule sur plus de 2 ans avec l'appui des principales Institutions Publiques Françaises et Roumaines travaillant sur cette Directive dans leur pays respectifs : Direction Générale pour la Prévention des Risques du MEDDE, le CEREMA, l'Agence Nationale Apele Romane et son Institut d'Hydrologie et de Gestion de l'Eau, coordonnés par l'OIEau, Secrétaire du RIOB.

Le projet vise le développement des principaux outils prévus dans la Directive Européenne :

- La transposition de la Directive Inondations (DI) dans la législation Turque et l'adaptation de l'organisation institutionnelle ;

La Directive-Cadre sur l'Eau

Ce jumelage portant sur l'application de la Directive-Cadre, s'est déroulé entre septembre 2011 et février 2014. Mis en œuvre par les Pays-Bas, la France et l'Espagne, il a visé à appuyer le Ministère Turc des Forêts et des Affaires Hydrauliques pour l'élaboration de plans de surveillance pour six bassins pilotes et un plan de surveillance national.

Côté français, des experts du MEDDE, de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, d'IRSTEA, de l'IFREMER, coordonnés par l'OIEau, Secrétaire du RIOB, ont contribué à ces travaux.

L'année 2014 consacrait la fin de ce projet de jumelage avec la finalisation du Plan national de mise en œuvre des programmes de surveillance, incluant notamment des recommandations institutionnelles et législatives, mais également une évaluation des coûts induits, afin de rapprocher les pratiques turques des obligations de la Directive-Cadre sur l'Eau en matière de surveillance des Masses d'Eau.

www.aquacoope.org/turkeybw



Inondations de 2009 à Istanbul

Un test complet de la mise en œuvre de la Directive Inondation sur le bassin pilote et un test de diffusion à 3 autres bassins turcs



La "Paix Bleue"

Forum annuel sur la Paix Bleue au Moyen-Orient



L'approche "Paix Bleue", développée par le "Strategic Foresight Group (SFG)", vise à faire de la gestion des eaux transfrontalières un instrument de coopération, en proposant des stratégies durables de collaboration et de partage entre les pays riverains.

Afin de passer des idées à l'action, une communauté "Paix Bleue" a été créée, qui unit ses forces, à travers diverses activités et événements organisés tout au long de l'année.

Le "SFG", en partenariat avec l'Université MEF (Master in Economics and Finance), l'Agence suisse pour le Développement et la Coopération et le Département Fédéral suisse des Affaires Etrangères, a organisé le premier Forum annuel sur la Paix Bleue au Moyen-Orient à Istanbul, en septembre 2014, qui a réuni 90 participants.

Ces participants ont proposé des initiatives concrètes au niveau bilatéral et régional pour promouvoir la coopération et la gestion durable des ressources en eau dans la région.

Le Forum a débuté par des présentations de l'expérience de l'Organisation pour la Mise en Valeur du fleuve Sénégal (OMVS) et aussi de l'élaboration de l'Atlas du Bassin de l'Oronte, partagé entre la Syrie, le Liban et la Turquie.

Le Forum a démontré qu'une communauté de pratiques "Paix Bleue" est utile au moment où la région est engagée dans plusieurs conflits qui ont causés une rupture du dialogue entre les parties prenantes.

Le "SFG", en coopération avec le Harris Manchester College, l'Université d'Oxford, l'Agence suisse pour le Développement et la Coopération et le Département Fédéral suisse des Affaires Etrangères, a également organisé une table ronde en octobre 2014, en présence de plusieurs responsables politiques d'Israël, de Palestine et de Jordanie, pour discuter des possibilités d'améliorer les relations concernant l'eau entre les trois pays, afin de renforcer la confiance, la coopération et la paix dans la région.

BLUE PEACE IN THE MIDDLE EAST PROGRESS REPORT



Strategic Foresight Group

Les publications du "Strategic Foresight Group" et les rapports des Conférences sont librement accessibles sur le site du "SFG".

Priyanka Bhide

Chargée de la Communication
Strategic Foresight Group
Phone: +91 - 22 - 26318260
priyankab@strategicforesight.com

www.strategicforesight.com

Strategic Foresight Group

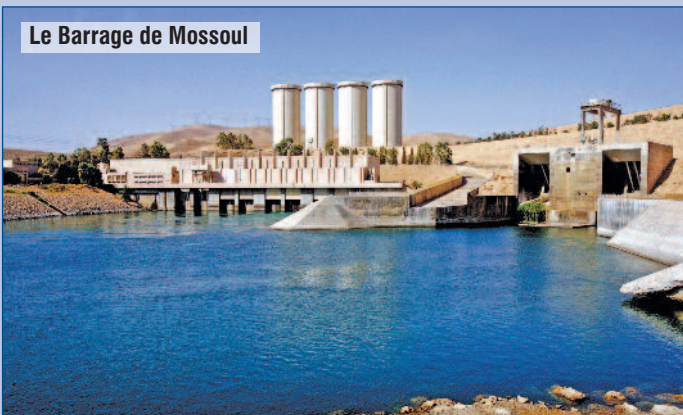
Libre Opinion

Kurdistan irakien

Auscultation des barrages dans les zones de conflits armés



Le Barrage de Mossoul



Le Kurdistan irakien est traversé par les systèmes fluviaux transfrontaliers du Tigre et de l'Euphrate et il existe actuellement plus de 45 grands barrages et réservoirs construits le long de ces fleuves dans les trois Pays rive-

rains (Irak, Syrie et Turquie), environ 20 de ceux-ci se trouvent en Irak.

Malgré l'instabilité politique et l'insécurité, qui ont affecté l'Irak au cours des trois dernières décennies, l'état,

le fonctionnement et l'évaluation des travaux de réhabilitation de plusieurs de ces ouvrages ont pu être étudiés, de 1998 à 2012.

Cependant, des évaluations plus détaillées sont nécessaires sur plusieurs sites, en particulier pour les barrages qui continuent d'être affectés par les opérations militaires en cours près de Mossoul et d'autres barrages dans la partie centrale de l'Irak.

Les sites montrant des états critiques connus sont les suivants :

- Barrage de Mossoul (construit de 1981 à 1986) ;
- Barrage d'Al-Adhaim (construit entre 1991-1999) ;

- Barrage d'Al-Haditha (construit entre 1978-1988) ;
- Barrage d'Al Falluja ;
- Barrage Derbendikhan Rockfill (construit entre 1957 - 1962) ;
- Barrage-voûte de Dokan (construit entre 1954-1958) ;
- Barrage en terre de Hamreen (construit entre 1976-1980).

Ces derniers ouvrages se trouvent encore situés dans des zones d'opération militaire.

Hama-Ameen Hasan Hawramany

Ministère de l'Electricité - KRG - Erbil - Irak
hawramany59@yahoo.com



La prochaine Conférence "EURO-RIOB 2015"
se tiendra à Thessaloniki en Grèce
du 21 au 24 octobre 2015.

Le site Internet de la Gestion par Bassin dans le Monde

- Le Réseau International des Organismes de Bassin
- Les Réseaux Régionaux des Organismes de Bassin :
 - Afrique - RAOB
 - Amérique Latine - RELOB
 - Amérique du Nord - ROBAN
 - Asie - NARBO
 - Brésil - REBOB
 - Europe Centrale - CEENBO
 - Europe Orientale, Caucase, Asie Centrale - EECCA-NBO
 - Méditerranée - REMOB
- "EURO-RIOB" :
Pour l'application de la Directive-Cadre Européenne
- Manuels de la Gestion Intégrée des Bassins
- Forum Mondial de l'Eau 2015 de Daegu-Gyeongju
- "Pacte Mondial pour une Meilleure Gestion des Bassins"

Liens privilégiés vers les sites :
worldwaterforum7.org / worldwatercouncil.org
gwp.org / oieau.org / semide.net
unesco.org / water.europa.eu
world-water-forum-2015-europa.eu
unece.org/env/water / unep.org
oecd.org



Secrétariat : Office International de l'Eau
21, rue de Madrid - 75008 PARIS - FRANCE
Tél. : +33 1 44 90 88 60 - Mail : info@riob.org
N° ISSN : 1026-0331 - En ligne : 2310-5860
www.riob.org



Flashcode